

CANOË KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie
Mars 2022 – N°134



SOMMAIRE

Jean ZOUNGRANA	1
<i>Président de la FFCK</i>	
Ludovic ROYE	13
<i>Directeur Technique National, Directeur Général</i>	
Emmanuel GIRARD	34
<i>Secrétaire Général</i>	
Carole CHEVIET	41
<i>Trésorière</i>	
Dominique LE BELLOUR	44
<i>Président du Conseil Fédéral</i>	

COMMISSIONS NATIONALES :

Daniel BONIN	46
<i>Sprint – Marathon – Paracanoë</i>	
Franck LACROIX	49
<i>Slalom</i>	
Mathias GERARD	52
<i>Descente</i>	
Patrick FAUDOT	54
<i>Dragon Boat</i>	
Frédéric ESCAFFRE	56
<i>Kayak Polo</i>	
Catherine BOULAN	58
<i>Disciplinaire d'appel</i>	
Samuel BONVALET	59
<i>Enseignement – Formation</i>	
Philippe CAILLEBOTTE	67
<i>ESIND</i>	
Edwige BAKKAUS	73
<i>Juges et Arbitres</i>	
Catherine PAOLETTI	74
<i>Pagaie Santé</i>	

Rapports non transmis :

Olivier KREMER	<i>Freestyle</i>
Gérard LUCAS	<i>Waveski Surfing</i>
Philippe GRIPPON	<i>Médicale</i>

Ocean Racing – Va'a

Mini Pag

Loisirs



Jean ZOUNGRANA
Président de la FFCK

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

UKRAINE – Une Guerre en Europe

Au moment où j'écris ce rapport moral, je ne peux qu'exprimer mon inquiétude face au contexte international et à la guerre en cours en Ukraine. En tant que citoyen et Président de la FFCK, je ne peux que condamner fermement cette agression de la Russie qui intervient au moment même où se tiennent les Jeux Paralympiques d'hiver, rompant ainsi la trêve Olympique. Le CIO demande l'annulation des événements sportifs en Russie et en Biélorussie, que leur drapeau ne soit pas hissé et leur hymne ne soit pas joué lors d'événements sportifs internationaux.

Le gouvernement envisage des mesures qui pourraient s'étendre au sport avec la possible interdiction pour nos athlètes de nous rendre dans ces pays, ou pour notre fédération d'accueillir des athlètes russes dans le cadre des compétitions internationales que nous organisons. Ainsi seraient concernés : Championnats du Monde – Descente – TREIGNAC - d 27 au 5 juin, les Championnats du Monde – Kayak Polo – SAINT OMER - du 13 au 21 août, la Coupe du Monde – Slalom – PAU - du 26 au 28 août. Nous ne pouvons qu'être solidaires de telles décisions et espérons que tout sera mis en œuvre afin de trouver des solutions d'ordre diplomatique pour mettre un terme au plus vite à ce conflit.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Notre présence à l'international

Les congrès de l'ICF – Fédération internationale de Canoë - et de l'ECA – Fédération Européenne de Canoë -, ont eu lieu en 2021 et ont amené quelques évolutions quant à notre représentation à l'international ICF

Jean-Michel Prono conserve la présidence de la commission slalom, Mathias Gérard, membre de la commission Descente, Jean-Christophe Gonnaud, membre de la commission Paracanoë, Alexandre Conte, membre de la commission Freestyle.

ECA

Sébastien Chaplais, membre de la commission slalom, David Slachta, Président de la commission Océan racing, Michel Letienne, membre de la commission Sprint.

WRF – World Rafting Fédération

Bruno Carlier intègre l'exécutif de la WRF, David Bernardeau, responsable de la commission handiraft.

Notre fédération a par ailleurs demandé officiellement son adhésion à l'IDBF – Fédération Internationale de Dragon Boat-.

Enfin, afin de renforcer notre positionnement à l'international nous nous porterons candidats à l'accueil des congrès électifs de l'ECA en 2023 et de l'ICF en 2024.

Notre stratégie événementielle internationale 2023-2024

Nous avons fait le choix politique de nous recentrer sur nos disciplines olympiques et paralympique sur l'année 2023 et 2024 en matière d'accueil de grands événements internationaux et sur la préparation des Jeux afin de concentrer nos moyens humains et financiers sur cette échéance. Ainsi en 2023, nous avons candidaté pour l'organisation d'une coupe du monde de slalom à Vaires-Sur-

Marne. L'organisation des tests events en 2023 relève de la compétence du COJOP qui n'a pas encore dévoilé ses intentions pour nos disciplines.

NOS RESULTATS A L'INTERNATIONAL

Tokyo 2020 vers PARIS 2024

Ces Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 marqueront l'histoire de l'olympisme par le report de leur tenue en 2021, et par les conditions dans lesquelles ils ont été organisés.

Avant ces Jeux, la situation sanitaire a fortement perturbé le calendrier international et conduit à un manque de repères au plan international pour toutes les équipes. Les conditions de préparation et de sélection des athlètes ont aussi été affectées par la pandémie, mais dans des conditions différentes selon les pays. L'impact de cette pandémie sur les athlètes s'est opéré à plusieurs niveaux : un impact psychologique tout d'abord, stress, manque de motivation ou perte de sens ; mais aussi un impact direct dans les conditions de préparation même si les équipes d'encadrement ont tout mis en œuvre pour assurer la continuité de la préparation en trouvant des solutions individualisées.



Pendant ces Jeux, les conditions sanitaires ont été très strictes avec la mise en place de bulles sanitaires séparant les athlètes et leurs cadres des autres membres de la famille olympique, une quarantaine, des tests covid réguliers, le contrôle de température, etc. Dans ce contexte on ne peut que remercier le CIO et le pays hôte d'avoir maintenu ces Jeux pour nos athlètes et fait tout leur possible pour accueillir nos délégations dans les meilleures

conditions possibles. Dans ces conditions, notre « Tribu » n'a pas pu se déplacer et a dû se contenter d'exprimer son soutien à distance, ce que nos athlètes et entraîneurs ont regretté.

En slalom, comme l'Allemagne en 2016 à Rio, la France ne réussit pas à concrétiser ses potentiels de médailles à l'issue des demi-finales où Boris Neveu termine 2ème (7ème en finale) et Martin Thomas 1er (5ème en finale). Pour sa deuxième participation aux Jeux, Marie-Zélia Lafont n'arrive pas à passer le cap des demi-finales.

Enfin, en C1D Marjorie Delassus réalise une belle performance avec deux manches à zéro en demi-finale et finale et une amélioration du chrono de plus de 2 secondes en finale qui la place au pied du podium à la 4ème place.

En sprint, nous espérons renouveler l'exploit de notre C2 à Tokyo en 1964 où notre équipage Boudehen-Chapuis avait remporté la médaille d'argent. Adrien Bart fait une très belle performance avec une 4ème place en C1 1000m à quelques centièmes du podium. On notera que la sérénité de la préparation de nos athlètes en sprint a été fortement perturbée par les erreurs de l'ICF concernant le quota attribué puis retiré à Guillaume Burger. Leurs résultats : C1H 1000 m : Adrien Bart 4ème / K2D 500 m : Manon Hostens - Sarah Guyot 7ème / K1H 1000 m : Etienne Hubert 15ème (7ème de la finale B) / Guillaume Burger 5ème en ¼ de finale / K2H 1000 m : Etienne Hubert – Guillaume Burger 15ème (7ème de la finale B) / K1H 200 m: Maxime Beaumont 9ème vainqueur de la finale B / K1D 200m : Vanina Paoletti 4ème en ¼ de finale / Léa Jamelot 4ème en ¼ de finale / K1D 500 m : Manon Hostens 23ème (7ème de la finale C) / K4D 500 : Vanina Paoletti - Léa Jamelot - Manon Hostens – Sarah Guyot 9ème (vainqueur de la finale B).

Lors des Jeux Paralympiques, en Paracanoë, notre équipe remporte deux médailles qui viennent nous redonner le sourire avec Rémy

Boullé – médaille de Bronze et Nélia Barbosa – 2ème et vice-championne Paralympique. Eddie Potdevin termine 6ème à moins de 3/10èmes du podium.



Ces Jeux de TOKYO 2020 constituaient un des objectifs sportifs majeurs pour notre fédération. Malgré les médailles obtenues en Paracanoë, les résultats obtenus en Slalom et en Sprint, bien que parfois proches des objectifs, n’ont pas été à la hauteur de nos espérances. Ils nous ont amenés à questionner notre organisation pour préparer au mieux Paris 2024. Pour cela un bilan à la fois politique et technique a été réalisé. Les résultats obtenus sont en effet l’expression de facteurs conjoncturels, impact du Covid 19, évolutions de l’équipe d’encadrement, report des Jeux, etc., d’éléments plus directs liés aux conditions d’encadrement et de préparation de nos athlètes, et enfin de facteurs structurels qui touchent à l’organisation et au pilotage du haut niveau. Certains points comme l’organisation de l’encadrement du haut niveau méritent des réponses à court terme pour être en ordre de bataille dès maintenant. D’autres font l’objet d’un traitement à plus long terme, comme la nécessité de renforcer la densité et le niveau de nos jeunes athlètes dans certaines épreuves et disciplines pour

performer en 2028 à Los Angeles et en 2032.



Ces résultats sont d’autant plus frustrants que nos résultats par ailleurs ont montré tout le potentiel dont nous

disposons. Le titre de champion du monde de Boris NEVEU au sortir des jeux de Tokyo est venu redonner des couleurs au slalom Français. Au cours de la saison, Denis Gargaud-Chanut remporte la coupe du monde de slalom et le titre de champion d’Europe en 2021.

Par ailleurs, les résultats obtenus chez les jeunes montrent que la relève est là avec les titres mondiaux de Nicolas Gestin en C1H U23, Titouan Castryck en K1H junior et Coline Charel en K1D U23 à Tacen -Slovénie.



Au-delà de nos disciplines olympiques et paralympique, il convient de rendre hommage aux résultats obtenus dans l’ensemble de nos disciplines et qui contribuent à placer notre fédération parmi les grandes nations des sports de pagaie. Le calendrier international, fortement perturbé par le covid, a vu l’annulation de nombreux championnats. On retiendra plus particulièrement :



En descente, le titre mondial de Lise VINET en K1D, Quentin URBAN et Jérémy CANDY qui ont réussi l’exploit de conserver leur titre mondial en Marathon en K2 Hommes, Tom Dollé

champion d'Europe de Freestyle en C1H, et enfin Pierre Vilella en K1H U23 et Claire Dewaste en K1D Junior champions d'Europe d'Océan racing à Cherbourg en Cotentin.



A noter aussi la belle performance de Guillaume Tellier et Steven Henry médaillés d'argent en K2 aux championnats d'Europe en Sprint. Ce sont aussi nos premiers titres de champions du monde de Raft en Pararaft et en R4 mixte.



LE CONTEXTE NATIONAL EN 2021

Le covid : Apprendre à vivre avec !

Cette année a une nouvelle fois été marquée par le COVID19. Fortes de l'expérience de 2020, nos structures ont tenté de s'adapter au mieux à cette situation et nous les avons accompagnées au travers d'une veille permettant d'actualiser les mesures gouvernementales et leurs incidences sur l'accueil de nos membres et la pratique au sein de nos structures. La récurrence des épisodes pandémiques doit nous amener à apprendre à vivre avec celle-ci de façon durable et adapter nos activités au regard de son évolution. A quelque chose malheur est bon, l'activité

printanière et surtout estivale a connu un rebond. Notre statut de sport de pleine nature y a contribué.

La gouvernance du sport en France

Les Conférences régionales du sport

Plusieurs éléments ont impacté la gouvernance du sport en France. Tout d'abord, après la mise en place de l'agence nationale du sport, ce sont les conférences régionales du sport – CFRS- qui ont vu le jour dans la plupart des régions. Pour les territoires ultramarins les textes doivent encore être adaptés. Le calendrier de mise en place de ces CFRS a été très différent d'un territoire à un autre. Ces conférences permettent d'associer l'État les Collectivités territoriales et les EPCI, le mouvement sportif, et le monde économique. Les prochaines étapes seront la mise en place des différentes commissions et des Conférences Régionales des Financeurs, la réalisation d'un diagnostic territorial dans le domaine du sport, et la rédaction des projets sportifs territoriaux pour chaque région. L'enjeu pour nos comités est d'intégrer ces nouvelles instances et d'apporter toute leur contribution à l'élaboration de ces Projets Sportifs Territoriaux afin que nos sports de pagaies soient pris en compte.

La loi du 24 août 2021 sur le respect des principes républicains

Cette loi impose aux associations de souscrire à un contrat d'engagement républicain pour prétendre aux subventions publiques ou à la reconnaissance d'utilité publique. Il en est de même pour les fédérations pour l'obtention de l'agrément et la délégation ministérielle. Ces dernières doivent de plus définir leur stratégie nationale visant à promouvoir les principes du contrat d'engagement républicain.

Cette multiplication des documents demandés aux fédérations ne va pas dans le sens d'une simplification administrative. Il nous paraissait que le projet fédéral, validé par nos

assemblées générales, devait être le seul outil de dialogue entre l'État et les fédérations dans le respect du principe d'autonomie de celles-ci.

Le code du sport

La loi visant à démocratiser le sport en France a fait l'objet en 2021 d'importants travaux au sein du CNOSF afin que le mouvement sportif puisse apporter toute sa contribution à la rédaction de la loi. Elle a été adoptée en février par l'Assemblée nationale. Cette loi va nous amener à réécrire nos statuts et règlements. Les évolutions proposées par le texte sont nombreuses et touchent notamment :

- La responsabilité confiée aux fédérations sportives de définir les conditions d'exigence et de récurrence du certificat médical de non contre-indication (sauf disciplines à contraintes particulières).
- La parité hommes-femmes au niveau national en 2024 et 2028 au niveau régional.
- La limitation à 3 mandats pour le président fédéral et les présidents des comités régionaux (celles et ceux qui effectuent actuellement leur 3ème mandat pourront en briguer un 4ème en 2024)
- 50 % des voix de l'assemblée générale, au minimum, devront provenir directement des clubs affiliés pour élire les instances dirigeantes des fédérations sportives.
- Des représentants des sportifs de haut niveau, des entraîneurs et des arbitres dans les instances dirigeantes des fédérations sportives.

Les élections au CNOSF



Le 29 juin 2021 a vu pour la première fois l'élection d'une femme, Brigitte Henriques à la Présidence du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français). Cette élection a été l'occasion pour notre fédération d'être élue au Conseil d'Administration et pour ma part de devenir

Vice-Président du CNOSF en charge du mieux vivre ensemble dans le cadre des grandes causes nationales avec des missions qui couvrent le sport et le développement durable, les violences sexuelles et les discriminations, les CTS.

La délégation ministérielle

Le Décret du 24 février 2022 relatif aux conditions d'attribution et de retrait de la délégation accordée aux fédérations sportives est venu préciser le contenu et les modalités du contrat de délégation. Notre fédération a demandé une délégation pour l'ensemble de ses disciplines constituées ainsi que de façon plus générique, pour les sports de pagaie afin de pouvoir exercer les prérogatives de puissance publique pour l'ensemble des supports mus à la pagaie à l'exclusion du SUP pour lequel la fédération de surf a obtenu la délégation

Reconnaissance de haut niveau de nos disciplines

Notre fédération est riche de plus d'une dizaine de disciplines aux statuts différents dont certaines sont olympiques ou paralympiques. Les orientations politiques portées par notre fédération visent à développer l'ensemble de nos disciplines tant nous sommes convaincus que la formation polyvalente du pratiquant est importante pour le haut niveau et pour l'enrichissement mutuel que peuvent s'apporter ces différentes disciplines les unes aux autres.

Sur l'ensemble de nos disciplines, nous avons fait le choix de présenter la candidature de 9 d'entre elles.

Pour les disciplines non olympiques, les critères portaient sur le nombre moyen de nations lors des mondiaux Seniors des 4 dernières années (2017/2020), qui devait être supérieur ou égal à 30. Entre 15 et 29 nations, les performances des athlètes devaient permettre à la France de figurer parmi les quatre meilleures nations mondiales (en

moyenne sur 4 ans).

Le ministère a reconnu de haut niveau ministériel les disciplines suivantes : le Slalom, la Descente, le Kayak Polo, le Freestyle, le Sprint, le Paracanoë. A notre grand regret, 3 disciplines n'ont pas été reconnues : le Marathon qui jusqu'ici avait la reconnaissance de haut niveau, l'Océan Racing, le Waveski surfing. Il nous faudra améliorer nos résultats d'ensemble dans ces disciplines pour pouvoir y prétendre à la fin de l'olympiade.

LES PROJETS FEDERAUX EN 2021

Déployer le projet fédéral TERRE DE JEUX TERRE DE PAGAIE

Si 2020 a vu l'adoption du projet fédéral Terre de Jeux Terre de pagaies, 2021 avait pour objectif d'accompagner nos comités et nos clubs dans la rédaction de leur projet. En effet, un des enjeux pour une fédération est de veiller à une cohérence à la fois verticale de ses projets, depuis le national jusqu'au club en passant par les comités régionaux et départementaux, mais aussi une cohérence horizontale pour que les projets soient adaptés aux réalités de chaque territoire et aux projets sportifs territoriaux des nouvelles Conférences Régionales du Sport.



Pour cela des outils – un Kit Terre de Pagaie – ont été réalisés et mis à disposition de nos structures afin qu'elles puissent formaliser leurs projets. Des moyens financiers à hauteur de 45K€ ont été alloués dans le cadre du

financement de PSF – Projet Sportif Fédéral – sur des aides à l'emploi pour accompagner la réalisation de ce travail. Certains comités, Normandie, La Réunion, Auvergne Rhône Alpes, la Nouvelle Aquitaine, les Pays de la Loire, la Bretagne, ont d'ores et déjà finalisé leur travail. Les clubs et comités départementaux ont aussi commencé à s'approprier l'outil.

De 67 371 licences + 271 410 ATP (Autres Titres Temporaires) en 2020 à 261 885 licences en 2021

Cette année a vu la mise en place de la nouvelle politique de titre et d'adhésion. Notre secrétaire général en fera un point exhaustif dans son rapport aussi je me limiterai à rappeler les objectifs que nous nous étions fixés, le bilan de cette mise en place, les points qui restent à améliorer.



Les objectifs fixés étaient les suivants :

Donner de la lisibilité à la réalité de l'ensemble de nos pratiques sur les territoires

Nous sommes une fédération de sports nature dans laquelle, contrairement à beaucoup d'autres fédérations, les pratiques de loisir et de tourisme sont particulièrement développées.

Les ATP – Autres Titres Temporaires – qu'étaient les cartes TEMPO que nous avons, n'étaient pas pris en compte par nos différents partenaires car non perçus comme des licences et des titres à part entière. Ils n'étaient pas valorisés à la hauteur des enjeux que représente le développement du loisir et du tourisme sur nos territoires.

La suppression des cartes Tempo et leur

remplacement par la carte 1 jour a permis de donner une plus grande lisibilité de notre pratique.

➔ **Passer de 67 317 licenciés en 2020 à 261 385 licences en 2021** permet de mieux rendre compte de la réalité de nos pratiques et de notre impact réel sur les territoires.

➔ En effet, toutes les pratiques des sports de pagaies sont légitimes, qu'elles soient annuelles, de compétition, de loisir, de sport santé ou temporaires à des fins de loisir et de tourisme. Notre objectif est de permettre à tous les pratiquant-es qui passent par nos structures de faire partie de la fédération et de devenir membre de la Tribu FFCK.

Mieux rendre compte de la segmentation de l'espace de nos pratiquant-es

La nouvelle politique de titre est aussi une opportunité pour mieux rendre compte de la segmentation de l'espace de nos pratiques et de nos pratiquant-es et notamment de donner de la lisibilité aux pratiques de loisir, tourisme et sport santé :

➔ **Compétition** : cartes annuelles compétition (16 719) soit 6,18%

➔ **Loisir-Tourisme-Sport Santé** : cartes annuelles loisir et 3 mois (20 293) / cartes 1 jour (223 841) soit au total 93,62 %

➔ **Les pratiques annuelles** représentent 19,10% de nos adhésions

➔ **Les pratiques temporaires d'1 jour ou 3 mois** sont à hauteur de 81,90%.

Élargir nos partenariats et mieux dialoguer avec nos partenaires publics et privés

La mise en évidence de la segmentation de nos pratiques et de nos pratiquant-es doit nous permettre de mieux dialoguer avec nos partenaires publics et privés en nous appuyant sur cette segmentation : la compétition, le loisir et le sport santé pour toutes et tous, le tourisme, le scolaire. C'est aussi le moyen de diversifier nos interlocuteurs : offices du tourisme, élus en charge du tourisme notamment.

Développer le bénévolat

A un moment où on constate un recul de l'investissement bénévole, la licence annuelle bénévole non pratiquant permet de licencier à moindre coût tous nos bénévoles qui viennent nous prêter main forte dans l'organisation de nos évènements et le développement de nos pratiques.

➔ Bénévoles non pratiquants : cartes non pratiquant-es (991) soit 0,3%

➔ Le PACK Dirigeant, avec des licences à prix réduit pour nos dirigeant-es procède de la même intention.

Disposer d'une base de données pour renforcer le lien entre notre fédération et ses pratiquant-es

Les ATP, cartes Tempo, ne faisaient pas l'objet d'un recensement exhaustif de tous les pratiquant-es au sein de nos clubs. La mise en place de cartes 1 jour donne les moyens de recenser tous les pratiquant-es et de pouvoir disposer d'une base de données permettant de renforcer le lien entre notre fédération et tous ses pratiquant-es pour favoriser à terme le passage de pratiques temporaires à des pratiques annuelles et en accroître le taux de conversion.

Rééquilibrer notre positionnement



Nos fédérations se sont pleinement investies dans le développement du sport de haut niveau. Toutefois, la demande sociale en matière de sport a évolué. De nouveaux enjeux sociaux sont apparus : développer la pratique chez les jeunes, les féminines, les personnes en situation de handicap, les publics éloignés, le sport santé. Enfin, le développement de la demande de pratique des sports nature est une réalité économique, sociale et

environnementale que le covid est venu renforcer. C'est pourquoi notre fédération a rééquilibré son positionnement en faveur du loisir, du sport santé, du tourisme notamment, avec la même ambition que pour le haut niveau qui constitue une grande part de notre ADN. La mise en place de cartes loisir et de cartes temporaires d'1 jour ou 3 mois permet d'identifier ces pratiques et de mettre en place les stratégies permettant de les développer.

Et après ?

Au terme de cette première année de déploiement, si le bilan est très positif et peut nous laisser espérer devenir la première fédération des sports nautiques, des points d'amélioration ont été identifiés.

La prise en compte des pratiques scolaires : A mon grand regret, s'agissant des scolaires, la mise en place de la nouvelle politique de titre n'a pas permis de mettre en place les outils permettant de recenser ces pratiques et de renforcer les liens entre la pratique scolaire et la pratique en club. Nos structures sont en attente d'une solution permettant de quantifier et de valoriser les pratiques scolaires qu'elles organisent. Je souhaite que ce point fasse l'objet d'une attention particulière pour 2023.

Faciliter la prise de la carte 1 jour. La saisie en masse des cartes 1 jour.

Le recollement des données sur l'intranet fédéral afin que l'ensemble de nos titres soient pris en compte.

Enfin sur une vision à plus long terme, cette nouvelle politique de titre doit nous permettre de définir des stratégies de développement adaptées à chaque type de public – compétiteur, loisir et tourisme etc. -, de renforcer le lien entre la fédération et le pratiquant-e avec les bases de données désormais disponibles, d'augmenter le

nombre de nos licencié-es et le taux de conversion des pratiques temporaires vers les pratiques annuelles.

Pour conclure, la mise en place d'une nouvelle politique de titre est toujours un pari malgré toutes les simulations qui peuvent être réalisées pour en limiter les risques. Le bilan montre que le pari a été gagné et j'exprimerai donc tous mes remerciements à l'ensemble de nos structures qui ont joué le jeu.

Le Pass'Sport



En 2021 dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a mis en place le dispositif PASS'SPORT. 100 Millions d'euros destinés à apporter une aide de 50 euros pour la prise de licence pour les jeunes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ou en situation de handicap. En décembre, 1 538 PASS'SPORT ont été délivrés par 301 clubs au sein de notre fédération. Cette opération est reconduite pour 2022.

Nirvelli, le carnet des enfants de l'eau



La rénovation de notre dispositif de formation pagaie couleur jeunes s'est accompagnée de la mise en place d'un carnet de formation pour les jeunes, NIRVELLI. Un outil remarquable pour nos plus jeunes qui s'appuie sur l'imaginaire des tribus amérindiennes, pour proposer des activités pédagogiques et

explorer les différents axes de formation, le club, l'accès à l'eau la sécurité, les connaissances, les attitudes, la technique.

La poursuite du virage numérique : PAG'APP



Nous avons pu lancer au début de l'été l'application PAG'APP pour tous nos pratiquant-es. Au-delà de la possibilité

d'accéder à tous nos outils, site internet, calendrier, Eshop, actualités, etc., des fonctionnalités ont été mises en place pour le dispositif pagaies couleurs, la préparation des séances, la localisation des clubs, le partage des expériences de navigation avec le géotraçage. Un partenariat avec eaux-vives.org a par ailleurs permis de partager des données sur les parcours de navigation. Cette version 1 sera actualisée en 2022 pour améliorer encore les fonctionnalités.

ESHOP – La Mini'Pag



Notre fédération a conçu, fait produire et distribué une pagaie adaptée aux jeunes de 8-14 ans, la

MiniPag. L'objectif visé était de permettre à nos jeunes de disposer d'un matériel avec des tailles de pales et de manche adaptées à leur morphologie. Cette stratégie continuera à être développée dans d'autres domaines.

Nos grands évènements

Comme chaque année, nous avons accueilli plusieurs grands évènements.



Le **TOKYO VAIRES PARIS** : cette fête de nos sports de pagaie organisée à Vaires-sur-Marne avait pour objectif de faire la transition entre

Tokyo et PARIS2024. Une occasion pour y associer l'ensemble de nos disciplines dans le cadre de notre soirée des champions, les scolaires, le championnat d'Europe de Freestyle, le grand public avec la descente de la Marne, un village des exposants, un challenge pour nos jeunes. Avec une météo des plus favorables ce fut une réussite exceptionnelle ponctuée par un feu d'artifice sur le lac auquel les Vairois ont pu assister.

Les championnats d'Europe d'Océan Racing en août à Cherbourg en Cotentin.

Les championnats du monde de Raft à l'Argentière la Bessée.



Une première, dans un contexte rendu difficile par le Covid. Les organisateurs ont su relever le défi et en faire un évènement qui marquera l'histoire de ces championnats par la qualité de son organisation.

La **coupe du monde à Pau** qui nous a permis au sortir du covid de voir enfin un nombreux public au bord du bassin au grand plaisir de tous, et la coupe du monde de Marathon à Vaires qui a été une occasion de tester le site et d'offrir aux athlètes la possibilité de se confronter après une saison tronquée du fait du covid. Les conditions liées au covid 19 nous ont contraints de reporter la coupe du monde de Descente prévue à Treignac du mois de mai à octobre. La compétition s'est déroulée avec succès

Tous mes remerciements vont aux clubs, aux organisateurs, aux dirigeants, bénévoles, cadres, qui ont permis l'organisation de ces manifestations par leur engagement, ainsi que nos services pour les avoir accompagnés.

Les violences sexuelles et discriminations

Nous avons mis en place des référents élus et techniciens sur ces questions, une convention de partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile, une cellule STOPVIOLENCES. En 2021 ce sont une quinzaine de cas qui ont été signalés auprès de cette cellule. Ils portent tant sur des faits de bizutage, que de violences sexuelles, et de harcèlement moral. Parmi ces 15 signalements, 10 ont fait l'objet d'un traitement par la Fédération, 6 par la cellule, 4 sont encore en cours d'analyse début 2022 et 1 dernier ne s'est pas traduit par une saisie de la cellule, par manque d'éléments. Il résulte du bilan de cette cellule la nécessité impérieuse pour les clubs et comités de faire remonter tous les cas observés ou remontés et d'avoir une vigilance particulière lors des stages. En effet, les conditions d'organisation des stages peuvent contribuer à réduire les risques de passage à l'acte. Pour rappel, les 3 axes de notre plan de prévention : informer, sensibiliser, former.

Notre Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie



Nous avons signé l'acte de vente du terrain et sommes désormais propriétaires du terrain situé à l'entrée du site. Le permis de

construire modificatif a été déposé, les appels d'offre ont été réalisés et les entreprises choisies. L'ouverture des plis, les négociations avec les entreprises et les optimisations retenues ont permis de limiter les augmentations liées aux tendances du marché et au contexte international en matière d'approvisionnement.

Point de vue n°3. Vue depuis la maison neuve vers le lac



Les locaux de Joinville : plusieurs options s'offrent à nous – mise en location ou vente. Un compromis de vente a été signé pour un montant de 600K€.

Les 30 ans de partenariat avec EDF

Le développement de nos différents projets s'appuie sur des partenariats publics et privés. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour les remercier tous pour leur accompagnement. Cette année a été l'occasion de fêter les 30 ans de notre partenariat avec EDF à l'occasion de la coupe du monde de Slalom à PAU, un partenariat historique.



Le PSF 2021

Cette année, l'ANS nous a alloué 1 615 400 € contre 1 332 939 € en 2020 soit une augmentation de 17,48% grâce au plan de relance. Cette subvention bien qu'en augmentation reste en deçà des demandes exprimées (2 737 027 €).

Les objectifs de cette campagne :

- Poursuivre la réduction des inégalités territoriales entre CRCK dont nous avons hérité en 2019. Une partie (5%) des fonds dédiés aux comités régionaux a été utilisée pour cela.
- Aller vers une allocation de 50% de ces aides aux clubs.
- Sanctuariser les moyens alloués aux territoires ultramarins conformément au cadrage de l'ANS.
- Fonder l'attribution des aides sur des indicateurs objectifs et transparents (nombre de licenciés, de clubs, de cadres formés, d'athlètes en liste etc.)
- Veiller à l'adéquation entre les actions éligibles et le projet fédéral.
- Soutenir le déploiement du projet fédéral en soutenant l'emploi (45K€)
- Développer la pratique jeunes avec une enveloppe pour l'achat de matériel jeunes, l'organisation de l'animation nationale MiniPag et le challenge des jeunes dans le cadre de la manifestation Tokyo Vaires Paris.
- Soutenir les clubs durement touchés par le covid par un fonds spécifique via le plan de relance.

Le bilan des demandes

- 417 dossiers ont été déposés (contre 381 en 2020) : 17 CRCK (contre 16) / 78 CDCK (contre 74) / 322 clubs (contre 300).
- 2 737 027 € demandés (contre 2 836 018€).
- 381 dossiers sont proposés au subventionnement (contre 351).
- 36 dossiers n'ont pas été retenus (Doublons de saisie / Pas de suite donnée dans OSIRIS).

Le bilan des aides par structure

- Part clubs (hors OM) : 742 483 € (contre 579 725 € en 2020)
- Part CDCK : 366 978 € (contre 298 779 €)
- Part CRCK (hors OM) : 353 193 € (contre 303 092 € en 2020)
- Part Outre-Mer : 152 746 € (contre 151 343 € en 2020)

PARIS 2024

Un comité de pilotage PARIS 2024

La page de TOKYO 2020 se tourne et nous devons mettre désormais toute notre énergie dans la préparation des Jeux de PARIS 2024.

Un objectif du projet fédéral : « **Célébrer les Jeux et faire des jeux une fête pour toutes et tous** ». Nous avons de nombreux projets à partager : Programme volontaires Paris 202 / Les temps forts lors des Jeux sur le nouveau siège / Les événements grand public / L'accès aux épreuves des jeux / Les grands événements à Vaires Sur Marne / La Tribu aux jeux / Le centenaire de notre présence aux jeux etc.

Pour cela, un Comité de Pilotage PARIS 2024 associera l'ensemble de nos structures et instances de concertation et de décision à la préparation des jeux.

Les journées olympiques



2021 a été l'occasion de mettre en place dans le cadre des journées olympiques et paralympiques, une action en partenariat avec la direction régionale UNSS de l'académie de Créteil. Une action qui a permis de proposer des animations autour de nos sports de pagaie sur le plan d'eau de Vaires-sur-Marne.

Appel à projet IMPACT PARIS 2024

Notre fédération a été lauréate de l'appel à projet IMPACT PARIS 2024 en partenariat avec le Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie. Ce projet s'inscrit dans la stratégie fédérale en matière de développement raisonné du tourisme des sports de pagaie. En effet, ce sont plus de 3 millions de pratiquant-es qui fréquentent nos sites de pratiques au travers de 1500 structures associatives et commerciales. L'enjeu fédéral est de fédérer le plus grand nombre de pratiquants et de structures pour garantir une pratique respectueuse de l'environnement, qualitative et sécuritaire.

Ce projet permettra à terme de disposer d'un label environnemental pour un développement durable des sports de pagaie.



Ludovic ROYE

Directeur Technique National

Après une année 2020 qui restera une année extraordinaire au sens littéral du terme, l'année 2021 s'est dessinée sous les mêmes auspices. Une année particulièrement difficile par ses contingences externes mais également terriblement riche par notre vitalité en interne. « *Ce qui ne nous tue pas, nous rend plus fort* » pour paraphraser Nietzsche ; 2020 nous aura renforcés et aidés à profiter pleinement de cette année 2021. Une année bien entendu marquée par ces Jeux exceptionnels à Tokyo et par toutes nos réussites sportives et nos succès dans le déploiement des projets fédéraux. Dans ce cadre, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à notre capacité collective à faire face à l'adversité et se sont mobilisés à 200% pour faire rayonner le canoë-kayak et les sports de pagaie de la meilleure des manières.

C'est dans ce contexte que le présent rapport, sans avoir la prétention de l'exhaustivité, retrace les éléments saillants.

Cependant, à l'heure où je rédige de ce rapport sur 2021, l'actualité nous amène à entrevoir dès à présent une année 2022 bien triste avec une guerre qui débute au sein même de l'Europe. Il est bien triste de voir qu'au 21^{ème} siècle, l'Homme n'a pas encore trouvé d'autres solutions que la confrontation violente pour préserver ce qu'il considère comme ses intérêts... Dans cette période de doutes et de malheur, mobilisons-nous pour remettre de l'humanité dans ce monde un peu fou. Les sportifs et sportives ukrainiens seront les bienvenus en France pour continuer à exercer leur passion, à nos côtés, en toute fraternité.

2021, l'année du retour au sport !

Après une année 2020 bousculée avec la crise sanitaire ; l'année 2021 a été une année de reprise et surtout de l'organisation de l'ensemble de nos Championnats de France. Certains ont dû être adaptés à la suite des perturbations liées à la crise sanitaire sur le début de l'année.

Tout d'abord, je veux remercier l'ensemble des acteurs qui permettent l'organisation des manifestations sportives dans chacun de nos territoires. Nous savons tous que cette période n'a pas été simple pour nos organisateurs entre les restrictions sanitaires et le soutien des collectivités.

Sans juges, nous ne pouvons pas faire de compétitions. Par conséquent, je tiens à remercier le corps arbitral pour sa mobilisation durant cette nouvelle saison. Votre investissement sur nos compétitions est primordial pour le bon respect de nos règlements et la bonne organisation. Je n'oublie pas non plus nos gestionnaires informatiques. C'est un travail de l'ombre mais important.

Après les organisateurs, les officiels et les techniciens, je tiens à remercier nos compétiteurs pour les belles courses tout au long de l'année. Merci aux cadres bénévoles et professionnels qui accompagnent nos compétiteurs.

La Commission Sportive

En 2021, la Commission Sportive s'est réunie régulièrement par visioconférence et une fois en présentiel. Celle-ci est primordiale dans le fonctionnement de notre fédération et doit rester l'interlocuteur privilégié de nos commissions d'activités et transversales. La composition de cette commission a été légèrement modifiée après les plénières électorales du 16 janvier 2021. Chacun a dû trouver sa place et, en comprendre son rôle.

Plusieurs dossiers ont été étudiés et permis des échanges de passionnés et de fond pour faire avancer nos différentes disciplines vers

les mêmes objectifs. Il faut retenir que pour la première fois, la Commission Sportive aura son propre projet de développement pour cette olympiade. Celui-ci doit être finalisé en début d'année 2022 pour une validation par nos instances dans le courant du premier semestre.

Certains dossiers ont permis de faire participer les membres des différentes commissions à des groupes de travail. Cette initiative a permis de mettre plus de lien entre nos disciplines et d'ouvrir les différentes réflexions. Trois groupes de travail ont donc été mis en place : Harmonisation de catégories d'âges, les règles générales de nos règlements sportifs et sur la structuration du calendrier sportif. Les réflexions des différents groupes ont permis d'alimenter les échanges et les propositions de la Commission Sportive auprès du Bureau Exécutif.

À la suite des retours positifs, cette méthode sera reprise de nouveau pour de prochains dossiers dont la mise en place du projet de développement commun. Fin 2021, la Commission Sportive a proposé les règles générales de nos règlements sportifs au Bureau Exécutif.

Les Commissions Nationales d'Activités

Une première année pour certaines et pour d'autres la continuité !

Je vais tout d'abord remercier Alexandre CONTE, Jean COMBES et Thierry MOURAUD qui ont souhaité laisser la place à la présidence de leurs commissions respectives. Un grand merci pour votre engagement et le travail réalisé pour votre discipline. Je sais que nous vous verrons toujours auprès de nos lieux de pratiques.

Merci aux nouveaux présidents pour leurs engagements : Olivier KREMER, Xavier KEMPF et Gérard LUCAS.

Chaque commission s'organise au fur et à mesure des compétitions nationales et, des sélections pour les Championnats de France. Une année moins difficile que 2020 mais une

année avec un manque de lisibilité sur la mise en place des finalités nationales.

Les membres des commissions ont été invités à travailler sur le projet de développement de leurs disciplines avec comme support le projet fédéral. Ce travail commencé au printemps a permis de travailler autour de trois grands axes :

- Développer et performer,
- Héritage,
- Célébrer les Jeux.

Ce travail mené aussi avec les commissions régionales d'activités sera présenté aux plénières du 29 janvier 2022 pour une validation par le Conseil Fédéral au cours du premier semestre. Ce document permettra d'amener nos commissions à travailler « en mode projet » et non plus simplement la gestion du quotidien.

Cette année aura vu aussi un rapprochement entre les commissions nationales et régionales. Ce lien est incontournable aujourd'hui pour adapter notre offre sportive et, prendre en compte les retours de terrain. Ce travail doit être fait par l'ensemble de nos commissions. L'organisation des états généraux des disciplines a permis aussi un rapprochement avec les clubs. Cette commande du bureau exécutif a permis de prendre en compte des problématiques de nos clubs et de pouvoir partager. Il est souhaitable que ce genre de réunion en visioconférence se fasse une fois par saison.

Je finirai par remercier l'ensemble des acteurs des commissions nationales pour leurs engagements au quotidien pour notre fédération.

La Commission Nationale Mini - Pag

2021 devait sonner la mise en place d'une animation nationale sur deux sites distincts dans le Morbihan et dans l'Hérault. Malheureusement, elles ont dû être reportées

pour cause de crise sanitaire. 2022 sera la bonne année !

Pour accompagner la mise en place de ces animations, une enveloppe a été attribuée pour l'achat de matériel. Cet équipement matériel doit permettre d'avoir un héritage à l'événement. De plus, un accompagnement financé a été fait auprès des deux organisateurs.

Une plénière électorale aura lieu début 2022 pour élire une nouvelle personne à la présidence. En 2021, la commission a principalement travaillé sur la mise en place des animations mini-pag et de trouver des relais sur les territoires. Un rapprochement avec nos comités départementaux est à faire sur cette thématique « jeunes ».

La Commission Nationale des Juges et Arbitres

L'année 2021 a été moins fructueuse que 2020. La mise en place du tronc commun a pris quelque peu de retard dans sa mise en place. L'ensemble des outils devrait être disponible début 2022 pour les commissions nationales et les comités régionaux.

A travers Michel LETIENNE et Jean Michel PRONO qui ont officié sur les Jeux Olympiques et Paralympique, c'est l'ensemble du corps arbitral de notre fédération qui a été représenté.

Service Animation Sportive

La continuité de sa structuration sur la dernière année permet maintenant d'avoir une base solide pour que le service remplisse pleinement son rôle et ses missions. Aujourd'hui celui-ci est une pièce maîtresse aux côtés des commissions et des différents acteurs pour le bon déroulement de nos animations sportives.

Ce service ne fonctionnerait pas sans les CTS Référents qui amènent leurs expertises auprès des commissions nationales. Un grand merci à vous pour la qualité de votre travail et des

relations que nous avons et, que vous avez avec les acteurs.

En 2021, un accompagnement privilégié a été effectué avec les départements d'outre-mer et les territoires ultra-marins. Celui-ci a permis de mettre en place quelques formations et des présences lors de compétitions.

Le prochain objectif est de travailler encore plus avec les CTS des différents territoires afin de ne pas perdre les animations départementales et régionales. Notre offre sportive doit pouvoir répondre au maximum aux personnes qui prennent des cartes compétitions. Notre environnement change et, nous devons prendre en compte les évolutions sociales et financières.

Remerciements

Je tenais ici particulièrement à remercier Emmanuel GIRARD, Président de la Commission Sportive, Lionel FRAISSE, responsable du service animation sportive, et Medhi DEGUIL son binôme ! Leur engagement sans faille et souvent au-delà du raisonnable permet au cœur du réacteur de tourner au meilleur de son régime. Je voulais ici faire une dédicace spéciale à Emmanuel, son expérience et son recul sont une richesse incommensurable !

2021, le projet continue son déploiement !

Un des axes forts du projet fédéral est la modernisation et l'amélioration des services aux membres et aux pratiquants. Cet aspect a connu une très forte vitalité en 2021 !

Pour les clubs et les membres agréés

La nouvelle politique d'adhésion a vu le jour en janvier 2021 avec une refonte des licences fédérales en une seule Carte FFCK dont les options permettent d'ajuster la durée et le type de pratique loisir ou compétition. Malgré une année ancrée dans la crise sanitaire, les structures sont parvenues avec brio à licencier plus de 260 000 pratiquants sur l'année.

L'évolution du contrat d'adhésion des membres agréés a permis la consolidation de

notre réseau avec 75 membres agréés dont 35 nouveaux ayant rejoint la fédération dans le cadre du projet *FFCK Tourisme*.

La poursuite de la diversification des services de la fédération s'est matérialisée en 2021 par la création des « Clubs Pagaie Santé », reconnaissance donnée à nos clubs et membres agréés engagés dans un projet Pagaie Santé.

L'appel à projet EDF handikayak et les fonds de l'Agence au titre du PSF ont permis de poursuivre l'accompagnement de 30 structures en direction des publics en situation de handicap. La fédération a choisi de renforcer son action en se dotant d'une nouvelle ressource humaine dédiée au développement du handikayak, grâce à un financement partiel de l'ANS au titre des Emplois Sportifs Qualifiés.

Les formations professionnelles diplômantes restent une priorité pour la fédération, dans un contexte où l'offre d'emplois n'est pas suffisamment pourvue tant pour les entraîneurs que les moniteurs-guides. La fédération a donc élaboré en 2021 un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'accompagnateur en raft et nage en eau vive, en réponse aux besoins de saisonniers exprimés par les professionnels. Ce projet est en cours de validation en 2022 dans les instances nationales de la formation.

Pour les pratiquants

La transformation numérique des services de la fédération s'est matérialisée en 2021 par le lancement de la première application mobile des pratiquants de sports de pagaie. En novembre 2021, Pag'App a été mise en service sur Android et Apple et téléchargée déjà plus de 3000 fois.

Les Pagaies Couleurs ont vu leur troisième version mise en service en janvier 2021 avec une entrée disciplinaire dès la pagaie verte à la demande de nos disciplines sportives, une introduction des supports à la pagaie simple dès la pagaie blanche et une rénovation graphique et marketing de grande qualité.

La mission FFCK Tourisme, pour sa part, vise au développement de la fédération pour renforcer la cohérence et la synergie de la filière des sports de pagaie

La marketplace (place de marché) CanoeGo de la fédération a été inaugurée au printemps 2021 pour permettre d'expérimenter son fonctionnement. L'objectif est la mise en valeur des offres touristiques et de loisirs des clubs et bases fédérales, ainsi que l'amélioration du service client par sa totale dématérialisation.

Le diagnostic mené en 2020 a donné lieu en 2021 au lancement de la mission FFCK Tourisme avec un groupe de travail constitué de professionnels qui produisent des propositions portant sur la gouvernance du tourisme au sein de la fédération et la démarche qualité de l'offre touristique des sports de pagaie. L'enjeu de ce travail est de peser d'une voix plus forte pour favoriser le développement des structures, l'accès aux sites de pratique, la continuité de la navigation.

La baisse du nombre de jeunes ne doit pas être une fatalité ; et l'année 2022 nous l'a démontré !

C'est pour cela que depuis 2019, la fédération a travaillé avec des professionnels de clubs et des enseignants pour produire une création autant innovante sur le pan pédagogique qu'esthétique : *Nirvelli, le carnet des enfants de l'eau*. Déjà utilisé par plus de 2000 pratiquants, Nirvelli peut rendre fiers la fédération et tous ses contributeurs !

La pratique des jeunes a également été encouragée par un fléchage volontariste du PSF qui s'est élevé à 600 000 euros en direction des clubs et des comités.

La reprise en main de nos espaces de pratique s'est accélérée en 2021 !

La FFCK est aujourd'hui présente dans les 6 agences, grâce à nos représentants aux Comités de Bassins, qui sont autant de

« parlements de l'eau » en France, ainsi que dans les Conseils Maritimes de Façade, pour le littoral. Nos représentants sont :

- »→ Michel Vendrot (Loire Bretagne),
- »→ Lucien Chaise (Seine Normandie),
- »→ Florence Cariou et Philippe Caillebotte (Rhône Méditerranée Corse),
- »→ Eric Louis (Rhin Meuse),
- »→ Bastien Dantin (Adour Garonne),
- »→ Daniel Renard (Artois Picardie).
- »→ Pierre-Alain Pointurier (Façade Méditerranée)
- »→ Marie Duval (Façade Sud Atlantique)

Les comités de bassins ont cette année travaillé sur le renouvellement des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau. Les représentants de la FFCK, accompagnés de la commission ESIND, accompagnés du cabinet Juris-Eco-Espaces-Développement, mené par Agnès Barthélémy et Jean-Michel Darolles, ont permis de porter de nombreuses contributions au nom de la FFCK, pour que les activités de pagaie soient mieux prises en compte dans ces documents cadres pour la gestion de l'eau. Un grand merci à eux !

Pierre-Alain Pointurier et Marie Duval nous représentent dans les Conseils Maritimes de Façades, pour porter la parole des sports de pagaie, dans un contexte d'accès au littoral qui a tendance à se tendre.

Georges Dantin au Comité National de l'Eau, Philippe Caillebotte et Rosine Grollmund au Comité National de la Biodiversité ont quant à eux gardé un œil vigilant et ont contribué aux avis qui ont été pris par ces deux instances consultatives, pour la Direction Eau et Biodiversité du Ministère de la Transition Ecologique, afin de garantir la conciliation des divers usages de l'eau.

Un rapprochement « technique » est également en cours avec les Agences de l'Eau,

afin de créer de véritables partenariats, pour une meilleure qualité de nos milieux de pratique et une plus grande prise en compte de la réalité de nos pratiques. La première convention a été signée cet hiver entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la FFCK ! Celle-ci a pour but de valoriser le programme des Gardiens de Rivière, de soutenir la participation de la FFCK aux politiques publiques de gestion de l'eau, et enfin de favoriser la formation, notamment en matière de pratiques respectueuses des milieux aquatiques. Les déclinaisons de terrain de cette convention débiteront en 2022.

Il faut ajouter à cela le travail de terrain des référents ESIND dans nos CRCK et CDCK, qui font un travail formidable. Ils ont besoin de soutien, n'hésitez pas à les rejoindre, pour participer à la préservation et au développement de nos sites de pratique !

Le SATE

Pour accompagner ce foisonnement bénévole, le Service Aménagement Territorial et Equipement (SATE) a vécu sa première année de fonctionnement. Juliette Dufourcq a rejoint Dominique Massicot et Antoine Dubost dans cette équipe en avril 2021. Ingénieure hydraulicienne, spécialiste du kayak polo, elle s'est très rapidement et brillamment intégré dans cet environnement de travail, pour apporter tout son savoir-faire et sa bonne humeur dans ce nouvel organe de la FFCK.

Le service répond aux demandes des structures fédérales (clubs, structures agréées, organes déconcentrés), mais également des collectivités souhaitant développer les sports de pagaie sur leur territoire.

Les missions du SATE en 2021 :

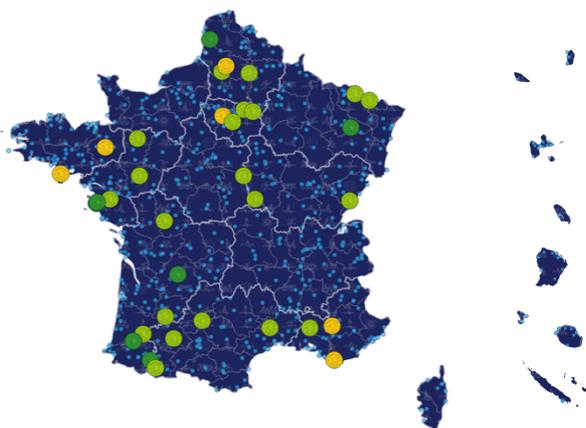
- »→ Accompagnement des structures et collectivités dans les domaines suivants, une quinzaine d'études ont été menées :
 - Juridique et réglementaire : Collaboration avec diverses DREAL, coordination des demandes préalables aux préfets et recours contentieux pour les accès à l'eau...

- Tourisme et loisirs : Diagnostics pour la mise en tourisme de diverses rivières (Thérain dans l'Oise, l'Huisne dans la Sarthe...)
- Equipements : Etudes de faisabilité pour des équipements d'eau vive ou d'eau calme, mise en place de cahiers de charges pour l'aménagement de clubs, assistance à maitrise d'ouvrage, expertise sur des ouvrages de franchissements en lien avec la continuité écologique...

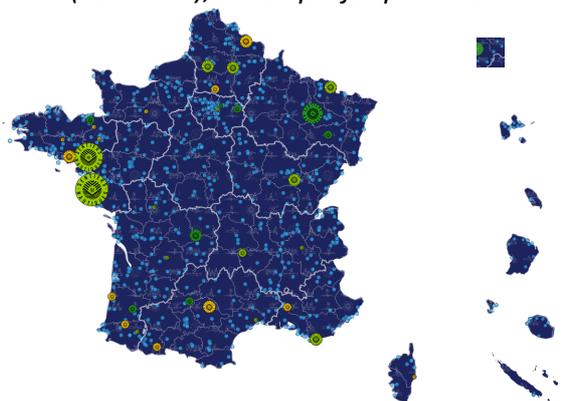
➡ Mise en place du socle pour le développement d'un système d'information géographique pour les sports de pagaie

➡ Mise en place et animation des programmes fédéraux :

Gardiens de Rivières® : 21 gardiens en place fin 2021 (vert clair), 7 en projet (vert foncé) pour 2022



Sentiers Nautiques® : 36 sentiers en place fin 2021 (vert clair), 29 en projet pour 2022



La préparation finale de Tokyo tout en préparant notre projet de performance fédéral Paris 2024

L'année 2021 a encore été une année particulière. Nous avons été focalisés sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo tout en continuant à nous structurer pour l'olympiade Paris 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo nous laissent in fine avec un gout de revanche dans les disciplines olympiques. En revanche, le Paracanoë a su exceller dans les disciplines sur lesquelles nous avons ouvert des quotas. L'équipe menée par Eric Le Leuch a su concrétiser 2 médailles sur les trois possibles. Un grand bravo à Nélia et Remy pour leurs médailles aux jeux Paralympiques et à toute l'équipe engagée dans cette réussite.

2021 fut également un moment fort pour nos disciplines reconnues de haut niveau. Dans l'ensemble, elles confirment la bonne santé de nos équipes de France. Les championnats d'Europe de freestyle ont été la première occasion d'organiser sur le site olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne une manifestation d'envergure internationale et ce fut une réussite, tant sportive qu'organisationnelle !

2021 nous a permis enfin de travailler sur le projet de performance fédéral. Ce fut un temps fort d'échanges en région afin de co-construire le maillage des structures reconnues sur le territoire. Nous avons pris en compte le cadre renouvelé du projet de performance fédéral pour développer la reconnaissance des foyers de performance sur le territoire. Ce travail est en cours de finalisation au premier trimestre 2022. Le décalage de livraison lié au changement de calendrier de l'ANS n'a pas été simple à gérer.

À la suite du bilan des JOP de Tokyo, nous avons également travaillé avec les équipes

techniques renouvelées afin de confirmer notre stratégie Paris 2024.

En 2024, la France accueillera les JOP à Paris. C'est une opportunité exceptionnelle pour notre pays. C'est aussi une responsabilité qui nous impose encore davantage un devoir de résultats pour répondre aux ambitions légitimes de l'Etat et de notre fédération. Notre stratégie repose ainsi sur 5 piliers qui ont été présentés lors d'un séminaire avec le BEX en janvier 2022.

Présentation du bilan 2017-2021

Le bilan a été organisé en plusieurs phases. La première s'est déroulée d'avril à juin 2020. Elle a fait l'objet d'une présentation par le DTN à l'ANS et a conduit à la revue de l'organisation et du collectif d'encadrement. La deuxième phase du bilan a été réalisée après les JOP. A la suite de celle-ci, la réfiguration d'une < Direction de la performance a été engagée, les équipes d'encadrement ont été finalisées et le travail sur les stratégies (sur la base de la méthode Orfèvre) a été lancé. Enfin en novembre 2021, la troisième phase a été celle d'un travail de co-construction avec le staff et les athlètes pour tracer le chemin jusqu'à l'été 2024.

Slalom

Pour le slalom, sont ressortis de ce bilan six points majeurs :

- Recul de la France au classement des nations (Senior)
- Le fonctionnement en « cellule » et l'approche individuelle des problématiques ont décentré le focus des équipes de l'objectif prioritaire qui est d'être devant les concurrent.e.s internationaux.ales
- Besoin d'une direction de la Haute Performance plus active dans

l'accompagnement des stratégies sportives

- Prise en compte du déroulement des JOP à Paris (Vaires-sur-Marne)
- Importance de sentir le soutien de la communauté
- Maintien de la France au 1^{er} rang international (Relève)

Paracanoë

- Pour le paracanoë, sont ressortis de ce bilan cinq points majeurs :
- Mise en place d'une politique recentrée sur les athlètes performants
- 2 médailles obtenues sur 3 opportunités
- Un enjeu de recrutement (transfert de talent)
- Besoin d'une direction de la Haute Performance plus active dans l'accompagnement des stratégies sportives
- Prise en compte du déroulement des JOP à Paris (Vaires-sur-Marne)

Sprint

Pour le sprint, sont ressortis de ce bilan six points majeurs :

- La France est toujours détachée des leaders au classement des nations (senior et relève)
- Importance de sentir le soutien de la communauté
- Besoin d'une direction de la Haute Performance plus active dans l'accompagnement des stratégies sportives
- Prise en compte du déroulement des JOP à Paris (Vaires-sur-Marne)

➡ Une dimension accrue du 500m et de l'équipage dans les 10 épreuves olympiques proposées au programme de Paris 2024

➡ En comparaison vis-à-vis de la concurrence : un manque de densité dans les valeurs sportives et athlétiques individuelles des athlètes

Les leviers majeurs pour notre montée en puissance sur 3 ans

Pour vous éclairer, voici de manière synthétique les leviers majeurs qui vont être utilisés pour tracer notre chemin jusqu'en 2024.

Levier	Que cherche-t-on à améliorer ?	Comment ?
Mettre la stratégie sportive au plus proche des besoins des athlètes et de l'encadrement (par famille d'événement / médaille)	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un socle commun au collectif France Aligner nos efforts en fonction des opportunités de médailles par famille d'épreuve 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la cohérence sportive d'ensemble par un directeur de performance (transversal Olympique et Paralympique) Un Entraîneur National « chef de projet par famille d'épreuve » Adopter une approche collaborative (importance du collectif pour la reconquête des médailles – travail collaboratif entre et avec : <ul style="list-style-type: none"> Entraîneurs Nationaux Collectif d'athlètes Cellule d'accompagnement à la performance

Réaffirmer la place de la cellule d'accompagnement à la performance	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'approche « scientifique » et « humaine » de la performance Permettre de mettre en place un collectif porté sur « la fraîcheur », « l'engagement » et « la collaboration » 	<ul style="list-style-type: none"> Réaffirmer le rôle de Sylvain Curinier comme responsable de la cellule Continuer le travail d'aide à la cohérence des projets sportifs Continuer l'introduction de l'accompagnement des Entraîneurs Introduire la conduite de « revue systémique » des athlètes avec les preneurs d'enjeux sportifs (Direction Technique, Entraîneurs Nationaux, Experts)
Excellence Opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer nos savoirs faire en termes d'organisation et de diffusion d'information aux parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le service HN Identifier un « chef des opérations » (team leader) pour chaque famille de discipline (slalom-CSLX & CEL Sprint et Para) travaillant en collaboration avec le directeur de performance et les EN Chef de projet. Anticiper, communiquer, opérationnaliser → améliorer la maturité de notre organisation
Gouvernance de la haute performance rationalisé	<ul style="list-style-type: none"> Réduire le chemin entre décision sportive et soutien des parties prenantes (ANS, Élus FFCK –BEX&CNA) 	<ul style="list-style-type: none"> Réaffirmer le rôle du GSOP Inclure l'ensemble des parties prenante (EN Chef de projet, Direction Technique, BEX, CNA) Définir à l'avance les temps GSOP (cadrage pré-saison, temps de sélection, bilan post saison) Définir le rôle et la position de chaque partie prenante / pouvoir de décision / consultation) Poursuivre le cadrage collectif France et collectif espoir Renforcer les règles de sélection Inclure l'objectif de chaque échéance et les attendus de sélection (quantitatif et qualitatif) Garder un rôle de sélectionneur (projet équipage, et lien slalom CSLX) Inclure la notion de standards internationaux Dissocier des règles de sélection des informations liées au développement des stratégies / disciplines. Utiliser les temps d'entraînement plutôt que de sélection pour introduire les enjeux de développement des axes sportifs

Présentation des 5 piliers de l'olympiade Paris 2024

La Direction de la performance <ul style="list-style-type: none"> Centrée sur les stratégies par opportunité de médaille 	Le Collectif France <ul style="list-style-type: none"> Structurant l'organisation « Paris 2024 » 	La Cellule d'accompagnement à la Performance <ul style="list-style-type: none"> Proposant des solutions sur l'ensemble des champs à maximiser 	Le service du haut niveau <ul style="list-style-type: none"> Accompagnant les stratégies sportives
--	--	---	--

<p align="center">Le soutien de l'ensemble de la communauté</p> <p align="center">Une communication de nos actions recentrée autour de l'identité « Collectif France » L'ensemble des staffs de la FFCK animée par le projet olympique et paralympique Animer « la tribu » pour sentir l'ensemble des supporters derrière l'Equipe de France</p>
--

La Direction de la performance

La Direction de la performance est centrée sur des stratégies établies par opportunité de médailles. Le directeur de la performance est garant des choix de l'organisation sportive. Des entraîneur.e.s nationaux.ales, identifié.e.s comme chef.fe.s de projet, ont pour rôle de coordonner l'équipe d'encadrement sportive autour d'un socle commun. Des conseils de performance sont organisés tous les trimestres par le DTN et avec l'ANS. Le DTN souhaite renforcer le comité de sélection à ses côtés en y adjoignant les référents HP de l'ANS. Le comité de sélection arrête ainsi les sélections nominatives aux côtés du DTN et sur proposition du directeur de la performance. Le GSOP (Groupe de Suivi Olympique et Paralympique) est chargé du suivi de la stratégie Olympique et Paralympique.

Le Collectif France

Le Collectif France est construit pour structurer notre organisation Paris 2024 avec des entraîneur.e.s nationaux.ales au service de la mission Paris 2024 et un socle de fonctionnement. L'objectif est d'une part de recentrer les rôles clés des entraîneurs nationaux notamment en favorisant une action au plus proche du terrain pour sublimer la « richesse collective », et en leur donnant des responsabilités identifiées et partagées pour faire avancer les axes stratégiques. D'autre part, le socle de fonctionnement commun est indispensable. Il est axé autour des structures d'entraînement que sont le Pôle Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne, le Pôle France-Relève de Pau, et le Pôle France-Relève de Cesson-Sévigné. Ce socle de fonctionnement commun se structure aussi autour de stages de préparation communs et sur les échéances internationales.

La Cellule d'accompagnement à la Performance

La Cellule d'accompagnement à la Performance a pour objectif de couvrir à terme l'ensemble des champs prioritaires

d'optimisation à la performance tels que la préparation physique, la préparation mentale, le suivi de l'entraînement via *Playsharp*, l'optométrie, la préférence motrice, l'analyse de la performance notamment via les statistiques, le suivi des experts. Son approche doit être proactive sur les moyens mis à disposition des entraîneurs et des athlètes avec une priorisation sur les athlètes et entraîneurs de la cellule Paris 2024.

Le Service haut niveau

Le service haut niveau accompagne les stratégies sportives via une organisation agile garantissant le suivi opérationnel du Collectif France, notamment le suivi RH, budgétaire et logistique. L'accompagnement se fait aussi sur les besoins socio-professionnels des athlètes incluant la mise en liste, le suivi socio-professionnel, le suivi de la surveillance médicale réglementaire (SMR).

Le soutien de l'ensemble de la communauté

Le soutien de l'ensemble de la communauté passe par une communication efficace autour de nos actions et recentrée autour de l'identité « Collectif France ». Le soutien doit venir d'une part par l'ensemble des staffs de la FFCK animé par le projet Olympique et Paralympique, d'autre part via les supporters de l'équipe de France regroupés sous l'égide et l'animation de « La tribu ».

Stratégie des disciplines Olympiques et Paralympique

Stratégie Slalom et CSLX

Déterminants de la performance pour progresser

L'objectif de la Mission Paris 2024 est de contribuer au rang de la France au JOP de Paris en allant chercher l'or Olympique (et médailles) sur les 6 épreuves Slalom – CSLX.

Pour cela, il faut s'appuyer sur les paramètres de performance suivants :

- Prendre les meilleures décisions possibles sous enjeu maximal pendant et entre les manches
- Savoir-faire l'imparfait pour réussir
- Savoir conserver un engagement optimal en course
- Panel, robustesse et maîtrise technique sous stress
- Capacité à répéter des efforts à très haute intensité pendant les manches et à l'échelle de la compétition
- En CLSX, la particularité de la confrontation directe demande d'être capable d'affronter les harcèlements permanents des adversaires tout en tenant son projet de parcours. Il faut maîtriser la notion d'attaque/défense.

L'évaluation des paramètres de performance permet de cibler les actions à mettre en place.

Les objectifs visés sont :

- 3 médailles dont 1 d'or aux JOP Paris 2024.

Organigramme

	Chef de projet homme : Arnaud B	Chef de projet femme : Marianne A	Chef de Projet CSLX : Fred R	Chef de Projet Jeune : Yann LP
Encadrement ciblé	Arnaud Brogniart Benoit Peschier Jonas Turmeau	Marianne Agulhon Nicolas Labat	Fred Rebeyrol	Gwenael Marquer Yann Le Penneec
Athlètes du Collectif France	Anatole Delassus Boris Neveu Cédric Joly Denis Gargaud Chanut Jules Bernardet Malo Quemeneur Martin Thomas Mathieu Biazizzo Mathurin Madore Nicolas Gestin	Angèle Hug Camille Prigent Lucie Prieux Marie Zélia Lafont Marjorie Delassus Romane Prigent	Angèle Hug Benjamin Renia Boris Neveu Camille Prigent Athlètes SHN engagés dans un projet CSLX	Mewen Debligny Simon Hene Tanguy Adisson Titouan Castryck Yohann Senechault Camille Castryck Coline Charel Doriane Delassus Emma Vuitton

Entraîneurs Nationaux (socle à caler en fonction des besoins)	Equipe d'encadrement (EQF Sénior)
Anne B (Vaires sur Marne) Renaud D (Pau)	Marianne A Arnaud B Fred R Jonas T Nicolas L Benoit P
Equipe d'encadrement (EQF Relève)	Team Leader : en construction
Yann L Gwenael M Entraîneur identifiés du PPF	

Définition des liens privilégiés Entraîneur.e.s/Athlètes

La construction des liens privilégiés se base sur un équilibre entre la dynamique collective et le projet individualisé des athlètes. Le rôle de l'entraîneur national dans ces liens privilégiés est de :

- Aider l'athlète à construire son PPI, sur la base du socle de fonctionnement du collectif France.
- Approfondir la relation entraîneur / entraîné afin d'aider les athlètes au travers d'un accompagnement affiné sur les projets de courses.

Les liens privilégiés ne sont pas des relations exclusives d'entraînement.

Stratégie Paracanoë

« Aller plus vite que les autres en toutes circonstances » en réalisant son potentiel dans un contexte à enjeu maximal et en respectant son projet dans un contexte à enjeu maximal.

Les objectifs visés sont :

- 1 médaille d'or
- 2 médailles
- Être présent.e dans 7 catégories

Déterminants de la performance pour progresser

Il est nécessaire de consolider les essentiels de la haute performance en assurant les conditions d'une préparation optimale pour sécuriser la capacité à délivrer tout son potentiel le jour J.

1/ Être capable de s'entraîner plus et mieux :

- Augmenter le socle aérobie
- Augmenter le volume d'entraînement
- Augmenter la qualité de l'entraînement

➤ Améliorer la préparation physique (thèmes clairs, faire de la musculation au service du bateau et explorer de nouvelles disciplines)

➤ Etre disponible : bien gérer les problématiques médicales liées au handicap et assurer la sérénité socio-professionnelle des athlètes

2/ Être capable de s'engager en toutes circonstances

➤ Avoir un état d'esprit forgé pour la résolution de problèmes

➤ Aider à trouver des solutions techniques dans des conditions difficiles

➤ Réaliser son projet de course quel que soit l'enjeu

3/ Matériel

➤ Se mettre à jour sur les sorties de formes de bateaux

➤ Optimiser les calages/réglages

➤ Suivi de l'entraînement sur *playsharp*

➤ Utiliser régulièrement *phyling* (entraînements et compétitions)

4/ Être capable de travailler dans un collectif pour progresser

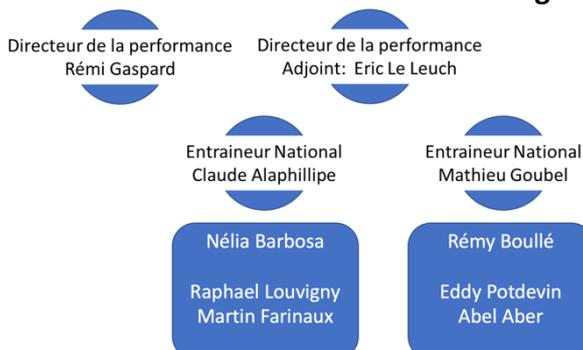
➤ Fonctionner en groupe avec des règles de vie partagées

➤ Parce que nous sommes un nouveau groupe

➤ Parce que cela favorise la coopération et la cohésion

➤ Parce que cela favorise la progression dans l'engagement : s'entraîner plus et mieux

Organigramme



Stratégie Sprint

« Aller plus vite que les autres en toutes circonstances » en réalisant son potentiel dans un contexte à enjeu maximal et en respectant son projet dans un contexte à enjeu maximal.

Les objectifs visés sont :

➤ 1 médaille d'or aux JOP Paris 2024

➤ Maximiser le nombre de top 8

Déterminants de la performance pour progresser

1/ Être capable de générer de l'intensité et répondre aux contraintes énergétiques de la course

➤ Départ : aller à Vmax utile pour la distance

➤ Mise au train : se rendre disponible

➤ Train : maximiser son effort

➤ Résistance finale

2/ Trouver les solutions en toutes circonstances pour aller plus vite que les concurrent.e.s

➤ Par rapport aux conditions (sens et force du vent, vagues, T°C de l'eau)

➤ Par rapport à l'individu (intrinsèque des individus et par rapport aux équipiers)

3/ Stabilité relative d'un équipage

➤ Se mettre à jour sur les sorties de formes de bateaux

➤ Optimiser les calages/réglages

➤ Suivi de l'entraînement sur *playsharp*

➤ Utiliser régulièrement *phyling* (entraînements et compétitions)

4/ Être capable de travailler dans un collectif pour progresser

➤ Fonctionner en groupe avec des règles de vie partagées

- »→ Parce que nous sommes un nouveau groupe
- »→ Parce que cela favorise la coopération et la cohésion
- »→ Parce que cela favorise la progression dans l'engagement : s'entraîner plus et mieux

Optimisation des déterminants pour Paris 2024

Il est nécessaire de consolider les essentiels de la Haute Performance en assurant les conditions d'une préparation optimale pour sécuriser la capacité à délivrer tout son potentiel le jour J.

1/ Être capable de s'engager en toutes circonstances

- »→ Avoir un état d'esprit forgé pour la résolution de problèmes
- »→ Trouver des solutions techniques dans des conditions difficiles
- »→ Réaliser son projet de course quel que soit l'enjeu

2/ Matériel

- »→ Se mettre à jour sur les sorties de formes de bateaux
- »→ Optimiser les calages/réglages
- »→ Suivi de l'entraînement sur *playsharp*
- »→ Utiliser régulièrement *phyling* (entraînements et compétitions)

3/ Être capable de s'entraîner plus et mieux :

- »→ Plateforme de suivi
- »→ Evaluation de la charge via la FC
- »→ Hypoxie pour optimiser les temps de charges et de compétitions
- »→ Etablir un camp de base en Guadeloupe

4/ Disponibilité :

- »→ Assurer la disponibilité sur le site de Vaires-sur-Marne (enjeux aviron et interne FFCK)
- »→ Assurer la disponibilité socio-professionnelle des athlètes

Équipage :

- »→ Un mode de sélection avec un prisme équipage
- »→ Un programme de regroupement équipage

Le collectif France comme base de fonctionnement :

- »→ Un socle de fonctionnement indispensable à la réussite
- »→ Recentrer les entraîneurs nationaux sur les projets de catégorie différenciées en fonction des fonds de jeux et des exigences de la concurrence

Résultats 2021

Durant cette seconde année COVID, nos sportifs et nos sportives ont particulièrement porté haut les couleurs de notre pays sur la scène internationale. Voici ci-dessous, le fruit du travail réalisé (en espérant n'oublier aucune médaille) :

SLALOM

»» CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 et U23 – SOLKAN (SLOVENIE)

Médailles d'or :

- > Mewen Debliquy, Tanguy Adisson et Quentin Maillefer – C1 homme U18 par équipe
- > Simon Hene, Malo Quemeneur et Anatole Delassus – K1 homme U23 par équipe
- > Jules Bernardet, Alexis Bobon, Yohann Senechault – C1 homme U23 par équipe
- > Mewen Debliquy – C1 homme junior

Médailles d'argent :

- > Emma Vuitton, Clara Delahaye et Romane Regnier – K1 dame par équipe
- > Anatole Delassus – K1 homme U23
- > Edouard Chenal – Kayak Extreme junior

Médailles de bronze :

- > Tanguy Adisson – C1 homme junior
- > Emma Vuitton – K1 dame junior
- > Jules Bernardet – C1 homme U23

»» CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIORS - IVREA (ITALIE)

Médaille d'or :

- > Denis Gargaut-Chanut – C1 homme

Médailles de bronze :

- > Marjorie Delassus, Lucie Prioux et Angèle Hug – C1 dame par équipe

»» CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS ET U23 - LJUBLJANAA-TACEN (SLOVENIE)

Médailles d'or :

- > Romane Prigent, Angèle Hug et Coline Charel – K1 dame U23 par équipe
- > Coline Charel – K1 dame U23
- > Nicolas Gestin – C1 homme U23

- > Titouan Castryck – K1 homme U18

Médailles d'argent :

- > Mewen Debliquy, Tanguy Adisson et Quentin Maillefer – C1 homme U18 par équipe
- > Simon Hene, Malo Quemeneur et Anatole Delassus – K1 homme U23 par équipe
- > Angèle Hug, Fanchon Janssen et Doriane Delassus – C1 dame U23 par équipe
- > Romane Prigent – K1 dame U23
- > Emma Vuitton – K1 dame U18
- > Jules Bernardet – C1 homme U23

Médailles de bronze :

- > Jules Bernardet, Alexis Bobon, Nicolas Gestin – C1 homme U23 par équipe
- > Oskar Hillion, Titouan Castryck, Edouard Chenal – K1 homme U18 par équipe

»» CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS - BRATISLAVA (SLOVAQUIE)

Médailles d'or :

- > Boris Neveu, Benjamin Renia et Mathieu Biazizzo – K1 homme par équipe
- > Denis Gargaut-Chanut, Nicolas Gestin et Martin Thomas – C1 homme par équipe
- > Boris Neveu – K1 homme

»» COUPE DU MONDE - PRAGUE (REPUBLIQUE TCHEQUE)

Médaille de bronze :

- > Mathieu BIAZIZZO – K1 homme

»» COUPE DU MONDE MARKKLEBERG (ALLEMAGNE)

Médaille d'or :

- > Denis Gargaut-Chanut – C1 homme

Médaille de bronze :

- > Boris Neveu – K1 homme

»» COUPE DU MONDE DE PAU (FRANCE)

Médaille d'or :

- > Denis Gargaut-Chanut – C1 homme

SPRINT

»» CHAMPIONNATS DU MONDE U18 ET U23 – MONTERMOR (PORTUGAL)

Médaille d'argent :

> Steven Henry et Guillaume Keller – K2 1000 homme

Médaille de bronze :

> Laura Ruiz et Eugénie Dorange – C2 200 dame

PARACANOË

»» CHAMPIONNAT D'EUROPE DE SPRINT ET PARACANOË – POZNAN (POLOGNE)

Médaille d'argent :

> Nélia Barbosa – KL3 200m dame

Médaille de bronze :

> Eddie Potdevin – VL3 200m homme

»» CHAMPIONNATS DU MONDE - COPENHAGUE (DANEMARK)

Médaille de bronze :

> Nélia Barbosa – KL3 200m dame

»» COUPE DU MONDE ICF DE SPRINT ET DE PARACANOË - SZEGED (HONGRIE)

Médaille d'argent :

> Nélia Barbosa – KL3 200m dame

Médaille de bronze :

> Eddie Potdevin – VL3 200m homme

»» JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO (JAPON)

Médaille d'argent :

> Nélia Barbosa – KL3 200m dame

Médaille de bronze :

> Remy Boule – KL1 200m homme

DESCENTE

»» CHAMPIONNATS D'EUROPE DESCENTE SPRINT ET CLASSIQUE (ESPAGNE)

Médailles d'or :

> Maxence Barouh – K1 homme

> Stephane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme

> Lise Vinet, Phénicia Dupras et Pauline Freslon – Kayak dame par équipe

> Pauline Freslon – K1 dame

> Quentin Dazeur – C1 homme

> Elsa Gaubert – C1 dame

> Stephane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme

> Elsa Gaubert et Hélène Raguènes – C2 dame

> Quentin Dazeur et Stephane Santamaria, Charles Ferrion et Etienne Klatt, Hugues Moret et Pierre Troubaday – Canoë Biplace par équipe

> Etienne Klatt – C1 homme U23

> Manoël Roussin et Tanguy Roussin – C2 homme U23

> Etienne Klatt, Charles Ferrion et Louis Passernig – C1 homme U23

> Laura Fontaine – C1 dame junior

> Charles Ferrion – C1 homme U23

> Emma Lacoste, Pauline Georgeon, Laura Fontaine – Kayak dame junior par équipe

> Etienne Klatt, Charles Ferrion et Louis Passernig – Canoë homme U23 par équipe

> Luca Barone, Augustin Reboul et Elias Blais – Kayak homme U23 par équipe

Médailles d'argent :

> Lise Vinet – K1 dame

> Quentin Dazeur, Stephane Santamaria et Etienne Klatt – Canoë homme par équipe

> Felix Bouvet, Maxence Barouh et Paul Jean – Kayak homme par équipe

> Maxence Barouh – Kayak homme

> Pierre Troubaday et Hugues Moret – C2 homme

> Laura Fontaine – C1 dame junior

> Charles Ferrion – C1 homme U23

> Elsa Gaubert – C1 dame U23

> Louis Passernig et Mathis Perreau – C2 homme U23

> Celian Faucher, Tom Ramon et Emile Verdier – C1 homme junior par équipe

> Louis Passernig et Mathis Perreau, Manoël Roussin et Tanguy Roussin – C2 homme U23

> Mathilde Valdenaire – K1 dame U23

> Celian Faucher, Tom Ramon et Emile Verdier – Canoë homme junior par équipe

> Manoël Roussin et Tanguy Roussin, Louis Passernig et Mathis Perreau, Dimitri Tostain et Jérôme Payen – C2 homme U23 par équipe

Médailles de bronze :

> Paul Jean – K1 homme

- > Helene Raguenes – C1 dame
- > Lise Vinet – K1 dame
- > H  l  ne Raguenes – C1 dame
- > Augustin Reboul – K1 homme U23
- > Elsa Gaubert et H  l  ne Raguenes – C2 dame U23
- > Laura Fontaine, Zaura Malinge et Melody Gireaud – C1 dame U23
- > Lacoste Emma – K1 dame junior
- > Celian Faucher – C1 homme junior
- > Etienne Klatt – C1 homme U23
- > Luca Barone – K1 homme U23
- > Elsa Gaubert – C1 dame U23
- > Louis Passernig et Mathis Perreau – C2 homme U23
- > Zaura Malinge et Melody Gireaud – C2 dame U23
- > Titouan Doreau, Dimitri Tostain et Raphael Bonnard – Kayak homme junior par   quipe
- > Laura Fontaine, Melody Gireaud et Zaura Malinge – Cano   dame junior par   quipe

»→ **CHAMPIONNATS DU MONDE DE BRATISLAVA (SLOVAQUIE)**

M  dailles d'or :

- > Lise Vinet – K1 dame
- > Nicolas Sauteur et Etienne Klatt – Cano   homme par   quipe
- > Elsa Gaubert et Laura Fontaine – Cano   dame par   quipe
- > Pierre Troubady/Hugues Moret et Ancelin Gourjault/Nicolas Sauteur – Cano   biplace homme

M  dailles d'argent :

- > Quentin Dazeur – C1 homme
- > Charles Ferrion – C1 homme
- > Luca Barone – K1 homme
- > St  phane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme
- > Luca Barone et Maxence Barouh – Kayak homme par   quipe

M  dailles de bronze :

- > Maxence Barouh – K1 homme
- > Pierre Troubady et Hugues Moret – C2 homme
- > Pauline Freslon et Lise Vinet – Kayak dame par   quipe

»→ **COUPE DU MONDE DE BANJA LUKA (BOSNIE)**

M  dailles d'or :

- > Nicolas Sauteur et Ancelin Gourjault – C2 homme sprint
- > Elsa Gaubert et H  l  ne Raguenes – C2 dame sprint
- > Pauline Freslon – Kayak dame sprint
- > Nicolas Sauteur – Cano   homme Sprint
- > Pierre Troubady et Hugues Moret – C2 homme sprint
- > Quentin Dazeur – Cano   homme
- > Paul Jean – Kayak homme
- > Stephane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme sprint

M  dailles d'argent :

- > Quentin Dazeur – Cano   homme sprint
- > Felix Bouvet – Kayak homme sprint
- > Stephane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme sprint
- > Elsa Gaubert – Cano   dame sprint
- > Lise Vinet – Kayak dame
- > Maxence Barouh – Kayak homme
- > Laura Fontaine – Cano   dame

M  dailles de bronze :

- > Lise Vinet – Kayak dame sprint
- > Laura Fontaine – Cano   dame Sprint
- > Pierre Troubady et Hugues Moret – C2 homme sprint
- > Nicolas Sauteur et Ancelin Gourjault – C2 homme sprint
- > Nicolas Sauteur – Cano   homme

»→ **COUPE DU MONDE DE TREIGNAC (FRANCE)**

M  dailles d'or :

- > Stephane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme
- > Maxence Barouh – K1 homme
- > Nicolas Sauteur – C1 homme sprint
- > Pierre Troubady et Hugues Moret – C2 homme sprint
- > Maxence Barouh – K1 homme sprint
- > Pierre Troubady et Hugues Moret – C2 homme Mass Start

- > Maxence Barouh – K1 homme Mass Start
- > Théo Viens – C1 homme Mass Start

Médailles d'argent :

- > Laura Fontaine – C1 dame
- > Stéphane Santamaria – C1 homme
- > Pauline Freslon – K1 dame
- > Felix Bouvet – K1 homme
- > Fontaine Laura – C1 dame sprint
- > Pauline Freslon – K1 dame sprint
- > Laura Fontaine – C1 dame Mass Start
- > Felix Bouvet – K1 homme Mass Start
- > Stéphane Santamaria – C1 homme Mass Start

Médailles de bronze :

- > Hélène Raguene – C1 dame
- > Théo Viens – C1 homme
- > Manoel Roussin et Tanguy Roussin – C2 homme
- > Lise Vinet – K1 dame
- > Augustin Reboul – K1 homme
- > Felix Bouvet – K1 homme sprint
- > Elsa Gaubert – C1 dame sprint
- > Manoel Roussin et Tanguy Roussin – C2 homme Mass Start
- > Pauline Freslon – K1 dame Mass Start

KAYAK-POLO

»»» CHAMPIONNATS D'EUROPE DE KAYAK POLO - CATANE (ITALIE)

Médailles d'or :

- > Equipe de France KAP seniors dames
- > Equipe de France KAP U21 hommes

Médailles d'argent :

- > Equipe de France KAP seniors hommes
- > Equipe de France KAP U21 dames

MARATHON

»»» CHAMPIONNATS D'EUROPE DE MARATHON – MOSCOU (RUSSIE)

Médaille d'or :

- > Jérémy Candy et Quentin Urban – K2 homme

Médailles d'argent :

- > Quentin Urban – K1 homme short race
- > Cyrille Carre – K1 homme
- > Amelie Kessler et Yseline Huet – K2 dame

Médailles de bronze :

- > Stéphane Boulanger – K1 homme

»»» CHAMPIONNATS DU MONDE DE MARATHON – PITESTI (ROUMANIE)

Médaille d'or :

- > Jérémy Candy et Quentin Urban – K2 homme

Médailles de bronze :

- > Stéphane Boulanger – K1 homme
- > Stéphane Boulanger et Cyrielle Carre – K2 homme

OCEAN RACING

»»» CHAMPIONNATS D'EUROPE OCEAN RACING

Médailles d'or :

- > Claire Dewaste – Junior dame
- > Pierre Vilella – U23 homme

Médailles d'argent :

- > Axel Kempf – U23 homme
- > Nino Didier – Junior homme

Médailles de bronze :

- > Marin Lanee – Junior homme
- > Angie Le Roux – U23 dame

»»» CHAMPIONNATS DU MONDE D'OCEAN RACING – LANZAROTE (ESPAGNE)

Médailles d'argent :

- > Claire Dewaste – Junior dame

Médailles de bronze :

- > Victor Doux – Senior homme
- > Pierre Vilella – U23 homme

RAFTING

»»» CHAMPIONNATS DU MONDE DE RAFTING & HANDIRAFTE - L'ARGENTIERE LA BESSEE (FRANCE)

Médailles d'or :

- > Equipe de France R4 Handiraft épreuve de slalom
- > Equipe de France R4 Mixte épreuve de slalom
- > Equipe de France R4 Mixte Classement général

Médailles d'argent :

> Equipe de France R4 Handiraft épreuve de descente

> Equipe de France R4 Handiraft épreuves de RX

> Equipe de France R4 Mixte épreuve de RX

Médaille de bronze :

> Equipe de France R4 Femmes classement général

FRESSTYLE

»→ **CHAMPIONNATS D'EUROPE - VAIRES-SUR-MARNE (FRANCE)**

Médaille d'or :

> Tom Dolle – C1 homme senior

Médaille d'argent :

> Sébastien Devred – C1 homme senior

Médailles de bronze :

> Jean-Yves Moustrou – C1 homme senior

> Sébastien Devred – K1 homme senior

Des partenariats et des événements relancés !

Communication

L'année 2021 a été ponctuée par un certain nombre de faits marquants en matière de communication, à commencer par le suivi des JOP de Tokyo. Nos athlètes ont bénéficié de la mobilisation de la Tribu, pas sur place malheureusement pour les raisons que l'on sait, mais sur nos réseaux sociaux. Ils ont profité également, avant et pendant les Jeux, d'une belle couverture médiatique, notamment grâce à l'action de notre attachée de presse, Nadège COULET, qui a permis de donner une visibilité renforcée à notre fédération. Un « média day » a été organisé le 22 juin dernier à Vaires-sur-Marne, regroupant les athlètes de nos trois collectifs, en présence d'une vingtaine de journalistes et de média présents.

ar ailleurs, une nouvelle édition de notre campagne d'été et de rentrée - Pagayez en France et Pagayez en club - a été proposée (campagne réseaux sociaux, affiches,

kakémonos...), symbolisant notre volonté constante de mettre en avant à la fois la compétition et la pratique dans nos structures. Nos compétitions de canoë kayak ont également bénéficié d'une couverture audiovisuelle intéressante. Tout d'abord via la chaîne du CNOSF, Sport en France, qui a diffusé successivement le Championnat du monde de raft à L'Argentière-la-Bessée, le Championnat d'Europe d'Océan racing à Cherbourg et le Championnat d'Europe de freestyle à Vaires-sur-Marne. L'ensemble des replays sont consultables sous ce lien : https://www.sportenfrance.com/?s=canoe+kayak+#show_search-video

Sur Sportall, plateforme numérique multisports partenaire de la FFCK, ont été diffusés le Championnat de France Elite slalom et les opens de course en ligne, ainsi que le Championnat de France sprint de Gravelines et le Championnat de France Kayak polo Montpellier. Tous les replays sont disponibles sous ce lien : <https://app.sportall.tv/sport/5f8711bc2a568c003ce7b93b>

Partenariat

L'année 2021 a été marquée par le trentième anniversaire de notre partenariat avec EDF, notre plus ancien partenaire. La Coupe du monde de slalom de Pau, en septembre, a constitué le temps des célébrations de ce partenariat historique.

Les coopérations avec nos autres partenaires ont été consolidées, alors que les liens avec les collectivités locales sur le territoire de Vaires-sur-Marne ont été renforcés. Leur soutien financier a été particulièrement visible à l'occasion de notre événement de retour des Jeux, le Tokyo-Vaires-Paris. Le Conseil régional Ile-de-France, le Conseil départemental 77, les communautés d'agglomération du périmètre géographique, et la Ville de Vaires-sur-Marne ont signifié par leur engagement leur attachement au développement des sports de pagaie, dans la perspective des Jeux, et au-delà.

Événementiel

L'année 2021 a été très dense, notamment du fait du report d'un certain nombre de compétitions programmées en 2020.

La cellule Événement de la FFCK a été renforcée pour répondre à l'ambition fédérale de continuer à être moteur en matière d'organisation de compétitions, nationales et internationales, toute en développant une offre « grand public » de qualité. Sébastien TESTER, CTR historique de la région Ile-de-France, a intégré l'équipe du siège en tant que coordonnateur de la structuration événementielle Vaires-sur-Marne. Cette arrivée symbolise notre volonté forte de pérenniser l'événementiel canoë kayak sur le territoire, en lien avec tous les acteurs locaux : CRCK, clubs, collectivités, monde économique...

Six compétitions internationales ont été organisées cette année sur le territoire national :

- Coupe du monde de marathon à Vaires-sur-Marne,
- Championnat du monde de raft à L'Argentière,
- Championnat d'Europe d'ocean racing à Cherbourg,
- Coupe du monde de descente à Treignac,
- Coupe du monde de slalom à Pau,
- Championnat d'Europe de freestyle à Vaires-sur-Marne.

Sur le stade nautique olympique d'Ile-de-France, outre le Championnat de France Elite slalom et les opens de sprint, a été organisé le Tokyo-Vaires-Paris (TVP), événement de retour des Jeux et premier événement d'envergure grand public organisé sur le stade nautique olympique d'Ile-de-France à Vaires-sur-Marne.

Le TVP a permis de lancer la dynamique Paris 2024 sur le territoire de Vaires-sur-Marne et plus particulièrement sur le site où seront accueillies les épreuves de slalom, de sprint et de paracanoë. Il a rassemblé plus de 7 000 personnes durant tout le weekend (4 000 personnes le samedi et 3 000 le dimanche environ).

Voici les principaux temps de cette belle manifestation :

- LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FREESTYLE : 11 nations / 110 athlètes,
- LA KAYAK PADDLE MARNE : 400 bateaux / 650 participants,
- LE FESTIVAL EAUX VIVES UNSS : 11 collèges, 28 enseignants et 250 élèves,
- PLANETE KAYAK : 3 écoles primaires et 4 classes de Vaires-sur-Marne) soit 110 élèves au total,
- SOIREE DES CHAMPIONS : une quinzaine d'athlètes et entraîneurs mis à l'honneur dont 6 olympiens et 1 paralympien (Slalom, Sprint, Paracanoë) présents aux Jeux de Tokyo 2021, ainsi que des championnes et champions d'autres disciplines,
- LE KIDS PADDLE CHALLENGE : 9 équipes de région / 4 épreuves originales sur eau vive, eau calme et sur la Marne / Vainqueurs : 1^{er} ex æquo : Bretagne et Grand Est – 3^{ème} : Normandie,
- LA VILLAGE DES EXPOSANTS : une trentaine d'exposants,
- LE LANCEMENT DU CLUB PARTENAIRES : 70 participants dont 43 institutions,
- DES ANIMATION SUR L'EAU.

Le TVP, en agrégeant une compétition internationale, des temps pour les scolaires, un challenge inter-régional et des activités « grand public », a constitué une étape importante dans le positionnement de Vaires-sur-Marne comme site de référence en matière d'événementiel pour les prochaines années.

La FFCK, une structure qui continue son développement

Maison des sports de Pagaie

Le projet de construction de la Maison des Sports de Pagaie, s'est accéléré en 2021. La Fédération a obtenu la confirmation d'un soutien de 808 K€ de l'ANS (portant à 3.5 M€ le soutien public) et d'un emprunt de 3.45 M€ du Crédit Agricole Brie Picardie.

Le permis de construire a été obtenu le 11 juin dernier. La Fédération a signé l'acte authentique d'achat le 16 novembre 2021. La phase de consultation et passation des marchés a débuté en novembre. Les entreprises ont remis leurs offres fin décembre.

Système d'information

La pandémie de COVID-19 a profondément modifié les modalités d'organisation et de collaboration au sein de la Fédération. Le déploiement d'office 365 auprès des collaborateurs et des acteurs de la fédérations (instances dirigeantes, commissions, comités régionaux et départementaux) a non seulement permis de faire face aux diverses restrictions sanitaires (confinement, déplacements, télétravail, etc.) mais aussi favorisé l'émergence de nouveaux fonctionnements. Les services de la Fédération ont dû accompagner cette transition aussi bien au niveau siège que dans le réseau.

Afin d'optimiser notre lien avec notre réseau, nous avons également opté pour une nouvelle solution de téléphonie. Nos collaborateurs sont désormais joignables même lorsqu'ils ne sont pas au siège afin d'être encore plus à votre écoute.

Les services sont également intervenus en soutien du déploiement des projets numériques et des événements.

Ressources Humaines

L'ambition et la richesse du projet de l'équipe fédérale élue le 12 décembre 2020 ont pu être mises en œuvre grâce à la principale ressource

de la fédération : ses collaborateurs. Leur implication au quotidien, leurs compétences et leur énergie contribuent au développement de nos projets.

»→ Départs

- Olivier BOIVIN, a demandé sa mutation pour la Martinique au 1^{er} septembre 2021.
- Benoit GILLY et Damien SIKORA ont terminé leur CDD spécifique d'entraîneur après avoir réussi le concours de professeur de sport.
- Yann GUDEFIN a quitté les effectifs dans le cadre de la fin de son contrat de préparation olympique.
- Margaux PINSON, qui a décidé de se lancer dans un nouveau projet professionnel et de vie, est remplacée par Lucas RENARD au poste de Chef du service Accompagnement du réseau fédéral.
- Ophélie SALGADO, alternante en communication, a brillamment fini ses études en septembre.
- Paul SALLE a passé quelques mois en CDD afin de lancer le projet d'application pour les pratiquants, Pag App.

»→ Arrivées

- Juliette DUFOURCQ intègre le SATE, nouvellement constitué, en tant qu'ingénieure hydraulique à la suite du départ de Julien.
- Maïwenn LE FLOCH rejoint DDF sur un emploi sportif qualifié Handi kayak.
- Alban PLANCHAIS remplace Arnaud CLAVERIE, venu renforcer l'équipe événementielle de la fédération, tout comme Sébastien TESTER, ancien CTR

Ile-de-France. Il est remplacé par la poloïste Claire MOAL.

- Edgar CIULLA et Pierre MARTENS, anciens alternants au sein de DCPE, ont été respectivement recrutés au sein des services Partenariat et Évènementiel
- Floriane VIDAL a rejoint l'e-shop afin d'accompagner la montée en puissance des services auprès des clubs.
- Côté Haut niveau, Audric FOUCAUD est arrivé en janvier afin s'assurer la préparation physique des équipes de France olympique et paralympique, puis comme data scientist. Laetitia PARAGE rejoint l'équipe afin notamment d'assurer le suivi socio-professionnel des athlètes de haut niveau. Nicolas LABAT et Marianne AGHULON ont rejoint le collectif slalom et Benoit Bernard celui du Sprint. Simon VALVERDE est enfin arrivé en alternance afin d'intervenir sur la préparation mentale des athlètes.
- Manon TANGUY et Juliette WOLF, qui ont effectué une mission en service civique, ont respectivement débuté leur alternance à la FFCK en septembre au sein des services Animation nationale et Haut niveau. Paul MALNOUX est également arrivé en tant qu'alternant juriste auprès de DDF et de la DAG.

➡ **Carnet rose**

- Félicitations à Arnaud CLAVERIE et Margot LAPLAINE les heureux parents d'Arthur et Jeanne.

Financier

La montée en charge du service comptable est illustrée dans le rapport de la trésorière. Il est à noter que les deux comptables ont notamment fait face à 47 000 écritures comptables en 2021 contre 29 991 en 2016, soit une augmentation d'activité de 56% pour un service resté à deux collaborateurs. On peut saluer le résultat de 32 K€ obtenu dans un contexte contraint lié à la pandémie.

Juridique

Afin de faire face aux problématiques juridiques croissantes et mutualiser les compétences réparties dans les différents services, une cellule juridique transversale a été mise en place. Celle-ci permet de partager les problématiques juridiques rencontrées dans les différents services. Elle a également travaillé sur la refonte de quelques textes comme le Règlement intérieur et ses annexes ainsi que sur les statuts types des CRCK et CDCK.

Le service juridique de la Fédération a également apporté un soutien administratif aux organes disciplinaires qui ont eu à traiter neuf dossiers en 2021.

En guise de conclusion...

2022 est déjà bien lancée, dans les conditions évoquées en préambule... Néanmoins, il nous faut être résolument tournés vers l'avenir et croire en celui-ci !

L'avenir sera donc ce que nous en ferons ! De belles opportunités s'ouvrent à nouveau et en même temps beaucoup de travail nous attend !

Une année 2022 enrichissante est donc à notre portée !

Amitiés à toutes et tous



Emmanuel GIRARD
Secrétaire Général

Introduction

Même si cette pandémie continue à fortement perturber les fonctionnements et les pratiques, ce rapport a pour objet de faire un état sur les licences des sports de pagaie, avant de faire le point sur le fonctionnement de la Commission Sportive et de nos Commissions Nationales d'Activité, un suivi du fonctionnement des Commissions Nationales Médicale et Pagaie Santé et les évolutions de nos textes règlementaires.

La réforme des Licences

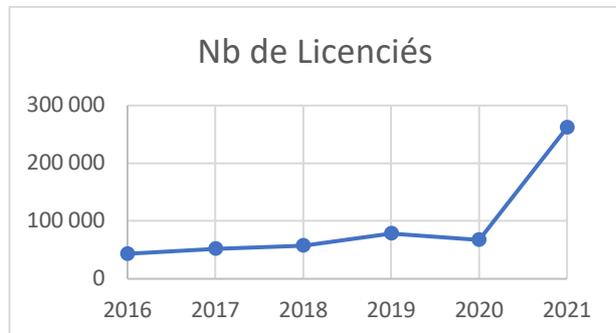
Il faut rappeler que c'est la première année de la mise en place de la réforme des licences, projet engagé et réfléchi depuis 2016. Après plus de 30 années de bons et loyaux services, la Licence Canoë Plus a laissé sa place à plusieurs nouvelles licences avec une tarification différente entre les compétiteurs et les non-compétiteurs. De plus, une licence loisir annuelle pour les jeunes à 20 €, a été proposée tout en leur permettant de participer aux animations sportives départementales et régionales. Enfin, la grande nouveauté provient de la création d'une licence « 3 mois » de date à date et d'une licence « 1 jour » permettant de référencer toutes les personnes venant pratiquer dans nos structures. La terminologie de « Carte » a été reprise comme par le passé mais toutes ces nouvelles cartes correspondent bien à des licences au sens du Code du Sport.

Nous sommes une fédération de sports nature dans laquelle, contrairement à beaucoup d'autres fédérations, les pratiques de loisir et de tourisme sont particulièrement développées. Il est essentiel que nous ne nous limitons pas seulement à comptabiliser la pratique de la compétition, mais pour toutes les pratiques. Les activités physiques et sportives sont essentielles pour la santé de nos concitoyens, pour le sport bien être, pour une pratique au milieu de la nature, pour se ressourcer et relâcher le stress de la vie de tous les jours. La sédentarité est une bombe à retardement sanitaire. Le manque d'activité physique est considéré par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme le quatrième facteur de risque de mortalité prématuré. Le niveau d'activité physique a longtemps été considéré en première approche, comme un facteur d'amélioration en santé publique au vu des bénéfices qu'il procure. Il importe surtout à présent de considérer et d'analyser l'insuffisance d'activité physique comme un risque sanitaire. Les résultats montrent que 95 % des adultes sont en deçà des seuils en durée et fréquence de pratique. Ainsi, 35 millions et demi d'adultes en France sont aujourd'hui exposés à des risques sanitaires élevés mais évitables. Les adultes insuffisamment actifs ou dont les temps de sédentarité s'avèrent élevés s'exposent à des risques cumulés. De plus, les comportements observés chez les adultes font écho à ceux observés chez les enfants et adolescents en termes de comportements familiaux ou sociaux. Toutes nos pratiques doivent être comptabilisées et celles du sport santé et des personnes en situation de handicap complètent cet inventaire, fortement incité par les Conseils Régionaux et l'Agence Nationale du Sport (ANS). L'ANS, dans sa note de cadrage du PSF 2022, rappelle la nécessité de développer les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales sur l'accès aux pratiques sportives, en particulier sur le développement de programmes de sport

santé et de sport-éducation, les actions en direction de la pratique féminine et les personnes en situation de handicap. Le développement du tourisme est un acteur majeur de nos régions et de nos départements et il nous faut y participer.

Toutes les pratiques des sports de pagaies sont légitimes, qu'elles soient annuelles, de compétition, de loisir, de sport santé ou temporaires à des fins de loisir et de tourisme. Il est essentiel que tous les pratiquants soient référencés.

Le nombre total de licenciés de la Fédération a évolué de 43 346 en 2016, à 51 915 en 2017, 57 749 en 2018, 78 370 pour 2019, 67 371 sur 2020, pour atteindre en 2021, 261 835 licenciés. L'objectif de 300 000 licenciés, proposé par le Président Fédéral pour 2024 est dans nos possibilités. Il doit être atteint pour replacer la FFCK dans les dix premières des Fédérations Françaises Olympiques, en nombre de licences.

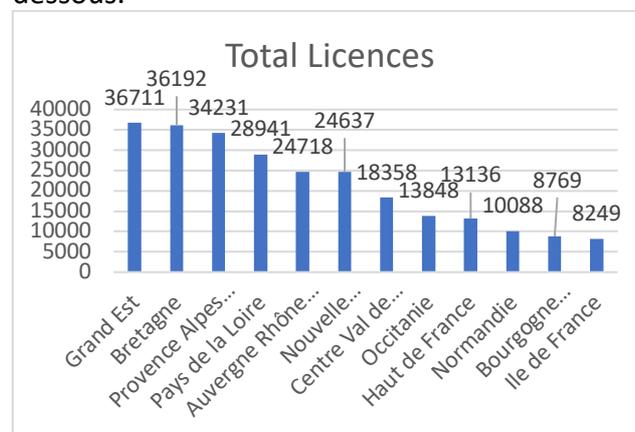


Ces de 261 835 licences se décomposent en 33 269 licences annuelles, 4 725 licences « 3 mois » et 223 841 licences « 1 jour ». Le fait de prendre une licence n'impose pas l'adhésion dans un club. Il faut différencier les adhérents d'une structure qui participent à la vie du Club et certains pratiquants licenciés à la Fédération mais qui n'adhèrent pas à la structure. J'invite tous les clubs à reprendre leurs Statuts sur ce sujet et éventuellement de faire appel au service accompagnement fédéral des structures, pour les aider à préciser ces points dans leurs statuts.

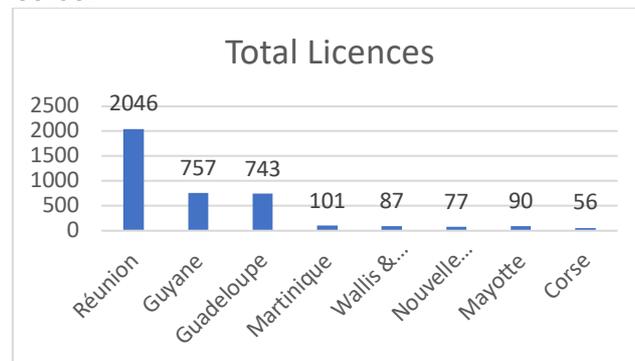
Il est aussi important de rappeler la règle

fondamentale : un pratiquant, une licence. Toute personne qui monte sur l'eau, dans un bateau de l'association ou de la structure, doit le faire avec une licence (sauf dans le cadre scolaire). Ne pas prendre une assurance, est prendre un bien grand risque vis-à-vis des dirigeants et des encadrants. De plus, il est rappelé que toutes les structures affiliées, conformément au dossier d'affiliation signé avec la Fédération, doivent délivrer une licence fédérale à toutes et tous les pratiquants, qu'ils soient temporaires ou permanents, adhérents ou non. Le non-respect de cette obligation est un motif de radiation de la liste des membres affiliés. Seuls, les membres agréés peuvent choisir de prendre ou de ne pas prendre le contrat collectif d'assurance de la Fédération.

Cette forte évolution sur le nombre de licences, modifie la répartition des licenciés par région, représentée dans l'histogramme ci-dessous.



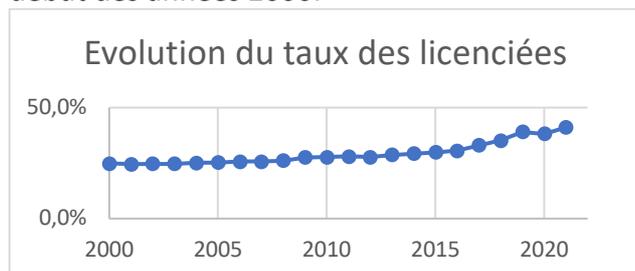
Cet histogramme est complété par celui des DOM-TOM et le territoire particulier de la Corse.



La pratique féminine

La répartition femme/homme sur toutes les licences est une notion importante qui doit être prise en compte, à la demande du Ministère des Sports qui impose dans les critères du PSF, l'augmentation de la pratique et des actions envers les féminines. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail précise dans son rapport du mois de janvier 2022, sur l'évaluation des risques aux niveaux d'activité physique et de sédentarité pour des adultes de 18 à 65 ans, une plus grande sédentarité des féminines. Le temps de sollicitation cardiorespiratoire est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. 83% des femmes n'atteignent pas au moins 150 minutes de sollicitation cardiorespiratoire liée à des activités modérées à intenses par semaine (pour 56% chez les hommes). 37% de la population est en dessous du seuil des 40 minutes hebdomadaires de travail musculaire de résistance. Ce seuil est atteint pour 70% des hommes comparativement aux femmes à 52%. Curieusement, on observe une pratique d'activité physique moins importante de 18 à 44 ans par rapport à la tranche des 45 à 64 ans. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à atteindre l'ensemble des seuils de durée et de fréquence de pratique de sollicitation cardiorespiratoire, de travail musculaire en résistance et d'assouplissement (70 % des femmes n'atteignent pas ces seuils contre 42 % pour les hommes).

Pour les sports de Pagaie, même si le nombre de licencié a fortement augmenté, le taux de féminines dépasse pour la première fois les 40% avec 41,1% à comparer avec un niveau de 39,1% en 2020, et un taux près des 25% au début des années 2000.



Cette évolution est vraiment intéressante et il faut remercier l'ensemble des structures pour permettre cette augmentation, en particulier sur les conditions d'accueil dans les structures. Beaucoup de choses restent à faire mais nous sommes sur la bonne voie.

La pratique Jeune

Les deux dernières années ont été catastrophique pour la pratique d'activités physiques et plus particulièrement pour les jeunes. La télévision, l'ordinateur et les jeux sur les écrans ont empiété sur les activités sportives, en raison des difficultés à se rencontrer, à pratiquer une activité physique avec la fermeture des gymnases, des piscines, des salles de sport, des vestiaires collectifs.

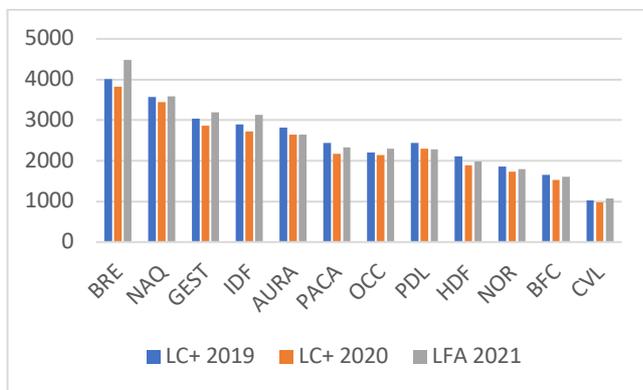


Notre taux de jeunes doit être toutefois corrigé par la forte augmentation du nombre de licenciés passant de 67 000 licenciés en 2020 à 261 000 en 2021.

Lorsque l'on compare les licences annuelles Jeunes de 2021 (licences compétition et loisir) égal à 12 314 et que l'on compare avec les licences canoë Plus jeunes de 2020, soit 10 512, que l'on ajoute les 656 licences Pass Jeunes, les 571 licences Pagaies Couleurs jeunes, les 106 licences famille jeune et les 53 licences bleues jeunes, le total n'est que de 11 898 licences pour 2020, soit une évolution de 3,5% pour la catégorie jeune en 2021. Ce calcul ne prend pas en compte les Licences Pagaie Blanche qui étaient pour une très grande majorité, une licence prise pour une journée. Mais le nombre de licences ne représente pas la pratique d'activités sportives qui a diminué sur ces deux dernières années. Doit-on parler d'une génération sacrifiée ?

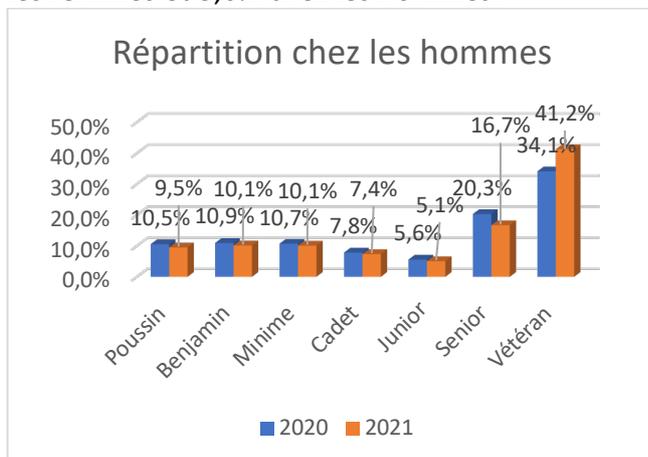
Les Licences Annuelles des Praticants

Ce sont les licences du militant confirmé, obligatoires pour diriger une structure, pour permettre de participer à une compétition, sous condition d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition et d'un niveau Pagaies Couleurs ou pour pratiquer toute l'année, en loisir. Par le passé, c'était la Licence Canoë Plus et il est important de comparer par région. Le nombre a augmenté en 2021 comme le montre cet histogramme ci-dessous avec les licences Canoë Plus pour 2019 et 2020 et les licences Fédérales Annuelles de pratiquants en 2021.

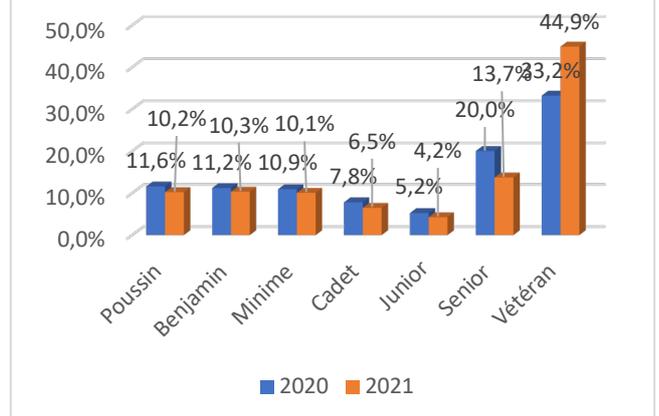


Par contre, les deux autres histogrammes montrent que 2021 est une année, pendant laquelle, le nombre de vétérans a augmenté aux dépens des autres catégories, que ceci soit chez les femmes avec une augmentation de 11,7% et chez les hommes, de 6,1%.

La baisse est particulièrement importante chez les seniors, avec une diminution de 6,7 % chez les femmes et 3,6% chez les hommes.

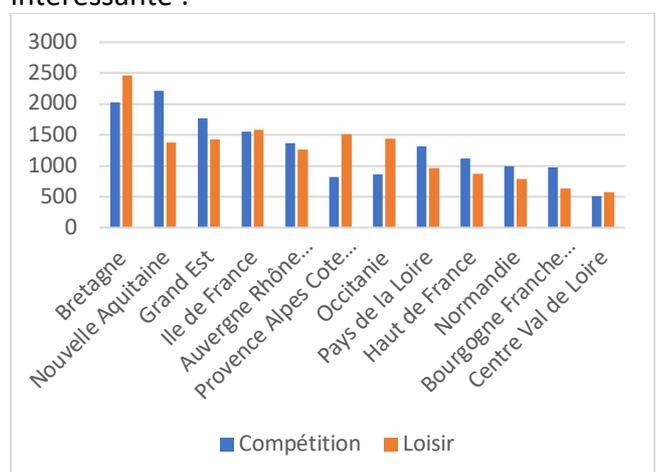


Répartition féminine

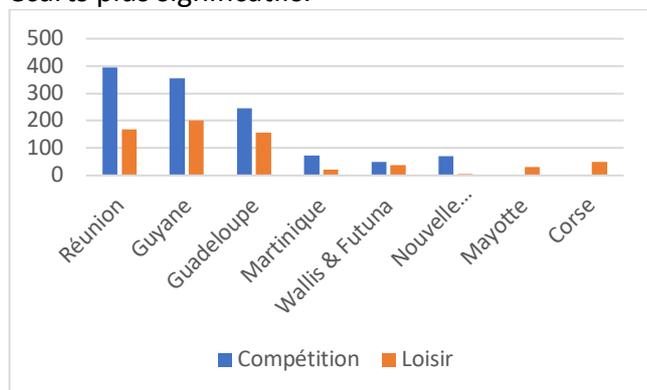


La réduction des poussins est inquiétante avec 1,4% de baisse chez les filles et 1% chez les garçons. Il est vrai que ces catégories sont chronophages en termes d'encadrement, et que la pandémie n'a pas simplifié la situation. La charge de formation incombe en grande majorité au Club, les « Challenges Jeunes » départementaux ont été fortement réduits voire supprimés. Cet accueil des jeunes impose une attention plus prononcée à l'encontre des parents, aux activités qui doivent restées variées, ludiques et dynamiques. L'après activité a aussi beaucoup d'importance avec un petit moment de convivialité avec un chocolat chaud et un petit morceau de gâteau. Il nous faut reprendre ce chemin pour permettre aux jeunes de revenir au sein des structures.

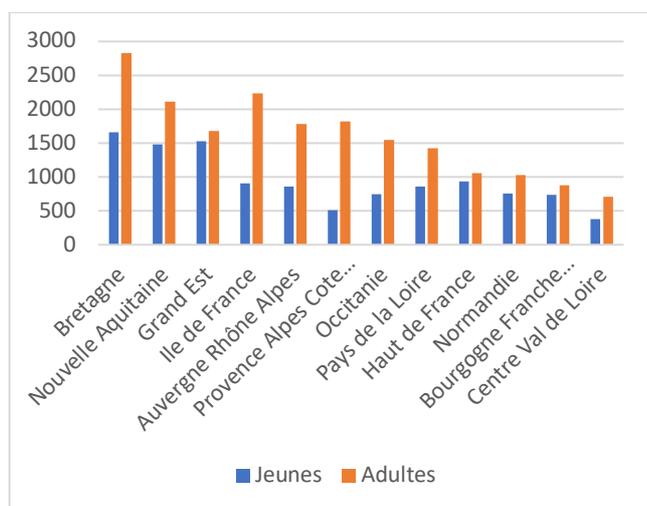
Lorsque l'on regarde les licences compétition et loisir, la répartition par région est intéressante :



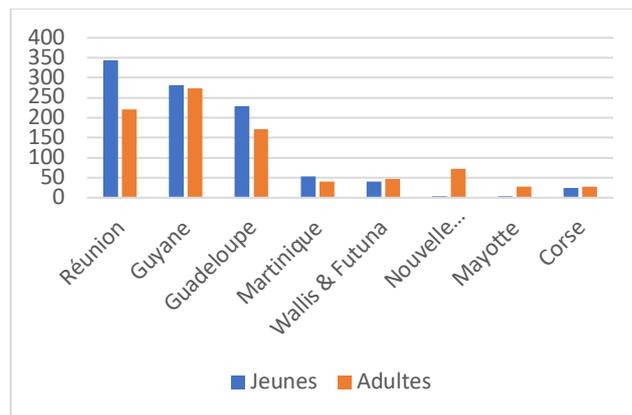
Nous avons dans certaines régions, des écarts faibles entre les deux types de licence au contraire d'autres régions qui observent des écarts plus significatifs.



L'étude est toute aussi intéressante sur les licences annuelles jeunes et adultes sur lesquelles, certaines régions ont conservé un équilibre entre les jeunes et les adultes au contraire d'autres régions dans lesquelles, le nombre d'adultes est beaucoup plus important.

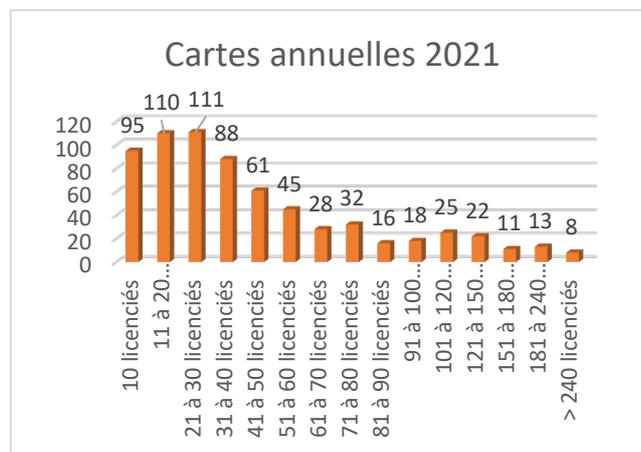


C'est ainsi que la région Ile de France a 2,5 fois plus d'adultes que de jeunes et que celle de Provence Alpes Cotes d'Azur a un rapport de 3,5 entre ces deux populations. Au contraire, les régions Grand Est et Hauts de France sont plus équilibrées.



Enfin permettez-moi de représenter la distribution des Clubs, soit le nombre de clubs pour des groupes de licenciés (licences annuelles). 32% de nos clubs ont entre 11 et 30 licenciés et 32% ont plus de 50 licenciés.

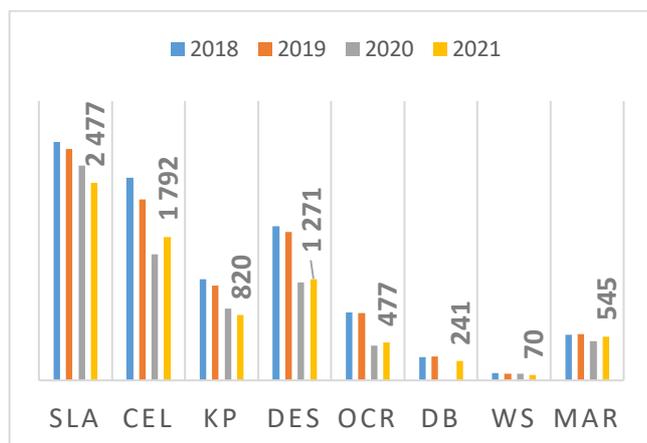
La moyenne du nombre de licenciés par club est de 49, la médiane est à 34 licenciés (50% des Clubs ont moins de 34 licenciés) et le club le plus nombreux est à 382 licenciés. En comptabilisant les membres agréés, ces chiffres sont modifiés avec une moyenne à 44 et une médiane à 29 licenciés.



Les Compétiteurs

Ces deux années de pandémie ont entraîné une diminution du nombre de compétitions avec des annulations de manifestations mais aussi une difficulté à organiser les entraînements dans les structures. Le nombre de compétiteurs qui étaient en 2017 à plus de 11 500 compétiteurs au niveau national, est descendu à près de 7 500 compétiteurs ayant participé à au moins une compétition

nationale ou régionale, sur les logiciels de compétition fédéraux. Le nombre de licences compétition en 2021 est de 16 719 licenciés sachant que les autres licences annuelles de pratiquants représentent 15 568 licenciés. C'est la première année pour laquelle il est possible de faire la différence entre ces deux catégories. Voici l'évolution sur les quatre dernières années, le nombre de compétiteurs par discipline (suppression des doublons en ne prenant que les numéros de licence pour chaque discipline). Le slalom est en tête devant le Sprint et la Descente. Ces deux dernières années sont bien des années très spécifiques et nous espérons tous de pouvoir retrouver en 2022, les conditions pour reprendre le chemin des compétitions et permettre aux jeunes, de retrouver les entraînements réguliers, l'ambiance et la synergie de groupe.

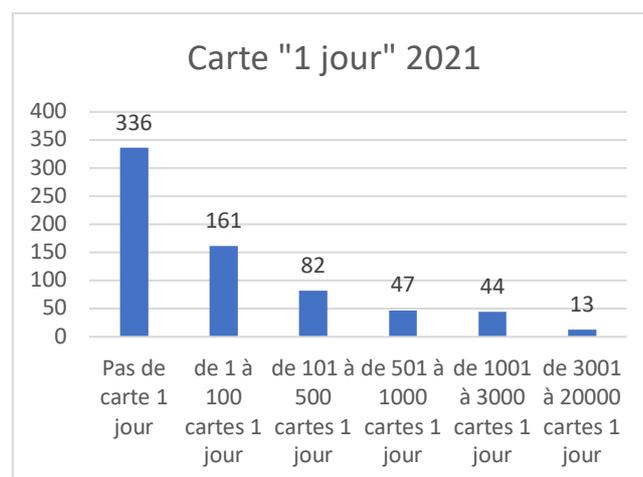


L'École Française de Canoë Kayak

Le Label « École Française de Canoë Kayak » s'obtient sur demande des Clubs, avec la vérification des critères d'attribution, par les services du siège Fédéral. Cette labellisation est obtenue en 2021, par 228 structures dont 71 avec la Mention Sportive, sur un total de 755 Structures dont 72 membres agréés.

Les licences « 1 jour » Cette nouveauté a été bien acceptée par beaucoup de clubs et nous ne pouvons que les remercier

chaleureusement d'avoir accepté les contraintes imposées par la saisie des noms, prénoms, date de naissance et dans la mesure du possible, d'une adresse internet, contrairement aux anciennes procédures pour les titres Tempos. 2021 a vu donc la prise de 223 841 cartes « 1 jour ». Cette réussite est votre réussite et c'est celle qui permet d'afficher le nombre de cette année de 261 835 licenciés.



Si nous regardons la répartition de ces cartes « 1 jour », nous apercevons que près d'un club sur deux soit 336 n'a pris aucune carte « 1 jour » en 2021. Il faut rappeler que cette évolution des licences s'est accompagnée de la suppression des titres Tempos et plus particulièrement des 100 Tempos obligatoires, mises en place au début des années 2000, pour permettre d'assurer dans tous les clubs, des baptêmes ou des embarquements de personnes en cours du processus de prise de licence. C'est époque est révolue, il n'y a plus d'assurance en dehors de la prise d'une licence sur les outils informatiques, même pour la journée.

La Commission Sportive

2021 a permis de présenter aux présidents des commissions, le projet fédéral avec la préparation pour eux de décliner ce projet pour chaque discipline. Nous avons aussi avec le service Animation sportive, repris les Règles Générales des Règlements Sportifs.

Permettez-moi au nom de tous, de remercier les personnes de ce service, pour leur implication au sein de cette animation et le travail sur le calendrier.

Cette année 2022 sera aussi celle du début de la réécriture des Règles particulières pour les règlements de 2023 à 2026. L'objectif est de permettre une lecture plus simple pour les compétiteurs. Nous remettrons en place en 2022, pour chaque règlement, un groupe de travail avec un représentant du BEx, du Conseil Fédéral, le président de la CNA, du Conseiller Technique Référent, d'un membre du bureau de la CNJA, d'une Conseiller Technique du service Animation et du Président de la Commission Sportive. Merci à l'avance pour toutes ces personnes qui participeront aux relectures, pour leurs commentaires.

Les annexes sont reprises en fin d'année mais toujours avec un retard pour la validation. Il nous faut anticiper davantage !

Le suivi de la Commission Médicale et du Comité Pagaie Santé,

J'ai eu le plaisir de participer aux réunions du bureau Médical et du Comité Pagaie Santé. Pour le Comité Pagaie Santé, la formation d'éducateur Pagaie Santé est un des piliers de l'activité sport santé au sein de la FFCK. En effet la présence d'un éducateur pagaie santé dans une structure est une condition indispensable à la signature par un club de la charte fédérale validant l'activité Pagaie Santé. Depuis 2019, 75 candidats se sont présentés à cette formation ; 65 furent validés. La répartition des certifications : 15 en Bretagne, 12 en Grand Est, 12 en Hauts de France, 11 en Ile de France, 11 en Occitanie, 5 en AURA, 3 en Nouvelle Aquitaine, 2 en Bourgogne Franche Comté, 1 en région Centre, 1 en Outre-Mer.

La première campagne de signature de clubs pour la charte fédérale Pagaie Santé a eu lieu cette année 2021, au « Tokyo-Vaires-Paris » pour 8 clubs sur un total de 15 candidats, 1 club étant en cours de finalisation.

Les Statuts de la Fédération, le Règlement Intérieur et ses Annexes,

Les statuts ayant été modifiés à l'Assemblée Générale du mois de septembre 2020, le règlement intérieur a évolué en 2021 avec un vote de l'Assemblée Générale du mois d'avril. L'Annexe 8 sur les règles relatives à la sécurité de nos pratiques, a été modifiée au conseil Fédéral du mois de mai. L'annexe 1 sur les organes déconcentrés de la Fédération et l'annexe 10 sur les licences fédérales ont été modifiées par le Conseil Fédéral du 13 novembre 2021. Une nouvelle proposition de Statuts types pour tous les comités régionaux et départementaux a été proposée sur cet automne, sachant que l'objectif est de permettre à tous les Comités de se mettre en conformité pour la fin 2023.

2022 devrait permettre de valider l'annexe 12 intégrant la Charte d'Éthique et Déontologie et de préciser la composition et le fonctionnement de cette nouvelle Commission. La nomination du Commission nationale d'Éthique et de Déontologie est à effectuer en rappelant l'obligation d'avoir des membres indépendants de nos instances.

En conclusion

2022 devrait être l'année de la reprise des activités dans les clubs et dans les structures, pour nous permettre de retrouver l'accueil des pratiquants avec toutes les formes d'activités au sein de nos structures. Il nous faut utiliser le système Pagaies Couleurs, afin de retrouver un second souffle pour la formation de nos pratiquants, en prenant en compte toutes les spécificités de nos pratiques. Il faut s'appuyer sur le Projet Fédéral de ce début de mandat, sur les axes de développement : Performer, Célébrer les Jeux et Construire notre héritage, tout en préparant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Enfin, je terminerai par un remerciement pour toutes les structures qui ont bien accueilli ce nouveau système de licence, qui a fortement modifié nos habitudes mais qui nous permettra d'avoir une représentation plus réelle de nos activités.



Carole CHEVIET
Trésorière

Les chiffres présentés dans ce rapport reflètent la situation de l'année 2021 au cours de laquelle ont eu lieu les Jeux Olympiques et Paralympique de Tokyo, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui s'est poursuivie avec son lot de contraintes sanitaires.

Le budget initial adopté par l'Assemblée générale le 02 mars 2021 s'établissait à 9M€ et répondait aux trois principes que s'était fixés la fédération : sécurité pour les produits (seuls les produits sûrs inscrits), réalité pour les charges (estimées à leur juste valeur) et clarté concernant la forme.

Les faits caractéristiques de l'exercice 2021

Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo et mise en œuvre des actions du projet fédéral dans le contexte de crise sanitaire

Sur les produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires s'établit globalement à 8,21M€ et résulte principalement des éléments suivants :

Les subventions publiques

L'ANS a versé 3,2M€, dont notamment :

- 2,39 M€ au titre du contrat de performance
- 200 k€ pour le plan data
- 36 k€ pour l'accèsion territoriale
- 23 k€ de soutien/ primes aux jeux, complétés par 20 k€ du Ministère chargé des sports

➤ 527 600€ au titre du contrat de développement, dont 30K€ pour la gestion du PSF et 80k€ pour le développement des applications numériques Pag'App et Sentiers nautiques.

S'ajoutent l'intégration de la quote-part sur 2022 des subventions d'investissement de l'ANS à hauteur de 131k€ en 2021.

Les produits de l'activité associative

Les licences, produits de formation et ventes

2021 a été marquée par la refonte des licences, avec la disparition des titres tempo et l'apparition d'une offre plus large incluant des cartes 1 jour et 3 mois et des licences non pratiquants.

Les produits issus des licences correspondent au budget prévisionnel et s'établissent à 1,5 M€ avec un total, tous titres confondus, de 261 880 licenciés sur 2021.

Les produits de formations s'élèvent à 292 904€, soit une hausse de +60% par rapport à 2020, gage d'une reprise des formations non professionnelles soumises à davantage de contraintes liées à la crise sanitaire.

La centrale d'achat et l'e-shop ont généré un chiffre d'affaires de 780 000€ et dégagent une marge brute de 42 k€.

Partenariat/mécénat

Les partenariats privés et mécénats ont généré des produits à hauteur de 700K€ selon une répartition 80/20.

Le fonds de dotation Canoë Kayak France, sans activité en 2019 et 2020, a signé cette année une convention de mécénat de 60 000€ avec le Crédit Agricole Brie Picardie permettant ainsi de financer des actions d'intérêt général (sport féminin, développement durable, ...)

Sur les charges d'exploitation :

Le total des charges d'exploitation s'établit à 8,18 M€.

La masse salariale

La masse salariale s'établit à 2,3M€, soit une hausse de 30% par rapport à l'exercice 2020, durant lequel elle avait été réduite grâce aux mesures d'activité partielle et aux exonérations de charges. Au 31/12/2021, la masse salariale intègre 38 salariés dont 4 alternants, et 57 conseillers techniques (avec les COP) placés auprès de la FFCK par le ministère des sports, ainsi que les vacances.

Les équipes olympiques et paralympiques

La crise sanitaire n'a pas réduit l'activité fédérale sur les équipes olympiques et paralympiques. Les collectifs ont participé à des stages en prévision des jeux olympiques et paralympiques afin de poursuivre une préparation nécessairement allongée compte tenu du report.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo ont été fortement marqués par la crise de la covid-19. Les protocoles sanitaires, tests obligatoires et la mise en place d'une bulle sanitaire stricte ont entraîné de nombreux surcoûts.

La politique d'accompagnement des structures

La FFCK a poursuivi sa politique d'accompagnement des structures, notamment :

- Fonds d'aide à la création : 3k€
- Outils et supports pour le développement du loisir 5,6k€
- Labels et marketplace services : 32k€
- Projet tourisme 16,9k€

Participation au capital de la SEM IDF LOISIRS

La FFCK a souscrit une participation de 50 K€ au capital de la société d'économie mixte locale Ile de France Loisirs, laquelle a été

choisie par le conseil régional d'Ile de France comme délégataire de service public de l'Ile de Loisir Vaires-Torcy.

La Maison des sports de pagaie

La FFCK a bouclé le dossier de financement par la signature des conventions de financement avec les collectivités et l'accord d'emprunt obtenu auprès du Crédit Agricole Brie Picardie. Les subventions (589k€) et dépenses engagées pour les travaux d'études préalables à la construction de la Maison des Sports de Pagaies (413k€ en 2022) sont inscrites au bilan et donc prises en compte dans la situation financière de la fédération.

La situation financière de la FFCK

Le suivi des activités et du budget de la FFCK en 2021 conduit à un résultat en excédent de 32 884€.

Ce résultat a pu être obtenu, et les surcoûts engendrés par la Covid ont pu être absorbés grâce à la reprise sur provisions prévues à cet effet (180k€ sur provision « Covid » et 169k€ sur provision « surcoûts Tokyo »).

Le Budget 2022

Le budget prévisionnel 2022 soumis au vote de l'assemblée générale sera équilibré avec un total de produits et de charges de 9,02M€.

Ce budget a été élaboré dans le respect des trois principes que s'est fixés la fédération : sécurité pour les produits, réalité pour les charges, clarté dans la présentation, et selon une méthodologie pragmatique en trois phases :

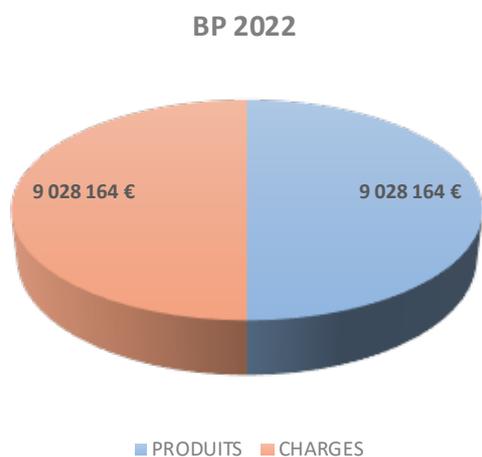
1. Établissement des charges fixes (charges fixes incompressibles, charges liées à l'activité associative, charges liées à certaines prérogatives de puissance public : le haut niveau)
2. Établissement des produits et marges à dégager (estimation des produits et des marges à dégager)

3. Établissement des actions à mettre en place et économies à trouver (point avec les différents services, poursuite des actions lancées dans le cadre du projet fédéral, nouvelles actions lorsque des financements existent, reprise du solde la provision COVID soit 100k€)

La fédération engage ses fonds propres pour l'animation nationale et le haut niveau non olympique à hauteur de 296k€. Dans le cadre de la stratégie partagée avec l'ANS, 400k€ de fonds propres seront mobilisés pour la haute performance olympique et paralympique.

Exercice 2022 – Budget prévisionnel

	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
Résultat prévisionnel	9 028 164	9 028 164€	0 €



RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT DU CONSEIL FEDERAL



Dominique LE BELLOUR
Président du Conseil Fédéral

L'année 2021 a été la première année de fonctionnement du nouveau Conseil Fédéral élu à la fin 2020. Il s'est réuni à quatre reprises, trois fois (le 17 janvier, le 27 février, le 29 mai) en distanciel et une fois en présentiel le 13 novembre.

Force est de constater que les réunions à distance sont bien mieux suivies (3% d'absents) que la seule réunion physique à Vaires-sur-Marne (50% d'absents). Ce schéma, trois rencontres à distance et une réunion à Vaires, sera maintenu pour l'année 2022.

Cela montre, s'il en est besoin, que l'utilisation d'outils à distance favorise la participation aux réunions, même si l'on y perd en convivialité. Les présidents des commissions nationales sont systématiquement conviés, mais leur participation reste très partielle.

L'AG ordinaire s'est tenue le 14 mars 2021. Elle a permis de procéder au remplacement des postes vacants. Deux nouveaux membres ont été élus : Jérôme MITON et Denys REMY en tant que représentants des membres agréés de type A et B, permettant ainsi d'avoir un Conseil Fédéral complet à 22 membres. On ne peut que s'en féliciter, car les membres agréés et conventionnés n'y étaient pas représentés depuis de nombreuses années.

L'implication des membres du Conseil Fédéral dans les instances et les manifestations de la

fédération leur permet d'avoir une vision large du fonctionnement de la FFCK :

- 6 membres sont présidents d'un comité régional ou d'un comité départemental,
- 12 membres participent activement au fonctionnement des commissions nationales (dont 3 présidences) ainsi qu'au sein des groupes de travail,
- Un membre est délégué pour le représenter lors de chaque championnat de France senior,
- Le président est systématiquement invité aux réunions du Bureau Exécutif et au Conseil des Territoires.

Conformément à ses prérogatives, fixées dans les textes de la fédération (statuts et règlement intérieur), le Conseil Fédéral a en 2021 :

- Validé, à l'issue des plénières, les présidences des commissions d'activité,
- Nommé les présidents des commissions de discipline, de la commission de distinction ainsi que leurs compositions,
- Validé les orientations du PSF pour 2021,
- Fixé la date de l'assemblée générale 2021,
- Décidé de l'ordre du jour de l'AG, ainsi que de ses modalités de déroulement,
- Accepté les évolutions du Règlement Intérieur et de ses annexes 1 (organes déconcentrés), 8 (sécurité) et 10 (titres fédéraux),
- Validé le calendrier international et les candidatures fédérales aux instances internationales,
- Approuvé le compte de résultat 2020 et le budget prévisionnel 2021,
- Suivi les évolutions du budget au cours de l'année,
- Décidé du maintien d'une rémunération du Président fédéral, ainsi que de son montant,

- »→ Créé les groupes de travail sur « la mise en œuvre du contrôle du PSF », « le tourisme », « la place des femmes au sein de la FFCK », « la cellule stop violences »,
- »→ Transformé le Comité Pagaie Santé en Commission Pagaie Santé,
- »→ Octroyé des prêts à titre gratuit dans le cadre du Fonds de Développement (20 000 € à 2 associations),
- »→ Proposé l'attribution des médailles fédérales.

De plus, le Conseil Fédéral a été associé au groupe de travail sur l'évolution des statuts des comités régionaux et départementaux.

Au-delà du rôle de surveillance et de validation du Conseil Fédéral, les réunions sont dédiées, pour environ un tiers de leur durée, à la présentation par le Président fédéral, par le DTN et par le Secrétaire général des informations sur les sujets d'actualité, sur l'agenda du Président, sur la mise en œuvre du projet fédéral, sur les équipes nationales, sur la nouvelle politique de titres, sur le projet Paris 2024, sur les contacts avec les partenaires, ...

Les réunions du Conseil Fédéral permettent de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vue exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se déroulent dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance sereine de travail permettant ainsi au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

COMMISSION NATIONALE SPRINT – MARATHON – PARACANOË



Daniel BONIN
Président de la commission nationale

Le fond :

La saison 2021 a été perturbée par la COVID-19. Les Championnats de France de fond ont été disputés en juillet lors des Championnats de France de sprint.



Les Championnats de France Vitesse, Paracanoë et Régions minimales :

Le comité régional des Hauts de France a organisé de main de maître les championnats de France de sprint.

Un programme très chargé avec en même temps les Championnats de France de Fond comme stipulé plus haut. Une amplitude horaire de 8h00 à 19h00 que les bénévoles ont assumé avec le sourire.

Un grand MERCI et bravo à eux tout comme aux juges et gestionnaires de courses.



Le marathon :

Le SPN Vernon a organisé ces Championnats sur un la Seine un bassin difficile mais au cœur de la ville. Le club a su relever le défi d'organiser ces Championnats.

Les clubs étaient présents en nombre, le spectacle a été de qualité.

Remerciement et félicitations à l'organisateur et ses bénévoles pour cette belle organisation. COCORICO !!!

Nos seniors ont brillé lors des Championnats du monde, ils conservent leur titre de Champion du monde en K2 avec Quentin URBAN et Jérémy CANDY, le second K2 Cyrille CARRE et Stéphane BOULANGER sont aussi sur le podium en prenant la 3ème place. Stéphane ayant obtenu la 3ème place en monoplace.



Le paracanoë :

Le paracanoë poursuit son chemin avec une reconnaissance et une intégration grandissante notamment lors des différents championnats de France. Cependant, il est tout de même à noter que le développement marque un peu le pas, avec une baisse des effectifs par rapport aux années passées. Différentes raisons possibles ont été identifiées : d'une part, l'organisation des derniers championnats de France a été perturbée par la crise sanitaire en lien avec la Covid-19 ce qui n'a pas toujours permis aux responsables de déployer l'ensemble des actions recommandées pour les parathlètes (en dédiant par exemple une équipe spécifique de bénévoles). L'accueil et l'accompagnement des personnes concernées peut être donc plus complexe. D'autre part, les membres de l'équipe de France paracanoë, fer de lance au niveau national, sont désormais entrés dans une dynamique de haut niveau depuis l'apparition de la discipline aux Jeux paralympiques de Rio en 2016 : leur programme et leur planning se sont intensifiés simultanément (nombreux stages, Opens de France, compétitions internationales, etc.), avec en pointe de mire les Jeux paralympiques de Paris 2024. De ce fait, pour ces raisons légitimes, ils sont régulièrement absents des compétitions composant l'animation nationale : les autres athlètes déplorent parfois le manque de confrontation, le niveau général baisse donc d'un cran et le public comme les élus regrettent de ne pouvoir assister aux performances des porte-drapeaux français à l'étranger. En 2022, il faudra donc continuer d'étoffer le nombre de participants aux différents championnats de France afin, entre autres, d'alimenter le collectif EDF paralympique.

Toutefois, il faut souligner que les parathlètes se renouvellent. C'est le fruit du travail de détection engagé il y a 3 ans et cela se poursuit. La perspective d'intégrer systématiquement les catégories paracanoë

devra à court terme se concrétiser dans les futurs annexes/règlements sportifs (notamment concernant le marathon), ceci dans un souci de clarification et d'adaptation vers une société plus inclusive.

Afin de réfléchir de manière globale à ces questions et plus encore, un groupe de réflexion prospective « handikayak / paracanoë » a vu le jour. L'idée est d'échanger sur les bonnes pratiques, de positionner ou repositionner le handikayak /paracanoë au cœur des disciplines (puisque c'est un sujet transversal) et anticiper, accompagner ou impulser des perspectives qui vont nécessairement évoluer. Ce projet, dont le référent national paracanoë est à l'initiative, émane des divers échanges avec les pratiquants concernés. Ce groupe inclus les techniciens et un membre du BEX de la FFCK, pour qui le sujet est d'importance. Une instance élargie sera proposée au cours de l'année 2022 afin que ceux qui le souhaitent puisse être force de proposition dans une dynamique participative. Dans cette perspective, l'implication des clubs, premier maillon local d'accueil, sera indispensable.

Focus : éclairage sur 2 points concernant le haut niveau et la haute performance paracanoë :



EQF paracanoë

La saison 2021 a commencé par la Coupe du Monde à Szeged (Hongrie) en mai avec deux médailles (argent pour Nélia BARBOSA en kayak KL3 Femme et bronze pour Eddie POTDEVIN en pirogue VL3 Homme qui valide par la même occasion un quota supplémentaire pour les Jeux Paralympiques de Tokyo). A noter la 4e place de Rémy BOULLE qui se place comme outsider sur les prochaines échéances paralympiques à venir. Martin FARINEAUX et Patrick VIRIAMU qui atteignent les finales B manquent malheureusement tous les deux le quota de qualification aux Jeux de Tokyo.

Après cette belle entrée en matière, Nélia et Eddie renouvellent un podium (2ème et 3ème place) lors des Championnats d'Europe à Poznan (Pologne).

A l'occasion des Jeux Paralympiques, les 3 athlètes qualifiés brillent et montent sur les podiums (argent pour Nélia BARBOSA en kayak KL3 Femme et bronze pour Rémy BOULLE en kayak KL1 Homme). Eddie POTDEVIN (pirogue – VL3 Homme) termine à la 6e place d'une course paralympique disputée et longtemps indécise. Félicitations à eux et au staff !

Enfin la saison internationale s'est achevée par les Championnats du Monde à Copenhague au mois de septembre 2021 avec une belle 3ème place pour Nélia BARBOSA en kayak KL3 Femme, deux 4e place pour Rémy BOULLE en KL1 et Eddie POTDEVIN en VL3H. Martin FARINEAUX (KL3), Abel ABER (VL3) et Raphaël LOUVIGNY (18 ans - KL3) accèdent à la finale B et sont restés engagés tout au long des courses.



La Relève issue des «Talent Tests »

La FFCK a participé et s'est engagée pleinement dans le dispositif de détection et de transfert de talents des sportifs en situation de handicap mis en place par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) à partir 2019. Ces opérations prévues en 2020 et 2021 n'ont pas pu être réalisées sous cette même forme en raison des confinements et des limitations de la pratique sportive avec la Covid. Néanmoins, des initiatives locales (clubs et/ou comités volontaires) pilotées par le national ont été mis en place en 2021 avec en complément des actions de types regroupements régionaux afin de faire émerger de nouveaux talents en paracanoë.



L'objectif visé pour ces athlètes en devenir est Paris 2024 et Los Angeles 2028 où le paracanoë sera présent dans 10 épreuves après l'ajout de la pirogue féminine VL3F (6 en kayak et 4 en pirogue).

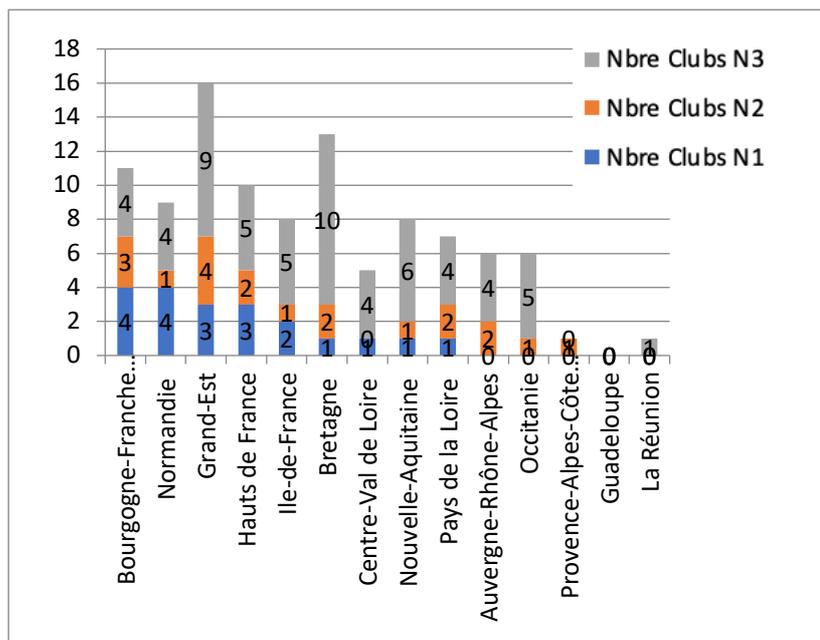
Nos juges :

Nos juges internationaux ont représenté la course en lignes et le marathon sur les bassins européens et mondiaux. Chaque année la CNA soutiens les candidatures auprès de Bex, afin qu'ils soient proposés.

Au niveau national, les formations ont été mises en standby du fait la pandémie, il nous relancer la machine en 2022.

Quelques chiffres :

Nombre de clubs classés par régions et niveaux



Saison 2021 :

Pour la saison 2021 les réunions interrégionales et les plénières auront fait évoluer le calendrier avec la suppression des sélectifs interrégionaux de Fond et l'entrée de la Short Race dans notre calendrier 2022. Ce calendrier très compliqué à mettre en place de même que trouver des organisateurs qui, après le 2 ans de pandémie, ont du mal à se mobiliser.

Bonne saison à tous.



Franck LACROIX

Président de la commission nationale

Année 2021 encore impactée par la crise COVID.

Après le **championnat de France à l'automne 2020** et la **Coupe du Monde à Pau**, la saison s'est de nouveau arrêtée.

Fin novembre, une 1ère réunion de concertation avec les présidents des commissions régionales slalom a eu lieu afin de déterminer le programme 2021 pour donner suite à la quasi-absence de course en 2020/ La possibilité de faire une montée intermédiaire à l'issue de la première journée de coupe de France pour les N3 et N2 semble une solution pour redonner un peu de perspective notamment chez les jeunes. La suite de la saison et l'organisation des championnats de France est également abordée.

Début de saison espéré fin février avec possibilité d'évolution en fonction du COVID (voir <https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2020/12/2.-Compte-rendu-CNA-Slalom-27-novembre-2020.pdf>)

Compte tenu de l'évolution et l'ouverture des courses seulement fin mai, chaque division n'a pu avoir qu'un week-end de courses à 3 manches uniques et montée dans la division supérieure pour le reste de la saison. Ont suivi 3 autres réunions en distanciel du même type. L'accès aux championnats de France ne pouvant se faire en fonction des résultats de coupe de France, il est décidé de décider des quotas par région en fonction de la

participation régionale lors des championnats de France de la saison précédente. Des ajustements ultérieurs permettent à un nombre plus important de U15 et U18 d'y accéder.

Le bilan de ces **championnats de France à BOURG St Maurice** est marqué par 9 jours de courses (Vétérans U15, U18, équipages, équipes de Club, Finale N1 et Xtrem, tout cela sous protocole COVID avec pour les non-vaccinés un test tous les 2 jours.

Une **plénière pendant les France** en présentiel a eu lieu mais avec un effectif très réduit compte tenu des restrictions sanitaires imposées. La suite de la saison y a été décidée et notamment le mode de sélection des athlètes pour accéder à la N1 puis la N2 :

<https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2021/08/CR-Réunion-CNA-Slalom-Mercredi-21-juillet-2021-.pdf>.

Une décision a pu être prise concernant la fin de saison 2021 SLA.

- Le 15 décembre 2021, la mise en liste N1/N2 2022 est réalisée sur la base d'un classement national modifié – Le classement national modifié a pris en compte les compétitions du 1/09/20 au 15/12/21, moyenne des 4 meilleurs performances, dont 1 nationale,
- Les champions en titre sont protégés en N1,
- Les quotas par division se répartissent comme suit (hors dérogation HN) :

	N1	N2
K1H	70	230
K1D	50	120
C1H	40	95
C1D	25	40

De septembre à décembre la saison a repris avec les régionaux.

La CNA a mis en place des réunions avec les clubs afin de faire un état des lieux pour déterminer en accord avec le projet fédéral un schéma directeur du slalom de 2023 à 2026.

Principaux résultats de la saison :

Master à Cracovie : 12 médailles dont 5 titres pour une première course master ICF accompagné par la CNA Slalom donc par la Fédération.

- C1H 34-44 ans : 2ième Vincent GANTHIER
- C1H 45-54 ans : 3ième Christophe DESPRES
- C1H 55-64 ans : 1er Xavier JOURDAIN, 2ième Jean Charles REBY
- K1D 35-44 ans : 1ere Sophie COLBUS
- K1H 35-39 ans : 1er Jérôme OLHAGARAY, 2ième Nicolas MANGEOLLE
- K1H 55-64 ans : 1er Xavier JOURDAIN
- C2H : 2ième Jean Charles REBY / Grégory GANTHIER
- C2M : 1er Sophie COLBUS/ Vincent GANTHIER
- C1H par équipe : 2ième Vincent GANTHIER/ Christophe DESPRES / Jean Charles REBY
- K1H par équipe : 3ième Jérôme OLHAGARAY/ Nicolas MANGEOLLE / Xavier JOURDAIN

Championnats du Monde à Bratislava :

- Champion du monde par équipe pour les K1H (Boris Neveu, Mathieu Biazizzo et Benjamin Renia)
- Champion du monde par équipe pour les C1H (Denis Gargaut-Chanut, Martin Thomas et Nicolas Gestin)
- Champion du monde individuel pour Boris Neveu

Finale de la Coupe du Monde à Pau :

- Vainqueur du classement général de la coupe du Monde en C1H : Denis Gargaut-Chanut.
- 1er sur la finale de Pau Denis Gargaut-Chanut en C1H

Coupe du Monde Seu d'Urgell :

- 1er kayak Xtrem/ Boris Neveu

Championnats d'Europe U18/U23 à Solkan :

4 titres et 6 médailles :

Résultats par équipes :

- C1H : 1ers Mewen DEBLIQUY, Tanguy ADISSON et Quentin MAILLEFER
- K1D : 2èmes Emma VUITTON, Clara DELAHAYE et Romane REGNIER
- K1H : 1ers Simon HENE, Malo QUEMENEUR et Anatole DELASSUS
- C1H : 1ers Jules BERNARDET, Alexis BOBON et Yohann SENECHAULT

Résultats Individuels :

- C1H U18 : 1er Mewen DEBLIQUY, 3ème Tanguy ADISSON
- K1D U18 : 3ème Emma VUITTON
- K1H U23 : 2ème Anatole DELASSUS
- C1H U23 : 3ème Jules BERNARDET
- KH U18 Extrem : 2ème Edouard CHENAL

Jeux Olympiques de TOKYO :

- Marjorie DELASSUS : 4ème
- Boris NEVEU : 7ème
- Martin THOMAS : 5ème

Championnats du monde U18/U23 Ljubljana Tacen :

4 titres et 8 médailles

Résultats par équipes :

- U23 K1D 1ère (Coline Charel, Romane Prigent et Angèle Hug)
- U23 K1H 2ème (Anatole Delassus, Simon Hene et Malo Quemeneur)
- U23 C1D 2ème (Fanchon Jansen, Doriane Delassus et Angèle Hug)
- U23 C1H 3ème (Nicolas Gestin, Alexis Bobon et Jules Bernardet)
- U18 C1H 2ème (Mewen Debliquy, Tanguy Adisson et Quentin Maillefer)
- U18 K1H 3ème (Tituon Castryck, Edouard Chenal et Oskar Hillion)

Résultats Individuels :

- U23 K1D Coline CHAREL Championne du Monde et Romane PRIGENT 2ème
- U23 C1H Nicolas GESTIN Champion du Monde et Jules BERNARDET 2ème
- U18 K1H Titouan CASTRYCK Champion du Monde
- U18 K1D Emma VUITTON Vice-Championne du Monde

Coupe du Monde Markkleeberg :

- Vainqueur de la manche C1H : Denis Gargaut Chanut
- 3ème de la manche K1H : Boris Neveu

Coupe du Monde de Prague :

- 3ème de la manche K1H : Mathieu Biazizzo

Championnats d'Europe Seniors à Ivrea :

- Denis Gargaut Chanut Champion d'Europe
- C1D 3ème (Marjorie Delassus, Lucie Prioux et Angèle Hug)

CLASSEMENT CHT FRANCE ELITE Vaires-sur-Marne

- **KAYAK DAME** : 1. Camille PRIGENT / 2. Romane PRIGENT / 3. Carole BOUZIDI
- **KAYAK HOMME** : 2. Mathieu BIAZIZZO / 2. Benjamin RENIA / 3. Mathurin MADORE
- **CANOË DAME** : 1. Marjorie DELASSUS / 2. Lucie PRIOUX / 3. Margaux HENRY
- **CANOË HOMME** : 1. Denis GARGAUD CHANUT / 2. Cédric JOLY / 3. Alexis BOBON

Championnat de France U18 U23 Bourg St Maurice

- U15 Combiné Dames : 1 Camille Vuitton 2 Rozmarina Estanguet 3 Ester Narduzzi

- U15 Combiné Hommes : 1 Cornu Martin 2 Triomphe Yanis 3 Elouan Debliquy
- U18 Combiné Dames : 1 Laurine Salesse 2 Camille Castryck 3 Romane Regnier
- U18 Combiné Homme : 1 Emilien Courtiade 2 Shayam Affre Loris 3 Adisson Tanguy
- C1D U15 : 1 Rozmarina Estanguet 2 Lynn Gordiano Bobee 3 Camille Vuitton
- C1D U18 : 1 Camille Castryck 2 Laurine Salesse 3 Zoe Laurent
- C1H U15 : 1 Martin Cornu 2 Elouan Debliquy 3 Ianis Triomphe
- C1H U18 : 1 Mewen Debliquy 2 Tanguy Adisson 3 Emilien Courtiade
- K1D U15 : 1 Camille Vuitton, 2 Camille Brugvin, 3 Laurette Laly
- K1D U18 : 1 Ilona Martin Laemle, 2 Laurine Salesse, 3 Cerise Babin
- K1H U15 : 1 Ianis Triomphe, 2 Titouan Estanguet, 3 Martin Cornu
- K1HU23 : 1 Lukas Estanguet Santamaria, 2 Rafael Lerusse, 3 Edouard Chenal
- C2H : 1 Blaise / l'Huilier 2 Jacou / Baudouin 3 Busson/Louveau
- C2M : 1 Bouzidi / Daille 2 Salesse/ Baldoni 3 Bronchet/ Bruneau

XTREM :

- Champion de France Seniors: Lucas Latimier 2 Jacou Benjamin 3 Regnier Hugo
- Champion de France U15/U18 : Adisson Tanguy 2 Monasse Hugo 3 Derame Max
- Championne de France : Delassus Doriane 2 Pellicer Laura 3 Roux Adeline

Je tiens à remercier toute l'équipe de bénévoles et de CT pour leurs travaux tout au long de l'année



Mathias GERARD

Président de la commission nationale

La descente, l'esprit de la rivière en compétition

Le début de saison 2021 fut marqué par la pandémie de la Covid-19 qui a vu la première compétition officielle démarrer à mi-juin et un report en fin de saison de la coupe du monde de Treignac. Néanmoins, après une saison 2020 sans championnat de France à cause de la crise sanitaire, la saison 2021 a permis de mettre en avant trois sites lors des trois événements majeurs de la saison :

1. Retour à La Plagne

Le retour tant attendu des championnats de France sur La Plagne, 10 ans après les derniers championnats de France organisés en 2011 et 09 ans après les championnats du monde de 2012, la navigation sur Bellentre-Aime, les chronos en sprint, classique, mass-start et par équipe, ont permis de vivre une semaine pleine. Quelle joie de revoir les plus jeunes découvrir les rapides d'Aime, les plus anciens retrouver leurs repères sur un parcours connus mais peu pratiquer depuis 10 ans. La Plagne, parcours d'excellence pour la Descente a enfin réussi à revenir. La nouvelle épreuve de Mass-start a également démontré sa capacité à réussir sur un des parcours les plus exigeant.

Les difficultés rencontrées sur l'héritage des mondiaux de 2012, qui a vu s'écouler une période inédite de 10 ans sans championnat de France, doit nous faire progresser sur la construction des suites

après l'organisation d'un événement majeur. Un programme ambitieux de compétitions nationales et internationales est en cours de construction sur le site de La Plagne pour la période 2023-2026.

2. Treignac, acte II

La coupe de monde de Treignac, qui fut déplacée fin septembre à cause de la pandémie, fut une très belle répétition grandeur nature à moins d'un an des championnats du monde 2022. Treignac a accueilli trois manches de coupe du monde, Classique, Sprint et Mass-start, ainsi qu'une compétition nationale Classique. Treignac, en plus de la qualité sportive du site, relève d'un caractère spécial d'accueil et de convivialité de la Descente qui furent importante à retrouver après une période difficile. La trilogie Treignac se termine au printemps 2022 avec les championnats du Monde qui sera l'événement majeur de l'Olympiade pour la Descente. Nous attendons l'équipe de France aussi performante que lors de cette coupe du monde. Il sera alors ensuite nécessaire de construire l'héritage de ces mondiaux pour réussir à conserver le même dynamisme qu'il y a depuis les mondiaux de 2000.

3. Bassin de Vaires-sur-Marne

Les championnats de France minimes par équipe de région et finale coupe de France se sont déroulés sur le bassin olympique de Vaires-sur-Marne à La Toussaint. Cet événement majeur de fin saison, organisé par les descendeurs du comité régional Ile de France, a permis de mettre en valeur le site et le bassin. Un bassin assez lent mais techniquement intéressant qui permettra à l'avenir d'avoir un site de niveau national pour la Descente. Néanmoins, la question du coût d'accès aux bassins artificiels doit être résolue si on souhaite pérenniser des compétitions sans mettre en difficulté les organisateurs.

Suite de l'olympiade

La saison 2021 a malgré un début d'année sans compétition, pu voir se dérouler les trois événements majeurs (championnats de France, coupe du monde, championnats de France minimes des régions). La saison 2022 s'annonçait optimale, avec un calendrier travaillé en avance. Malheureusement, la crise sanitaire ayant obligé l'annulation des événements préparatoires, l'organisateur identifié pour 2022 a dû abandonner le projet. La recherche d'un site remplaçant fut difficile et il a été obligé de séparer au dernier moment pour 2022 le championnat de France classique du championnat de France sprint.

Les difficultés de trouver un site et un organisateur sur une semaine pleine en juillet doivent nous faire évoluer. Le changement climatique va continuer d'accroître les incertitudes sur les niveaux d'eau des rivières naturelles. Les bassins artificiels sont un outil important mais pour certains ayant un coût d'exploitation trop élevé pour assurer un intérêt d'organiser dessus. Nous devons donc réussir à mieux identifier les risques sur certaines organisations et privilégier des solutions robustes quitte à ne pas être dans le schéma habituel (championnats de France en juillet par exemple). L'agilité des clubs, compétiteurs et organisateurs est déjà remarquable, elle va devoir encore être plus marquée à l'avenir.



Affiche championnats de France 2021 La Plagne

Évolution règlement 2023-2026

La commission nationale Descente a effectué plus de réunions de travail et d'échange avec les PCRD (Président des Commissions Régionales Descente). Les échanges très constructifs portent entre autres sur les évolutions des règlements sur la période 2023-2026. Une évolution importante portera sur les modifications des catégories d'âges. Le travail de réflexion a été mené avec un groupe de travail inter-commission qui a permis de prendre le temps d'évaluer les impacts et intérêts d'un tel changement. La Descente a eu un positionnement évolutif qui a conduit à proposer de basculer les catégories minimes, cadets et juniors en U15 et U18 à partir de 2023. Cela va amener à revisiter la place dans l'animation nationale des minimes qui n'était pas totalement aboutie.



Lise Vinet, championne du monde 2021, lors de la coupe du monde de Treignac (crédit photo Bruno Dazeur)



Patrick FAUDOT

Président de la commission nationale

L'année 2021 fut encore extrêmement difficile pour l'activité Dragon Boat en raison de la crise sanitaire qui nous a contraints à annuler l'ensemble de nos animations Nationales sauf le Championnat de France.

De plus du fait que nous sommes sport d'équipage, la plupart des clubs n'ont pu reprendre la navigation que très tardivement au mois de mai.

Championnat de France organisé par le club de Mantes la Jolie les 2 et 3 octobre, l'occasion de se retrouver après 2 années sans compétition.

Malgré la météo très difficile (pluie et vent) les 25 clubs représentés par 250 compétiteurs enthousiastes et ravis de se retrouver sur l'eau pour se confronter.

Le championnat a été dominé sportivement par le club local mais les courses furent très disputées et 11 clubs sont montés sur les différents podiums.

Au classement général de ce championnat le top 5 :

- 1 – ASS Sportive MANTAISE
- 2 – SN BESANCON Canoë Kayak
- 3 – Les Pelles CHALONNAISES
- 4 – CK Amicale Laique TOUL
- 5 – Red Star Club CHAMPIGNY

Cependant encore une année blanche sans compétition pour l'Équipe de France suite aux annulations des compétitions Internationales

Pour 2022, la situation est d'ores et déjà très compromise avec la guerre en Ukraine, pays où 2 championnats devaient se tenir. Des solutions de remplacements sont à l'étude.

Lors de la plénière du 16 janvier, la commission Nationale a été reconduite dans ses fonctions avec les membres suivants :

- Patrick FAUDOT (Président)
- Thomas ARGENSON (compétiteur - Classements)
- Pascale BEAURY (Développement sud-ouest)
- Xavier BEUZEVILLE (Référént juge)
- Karine CAIVEAU (Formation pratique non compétitive)
- Isabelle MACHEFER (Suivi projet)

CNA accompagnée des personnes ressources suivantes :

- Agathe SANANIKONE (Communication)
- Gérard DECHENAUD (Règlements sportifs)
- Théo VAREY (Mise en place des bateaux sur les compétitions)
- Jean Luc SOLLER (Gestion de course)

Ainsi que le soutien de l'Animation Sportive et Fédérale :

- Conseiller Technique : Lionel FRAISSE
- Manager Équipe de France : Patrick MASSON
- Référént BEX : Carole CHEVIET

La fin de l'année a été plus particulièrement consacrée à la concertation et à l'écriture du **nouveau projet sportif qui nous mènera en 2024**, à la fois ambitieux et réaliste, en voici les grandes lignes :

Développement Territorial de la pratique :

Constat : Pratique du Dragon Boat dans toutes les régions

➤ Pratique sportive actuellement dans seulement 6 régions : AURA, Bourgogne Franche Comté Grand Est, Ile de France, Normandie et Occitanie. Seulement 3 avec un championnat régional (AURA, Bourgogne Franche Comté Grand Est)

➤ Pratique sportive dans seulement 15 clubs (30 – 35 avec fusion)

➤ **Objectif de conquête de nouvelles régions** : Faciliter la création de Commission Régionales

➤ **Objectif de conquête de nouveaux clubs** : Obj 25 clubs (70 avec fusion). Poursuite du développement dans les régions déjà pratiquantes. Par la conquête de nouvelles régions

➤ **Objectif doublement du nb de licenciés** compétition : obj = 500 (2024)

Renforcement de l'Animation Nationale :

➤ **Offrir une animation Nationale sur toute l'année :**

- Objectif = garder les clubs mobilisés sur l'aspect compétition
- Proposer une animation sur la période hivernale (indoor)

➤ **Renforcer nos capacités d'accueil sur les compétitions :**

- Prévoir de passer rapidement sur des formats de courses à 5 bateaux (permet d'accueillir plus d'équipage sur une compétition)

➤ **Renforcer notre communication** (interne et externe à la CNA)

Renforcement des compétences et transmission :

➤ **Avoir au niveau national un pool de formateurs**

- Certificateur barreurs
- Certificateurs PC
- Formateurs juges
- Gestionnaires de courses
- Organisateur de compétition

➤ **Monter le niveau de compétence de nos entraîneurs de clubs**

- Construire un véritable plan de formation de nos entraîneurs de club

➤ **Renforcement de l'équipe CN DRA** avec l'ajout progressif de chargé des missions

Héritage 2024 :

➤ **Profiter des JOP pour monter le Dragon Boat**

- Trouver une solution pour participer massivement à un événement Grand public en DB

➤ **Faciliter la progression de l'Équipe de France** pour l'obtention de résultats internationaux

- Accéder à une démonstration d'Équipe Nationales lors des JO

➤ **Candidater à l'organisation d'un Championnat du Monde des Nations** d'ici 2026 à Vaires-sur-Marne

Pour tout contact avec la commission nationale : cna-dragonboat@ffck.org



Frédéric ESCAFFRE
Président de la commission nationale

En 2021, le kayak Polo en France a beaucoup souffert de la particularité d'être une des seules disciplines collectives de la Fédération Française de Canoë Kayak et de Sport de Pagaie. Nous avons dû malheureusement annuler les coupes de France, mais malgré les différents confinements ou interdiction de pratiquer des sports collectifs, nous avons réussi à proposer une animation nationale pour toutes les divisions et décerner tous les titres de Champion de France. La gestion de tous ces événements a demandé beaucoup d'efforts, d'engagement et de réactivité, et je tiens à remercier les membres de la Commission Nationale d'Activité Kayak Polo, les responsables de compétitions ainsi que toutes les structures accueillant les compétitions.

Les enjeux à courts, moyens et longs termes portés par la CNAKP :

- »→ Développement du Kayak polo sur le territoire,
- »→ Suivre et accompagner l'évolution de la vision FFCK (Promotion de l'activité, cadres techniques, PPF Kayak Polo etc...).
- »→ Animer les compétitions Nationales et optimiser les calendriers afin de satisfaire les exigences du haut niveau, mais aussi le développement dans les régions.

L'activité notable de la CNA en 2021 :

- »→ Gestion des championnats, réactivité disponibilité
- »→ Élaboration et rédaction du règlement 2022 et annexes
- »→ Assurer le développement et la qualité de l'arbitrage
- »→ S'assurer de la prise en compte du Kayak polo au niveau des instances : DTN, conseil fédéral, bureau exécutif.
- »→ Mise en place d'affichage numérique sur les compétitions
- »→ Mise en place d'une cellule vidéo pour assurer des directs (diffusion des Play Off 2021 Dame en streaming sur Sportall, et des play off Hommes sur youtube FFCK Kayak Polo)

Environ 2500€ d'achats de matériel vidéo / streaming afin de développer la diffusion des événements kayak polo, 250 chasubles d'arbitres ont été achetées et seront fournies aux arbitres Nationaux en Dotation. Fort investissement dans le corps arbitral, notamment dans les actions de coaching et d'évaluation.

Nous continuons le travail sur la qualité de l'arbitrage avec les arbitres internationaux, et d'ailleurs nous sommes toujours à la recherche de personnes souhaitant s'investir dans l'arbitrage aussi bien National qu'international.

Un grand merci aux responsables de compétitions ci-dessous sans qui aucune de ces compétitions ne serait possible.

Divisions	2021	
N1 Hommes	Denis Sainte Martine	
N1 Dames	Faustine Grandin,	
	Tiffany Bazin	
	Claire Moal	
N2 Hommes	Arnaud Guillerey	
N3	NEM	Thomas Tapin
	A	Valentin Soullard
	B	Éric Vignet
	C	Damien Duquenne
	D	Emanuel Vivien
U18	Geoffrey Lebret	
U15	David Droual	
Coupe de France Hommes	Julien Courteille	
Synthèse journées, Planification/Goal	Mathieu Loir	

PlayOff Hommes
PlayOff Hommes

Infos Matches Progression

1		Montpellier I
2		Avranches I
3		Corbeil-Essonne I
4		Acigné I
5		Condé-sur-Vire I
6		Saint-Grégoire I
7		Saint-Omer I
8		Pont-d'Ouille I

Championnat National Excellence Mixte

#	Equipe
1	Condé-sur-Vire II
2	Avranches II
3	Acigné II

PlayOff Dames

Infos Matches Progression

1		Avranches I F
2		Acigné I F
3		Montpellier I F
4		CD Loire-Atlantique I F
5		Cestas I F
6		CD Calvados I F

Championnat Nationale 3

Infos Matches

1		Biache I
2		Pont-d'Ouille II
3		Corbeil-Essonne II

Championnat Nationale 2 Senior Hommes

#	Equipe
1	Décines-Meyzieu I
2	Saint-Nazaire I
3	Vern-sur-Seiche I

Championnat de France -15

#	Equipe
1	Thury-Harcourt 15 I
2	Saint-Domineuc - Acigné 15 I
3	CD Loire-Atlantique 15 I

Championnat de France -18

#	Equipe
1	Avranches 18 I
2	CD Loire-Atlantique 18 I
3	Montpellier 18 I



Catherine BOULAN

Présidente de la commission nationale

Je tiens en tant que présidente de cette commission à remercier sincèrement chaque membre et conseiller juridique de la Fédération Française de Canoë Kayak tant par la qualité des échanges, l'écoute, le professionnalisme que par leur disponibilité.

Le bureau exécutif fédéral a donc saisi trois fois la commission de discipline d'appel. Ce compte rendu ne vise pas à faire l'apologie des décisions prononcées sur l'année 2021, mais seulement à restituer notre ressenti.

L'année 2021 aura été marquée par des affaires estimées délicates, d'une part à la suite de la difficulté à pouvoir se réunir en présentiel (crise sanitaire), et d'autre part, en raison du décalage chronologique des affaires ainsi que de la saisine de la commission. Nous pouvons nous féliciter dans ce contexte de notre adaptation et de l'organisation via le service juridique de la FFCK, de séances en distanciel réduisant fortement l'impact lié aux difficultés de se libérer en un temps restreint. Chaque arbitrage s'est conclu en réunissant un conseil de discipline délibérant à huis clos, tenant compte des recherches réalisées pour conduire les différents dossiers et des appuis précieux de chaque membre de cette commission.

C'est pourquoi, la commission disciplinaire d'appel a eu à cœur de pouvoir délibérer sur chaque situation et s'est investie pour mener à terme chaque procédure avant la date butoir.

Globalement, la commission a manqué d'éléments factuels ; la mission de la commission disciplinaire d'appel s'appuie sur des faits, a un rôle d'alerte, se doit de protéger les environnements. C'est dans ce sens que nous avons débattu pour prendre les décisions pour lesquelles nous sommes investis par les règlements du code du sport ainsi que ceux de la FFCK.

Pour conclure, tous mes remerciements se dirigent vers chaque membre de la commission, Bruno, Jean Luc, Vincent, sans oublier les services du siège Lucas puis Paul et Alexandra.

Un humble et sincère Merci à Vous tous,



Samuel BONVALET

Président de la commission nationale

Introduction et remerciements

La nouvelle olympiade, débutée en cette année 2021 pour mener l'ensemble de notre Fédération vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 n'a pas laissé la Commission Nationale Enseignement et Formation sur le bord de la route.

Nous devons saluer le travail et l'implication de Céline RECULET, Directrice Technique Nationale Adjointe (DTNA) en charge du développement et de la formation ; Benoît LEHUEDE, Responsable du service formation ; Caroline BARBAUT, Caroline LOIR, Amélie PALASZ, Stéphanie TRANEL, Nicolas PARGUEL, Pierre DEVAUX et Antoine DUCOURET qui nous rejoignent ponctuellement lors des réunions du Bureau Enseignement et Formation (BEF).

Nous saluons le collectif des Cadres Techniques Régionaux et Nationaux (CTR et CTN) qui œuvrent sur le terrain des apprentissages et de la formation tout au long de l'année en symbiose avec les Commissions Régionales Enseignement et Formation (CREF), et notamment leurs Présidentes et Présidents. Nous remercions le Président Fédéral Jean ZOUNGRANA, son équipe et son Directeur Technique National (DTN), Ludovic ROYE, pour la confiance qu'ils nous portent et la complémentarité qui saura continuer d'être nôtre durant l'année à venir.

Nous avons une pensée très amicale pour Maïwenn LE FLOC'H qui a œuvré cette année au sein du BEF avant de rejoindre les services

du développement du handi-kayak au sein de la Fédération. Nous savons pouvoir nous appuyer sur son expertise, sa bienveillance et ne manquerons pas de la solliciter en cas de besoin à l'avenir.

Enfin, nous n'oublions pas Didier CHAVRIER, Vice-Président Fédéral en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation qui assure la cohérence des travaux effectués, au regard des orientations politiques données par le Bureau Exécutif de notre Fédération.

Présentation du BEF 2021-2024

C'est, cette année encore, avec beaucoup de ferveur qu'au terme de ce rapport et pour toutes ces actions, je tiens à remercier les membres du Bureau Enseignement Formation, pleinement investis dans leurs missions, soucieux de nombreuses réflexions, propositions et d'échanges.

Ces membres sont :

- Sylvie BARATHIEU, déléguée sur :
 - La formation des dirigeants,
 - La professionnalisation,
 - La formation à distance ;
- Rémi FRANÇOIS, délégué sur :
 - Le dispositif Pagaies Couleurs,
 - La rénovation de la filière de formation,
 - Le guide fédéral ;
- Juan GUERRERO, délégué sur :
 - L'accessibilité des formations et des diplômes aux personnes en situation de handicap,
 - La formation des juges et arbitres,
 - La formation des entraîneurs ;
- Guillaume VILAIN, délégué sur :
 - Les prérogatives en mer,
 - Les spécificités des disciplines de mer ;

! ANNONCE !

- ... ← un siège, si possible féminin, est à pourvoir au sein du BEF.

Bilan 2021 : dans la continuité de l'Olympiade 2017-2020

Suite à la véritable montée en puissance de notre commission sur l'olympiade précédente, les temps d'échanges et de travaux se sont succédés à raison d'une réunion du BEF durant deux heures, à minima, chaque mois, de manière distancielle. Nous nous sommes également regroupés physiquement à l'occasion du bel évènement que fut Tokyo-Vaires-Paris, début octobre. Il était alors agréable de se retrouver pour réfléchir et avancer sur les travaux de la commission mais également pour pagayer de concert en aidant l'ensemble des pratiquantes et des pratiquants lors de la descente de la Marne, en particulier pour assurer la sécurité au moment de l'arrivée sur le site olympique.

L'aboutissement des projets mis en place durant la mandature précédente a permis de concrétiser et de renforcer cette année la véritable transversalité qui existe entre notre groupe de travail et l'ensemble de toutes les autres commissions.

Focus : "Communication"

Nous n'ignorons pas que nous devons développer la communication liée à l'ensemble des dispositifs déployés afin de mieux les faire connaître, vous aider à vous les approprier et pouvoir ensuite les exploiter comme il vous sont les plus utiles. Nicolas PARGUEL intervient d'ores et déjà sur les colloques des Équipes Techniques Régionales (ETR) afin de poursuivre l'accompagnement des cadres dans l'appropriation des outils présentés ci-après.

Du côté du BEF, c'est également une période d'adaptation aux outils dématérialisés que nous fournit la FFCK au travers des comptes web Office 365, notamment Teams qui nous a clairement fait gagner en productivité notamment pour les réunions en visio-conférence et les révisions coopératives des comptes rendus et autres règlements sur lesquels nous travaillons. Des tutoriels vidéo

d'utilisation des outils seraient les bienvenus pour nous toutes et tous...

Pour faciliter la communication avec les différentes CREF et les accompagner au plus proche du terrain, une répartition des membres du BEF entre les régions a été proposée. Il est à féliciter la proactivité des premiers échanges qui ont eu lieu en amont de l'assemblée plénière de la CNEF, fin janvier.

Voici la liste des régions, par référent au BEF :

- Rémi F. : Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), Nouvelle Aquitaine (NAQ), Occitanie (OCC)
- Guillaume V. : Bourgogne-Franche-Comté (BFC), Hauts-de-France (HdF), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Pays-de-la-Loire (PdL)
- Samuel B. : Bretagne (BRE), Ile-de-France (IdF), Normandie (NOR)
- Juan G. : Grand Est (GRE), Centre-Val-de-Loire (CVL)

À côté de cela, fin janvier, une infolettre électronique émanant du Service Formation de la FFCK est parvenue sur les messageries de nombreux membres de notre réseau : Élus et élues de la gouvernance fédérale, Présidentes et Présidents de Comités Régionaux et Départementaux, Présidentes et Présidents de CREF, CT, Entraîneurs Fédéraux (EF), Moniteurs Fédéraux et Monitrices Fédérales (MF) ainsi que l'ensemble des Aspirants MF (AMF).

Nous envisageons de renouveler cette communication, brève mais efficace, chaque trimestre. Nous espérons qu'elle répondra aux attentes de chacun et chacune. Entre-temps, nous incitons tous les pratiquants et toutes les pratiquantes à échanger avec leurs cadres et tous les cadres à échanger avec leur CREF, qui sont, elles, en contact avec le BEF, pour répondre aux questions de chacun et chacune.

Partie II : Outils pédagogiques

Pagaies couleurs

Depuis longtemps l'outil Pagaies Couleurs s'adresse au public débutant, permet l'accession aux premières compétitions et l'engagement en formations. Toutefois, un pan

complet restait inopérant, déconnectant ce dispositif de nos meilleurs athlètes nationaux et de leur entraînement. C'est une véritable satisfaction de constater que, dorénavant, Pagaies Couleurs par son évolution, sera également un élément moteur pour les pagayeurs et les pagayeuses en croisant les contenus de formation et ceux du haut niveau. Sa prise en compte pour la détection des athlètes devient effective.

L'évolution du dispositif Pagaies Couleurs, annoncée depuis plusieurs années, est déployée depuis janvier 2021. La transversalité n'est jamais aussi prégnante qu'à travers cet outil.

Vous le savez maintenant, ces pagaies sont obtenues par support jusqu'au niveau jaune intégrant le Dragon Boat, la Pirogue, le Raft, le Stand Up Paddle, en plus du Canoë et du Kayak, puis par discipline, parmi les 15 identifiées, à partir du niveau vert.

La structure des référentiels n'a pas changé, on y retrouve toujours les capacités environnement, la sécurité, et technique, dorénavant couplée à la culture sportive, apparaissant auparavant au niveau Bleu.

Ainsi, par le biais de la Commission Sportive, regroupant l'ensemble des Présidents des Commissions Nationales d'Activités, des équivalences sont désormais possibles entre les niveaux compétitifs et les capacités « Technique et Culture Sportive » des disciplines, aux niveaux Rouge et Noir. Certaines commissions ont d'ores et déjà pu nous communiquer l'avancement de leurs travaux et nous savons pouvoir compter sur le sérieux de chaque CNA pour qu'il en soit ainsi dans les prochaines semaines pour l'ensemble des disciplines. Conscients que ce sujet s'ajoute à la rédaction des projets de développement de chaque discipline, eux-mêmes directement impactés par le dispositif Pagaies Couleurs, nous les en remercions chaleureusement. Nous tenons également à mentionner l'implication de chacune d'entre elles, aux côtés des CREF pour la transmission des listes

de cadres habilités de niveau 2 (H2) : Certificateur Pagaies Couleurs jusqu'à Noir.

Focus : Lien avec la CESIND

Ce thème impacte nos pratiques à tous les instants mais, ne le nions pas, n'apparaît pas au niveau d'exigence qu'il mériterait dans la formation de nos pagayeurs et pagayeuses. Aussi, c'est un véritable lien qui se renforce avec la commission Espaces Sites et Itinéraires de la Navigation Durable. Ce lien doit permettre la création de contenus disponibles aisément par l'ensemble de nos utilisateurs et utilisatrices menant à une meilleure formation de nos cadres aux sujets de la réglementation de l'accès à l'eau et de l'environnement. Ces contenus serviront également à l'ensemble de nos pratiquants et pratiquantes soucieux de posséder la capacité Environnement du dispositif Pagaies Couleurs correspondant à leur niveau de connaissance.

Focus : Regroupement H2 Mer

Un regroupement des H2 kayak de mer a eu lieu les 19 et 20 février 2022 à Paimpol (22) avec plus de vingt personnes.

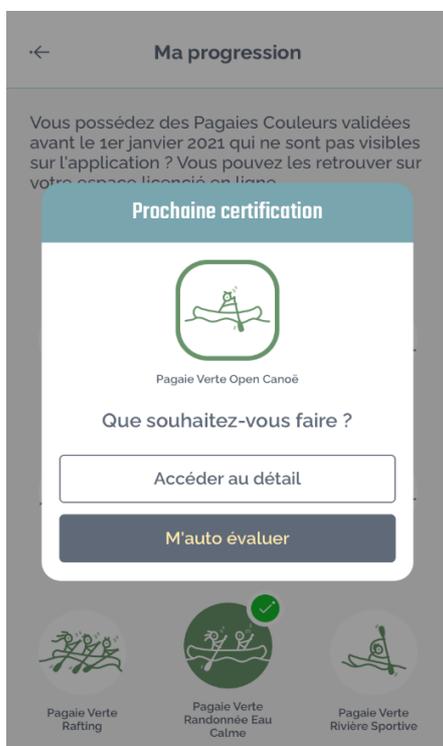
Il a permis d'échanger sur les attendus des certifications rouges et noires en évaluant quelques stagiaires mais aussi de décerner l'habilitation H2 à des cadres H1 titulaires d'une Pagaie Rouge ou Noire Kayak de Mer.

Pagaie Rouge	
Brieg JAFFRES	Sylvain BRUN
Dominique PARGNY	Benoît RICARD
Noël HABASQUE	Loup TOURNANT

Focus : Les pagaies couleurs sont dans Pag'App !

Les nouvelles technologies ne cessent de révolutionner nos pratiques. L'application Pag'App est, pour notre Commission Nationale, un véritable bienfait ! Interactif à souhait, le système d'auto-évaluation proposé pour chacune des Pagaies Couleurs, ne pourra

que renforcer la motivation de l'ensemble de nos payeurs et de nos payeuses en quête d'évolution de leur niveau de pratique. Nous tenons à remercier les personnes qui ont œuvré à cette mise en place.



Pagaies Couleurs Jeunes

Des interventions du groupe de travail ESIND pourront par la suite se déployer en région tel que cela a pu être effectué, et continue de l'être, pour la présentation du dispositif PC et de son pendant jeune, le Carnet des enfants de l'eau, autrement appelé « Nirvelli ».

Nous remercions sincèrement la commission Mini Pag' pour la considération apportée à cet outil et savons que celui-ci renforcera les animations nationales Mini Pag' qui seront mises en place dès la fin du mois de mai et dans les années à venir.



Focus : « Nirvelli, le Carnet des Enfants de l'Eau »

Ce carnet, véritable outil motivant pour notre public le plus jeune puisque destiné prioritairement aux enfants de 9 à 12 ans, s'adapte aux envies et ambitions de chacune et de chacun. Il a été créé et diffusé durant l'été. Il n'est pas de frein qui puisse interdire sa présentation à de plus jeunes payeurs et, nous avons pu constater l'engouement de plusieurs adultes chevronnés lors d'utilisations plus personnelles. Ce carnet innovant se doit d'être présenté pour être utilisé au mieux. Il demande un réel accompagnement spécifique. Son utilisation doit se faire progressivement par des structures et des cadres motivés. Aussi, nous remercions les régions où les services fédéraux ont pu intervenir pour l'expliquer auprès des ETR, des stagiaires en formation AMF et MF ou lors d'autres temps d'échanges. Bien entendu, il est encore envisageable d'organiser de tels moments en d'autres endroits. Conçu avec des experts de la pédagogie et des membres de la commission Mini Pag', ce livret est également utilisé avec le public scolaire et les premiers retours sont très encourageants.

Mémento de la Monitrice et du Moniteur de Canoë-Kayak

Il est apparu incontournable de mettre à jour, dès le premier trimestre 2021, notre premier outil de formation fédérale, le Mémento de la Monitrice et du Moniteur de Canoë-Kayak. Pour donner suite à l'évolution de nos pratiques, à notre changement de dénomination et afin de mieux prendre en compte l'ensemble de nos payeurs et payeuses, l'ouvrage édité en 2018 se devait d'être actualisé. C'est maintenant chose faite, l'édition 2021 circule au mieux et nous tenions à attirer votre attention sur l'importance portée en son sein quant à la prévention des violences sexuelles et sexistes. Ce sujet capital doit dorénavant clairement apparaître dans les programmations de nos parcours de formation sur l'ensemble du territoire. Les services et la

cellule Stop Violence restent à notre disposition afin de permettre cette mise en place et de lutter ainsi de manière préventive contre de tels actes.

Partie III : Formations fédérales

Filière Monitorat Fédéral



Focus : évolutions réglementaires

La création du Monitorat Eau Calme est maintenant effective. Une option Eau Calme du MFPC a été mise en place dans certaines régions alors que d'autres restent en attente de candidates et de candidats pour engager le processus formant des moniteurs polyvalents sur les différents supports de navigation en eau calme.

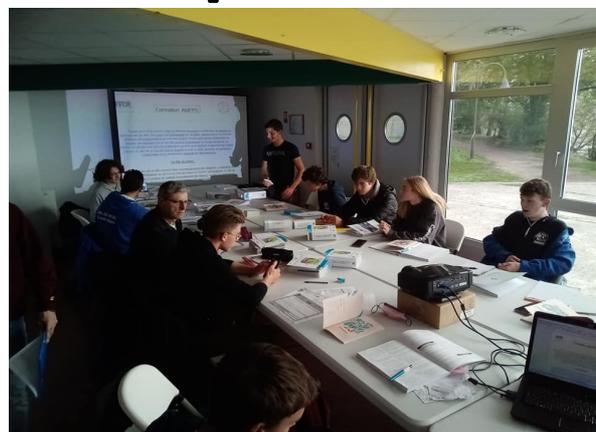
Des évolutions réglementaires des MFPC Eau Calme – Mer (EC-Mer) et des AMFPC ont été actées ouvrant plus de possibilités de pratiques aux encadrants : notamment en wave-ski et en surf-ski :

La suppression de l'esquimautage obligatoire dans le référentiel de compétences de l'AMFPC répond aux sollicitations des pratiquantes et des pratiquants des disciplines récemment arrivées dans le dispositif Pagaies Couleurs.

La suppression de toute référence à la houle dans les prérogatives d'exercice de l'AMFPC et du MFPC options EC-Mer, ainsi que la possibilité pour ces MFPC d'organiser des sorties jusqu'à 2 milles nautiques d'un abri et dans des conditions de vent allant jusqu'à 4

beauforts sont de réelles avancées cohérentes avec les pratiques du milieu Mer, judicieusement demandées par des experts de terrain, convaincus et convaincants.

Focus : e-learning



La plateforme de formation à distance de la FFCK est elle aussi fonctionnelle. Il est dorénavant possible de créer des parcours de formation variés. Une première formation « former à distance » a été proposée aux salariés du siège fédéral en début d'année 2021. Elle sera de nouveau proposée. La Commission Régionale Enseignement Formation Occitanie s'est positionnée comme structure pilote et a dématérialisé une partie de l'AFMPC et du MFPC via la plateforme (modules théoriques, certification écrite...). Il est actuellement proposé que les autres Commissions Régionales Enseignement et Formation identifient des référents régionaux intéressés par un module de formation à distance permettant de construire les temps théoriques type de l'AMFPC.

Filière Entraînement Fédéral

La formation des entraîneurs est un enjeu stratégique. Il nous a paru nécessaire de simplifier et de rendre plus accessibles les formations de premiers niveaux.

Des modifications administratives vont être proposées prochainement : lors de l'entrée en formation le prérequis du MFPC sera remplacé par la détention d'une Pagaie Couleurs Bleue ; les modules EF1 pourront être organisés par

des clubs ayant un entraîneur reconnu formateur fédéral et identifié sur les listes H2 ; l'avis de la Commission Régionale Enseignement Formation sera obligatoire avant une validation par le Bureau Enseignement Formation. La gestion de la formation sera déléguée à l'organisateur, comme pour le MFPC, mais le contenu de formation sera transmis par la FFCK.



Formateurs et formatrices fédérales

Un besoin de formations de formateurs et de formatrices a été exprimé lors de notre dernière assemblée plénière par plusieurs CREF.

Nous espérons que chaque formateur, chaque formatrice, prendra la mesure de l'importance d'actualiser ses savoirs. La connaissance des nombreuses évolutions réglementaires et pratiques les mènera à une meilleure communication, actualisée, auprès des stagiaires qui leur seront confiés.

Nous le rappelons chaque année, le Catalogue des formations fédérales est un recueil important, il doit être mis à la disposition du plus grand nombre dans l'ensemble de nos structures et son accès via le site internet fédéral rappelé dès que la possibilité en est offerte.

Enfin, comme déjà souhaité l'an passé, afin d'améliorer la formation de l'ensemble de nos cadres et, par exemple, les liens avec les tuteurs, il semble important d'encourager les

comités régionaux à ce que puissent se développer sur les territoires, des Equipes Pédagogiques Régionales véritables, pendant didactiques des Equipes Techniques Régionales.

Focus : calendrier 2022

Plusieurs dates sont donc proposées en 2022 pour les formations de formateurs et de formatrices, réparties sur le territoire hexagonal :

- 10-11 mars à Poitiers ;
- 21-22 mars à Toulouse ;
- 26-27 novembre à Lyon ;
- 10-11 décembre à Vernon.

Partie IV : Nouvelles formations fédérales

Filière Guide Fédéral

Le diplôme de Guide Fédéral (GF) s'est concrétisé en 2021 avec une première session de formation de Guide Fédéral Mer associée à un temps de formation de Formateurs de Guides mer. Les pratiquants et pratiquantes formés sont capables d'organiser et d'accompagner des sorties itinérantes sur plusieurs jours pour des pagayeurs autonomes et dans des environnements inconnus et engagés.

Trois formations de guides fédéraux sont planifiées cette année avec une formation de formateurs associée à chacune des formations de guide, celle-ci délivre une habilitation à former des guides fédéraux. Les Commissions Régionales Enseignement Formation sont invitées à mobiliser des formateurs afin d'organiser ensuite les formations de guides en autonomie sur leur territoire.

Focus : 1ère session de GF Mer

Voici les appréciations des 2 stagiaires de la première formation de GF Mer :

- Michel HENRY a fait découvrir la presqu'île de Crozon à son club d'Auras, parfait !

➤ Damien CAILLARD a fait découvrir le tour de l'île d'Elbe (Italie) à son club d'Auch, encore parfait !

Cela se passe de tout commentaire... c'est à flots ! Du côté des formateurs, ont été habilités formateurs et formatrice de GF Mer :

- Gaëlle REGNIER
- Florian JOLY
- Jean-Marc TERRADE
- Sébastien DAL

Bravo à toutes et tous également, nous comptons sur vous et sachez que nous sommes là en soutien !

Focus : Calendrier 2022

Milieu	Forma Fédéraux	Guides	Forma formateurs de GF
Eau Vive	Du 27 juin au 2 juillet		Du 25 au 30 juin
Eau Calme	Du 26 sept. au 1 ^{er} octobre		Du 24 au 27 septembre
Mer	Du 24 au 29 octobre		Du 22 au 25 octobre

Éducation Pagaie Santé

Ce parcours de formation, construit par les membres de la formation pagaie santé, Rosalie KEMPF et les services fédéraux est reconnu par le code du sport depuis 2019. Elle est proposée aux Moniteurs, Monitrices et diplômé.e.s professionnel.le.s qui souhaitent élargir leurs compétences afin d'accueillir de manière pérenne et en toute sécurité des pagayeurs et des pagayuses atteints de maladies chroniques ou d'affections de longue durée.



Focus : état du déploiement

Trois formations ont été proposées en 2021 :

- À Vaires-sur-Marne ;
- En Hauts-de-France ;
- En Occitanie.

Éducation Pagaie Fit

Ces formations ont lieu de belle manière avec l'expertise de préparateur physique permettant à chacun et chacune de trouver ses solutions, ses ressources dans un contexte qui lui est propre. Des outils à réinvestir dans les clubs sont alors partagés et des échanges ont lieu sur de nombreux sujets très spécifiques. Nous ne pouvons qu'inciter de plus nombreux pratiquants et pratiquantes à se rapprocher du Service Formation pour participer à ces formations.



Focus : état du déploiement

- 13 certifiés 2019
- 18 certifiés en 2020
- 13 certifiés en 2021

Un formation Pagaie Fit évolution proposé en 2022 pour les titulaires du premier niveau !

Partie V : Formations professionnelles

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

187 CQP validés en 2021 dont 147 CQP courts. L'âge médian des certifiés est 19 ans.



Focus : CQP Rafting et NEV

Un CQP Accompagnateur de Rafting et Nage en Eau Vive est en cours de rédaction et devrait être validé durant l'année 2022.

DESJEPS Direction de structure et de projet

Organisée autour de 6 modules, la formation permet de monter en compétences sur différentes facettes nécessaires à la direction d'une structure : communication, analyse financière, gestion de projet, management, gestion des ressources humaines, sociologie des pratiques en extérieur... Elle débouche sur un diplôme d'état de niveau 6.



Focus : Résultats de la dernière session et projection

12 stagiaires ont suivi le parcours de formation lors de la promotion 2020-2021

11 nouveaux stagiaires ont intégré la session 2021-2022.

Nos chaleureux encouragements à toutes et tous.



Philippe CAILLEBOTTE
Président de la commission nationale

Le précédent mandat, grâce au soutien du Président Fédéral et de la Direction Technique Nationale a porté sur le « rétablissement » d'un fonctionnement apaisé de la commission tout en continuant à gérer les différents projets liés à la préservation de l'accès à l'eau et la liberté de naviguer.

La commission agit à tous les niveaux : national, interrégional, régional et départemental.

Chaque « échelon » est impliqué en termes de veille réglementaire et de participation aux instances de gestion des milieux aquatiques. Nous sommes sur tous les fronts : eaux vives, eaux calmes, mer.

Pour 2021, quelques faits marquants :

- » La nomination de nos représentants dans chacun des 6 Comités de bassin, instances politiques des Agences de l'Eau, et des 4 Comités de Façade Maritime.
- » La rédaction concertée des contributions de la FFCK aux projets de Schémas Directeurs d'Aménagement et Gestion de l'Eau des 6 grands bassins versants.
- » Quasi-signature de conventions de partenariat avec deux Agences de l'Eau, l'objectif étant d'étendre aux quatre autres
- » Des avancées dans la prise en compte de nos activités par les institutions et

services de l'État, même s'il reste encore beaucoup de travail

- » Le début du travail en inter commission Enseignement/Formation
- » Le lancement de Gardiens des Rivières et l'augmentation du nombre de Sentiers nautiques
- » La formalisation du soutien à la veille sécuritaire et juridique par le cabinet JED Darolles
- » La relance du travail avec Surf Rider

Les différentes mesures liées à la Covid ont perturbé nos activités essentiellement par le fait que de très nombreuses réunions ont eu lieu, comme en 2020, en visio conférences.

Pour autant le nombre d'actions réalisées n'a pas diminué. Bien au contraire, la progression de la demande de loisirs de nature et de la fréquentation des espaces naturels a provoqué de la part des gestionnaires des espaces, confortés par les discours d'un certain nombre d'autres usagers de la nature, des inquiétudes et en retour des projets de limitation des activités contre lesquels nous avons dû agir. Les projets de protection forte des espaces naturels visant à préserver la biodiversité viennent rajouter un motif d'inquiétude. Le suivi des projets liés à la poursuite de politique de rétablissement de la continuité écologique est toujours d'actualité.

Une commission nationale investie :

- » **Comité National de l'Eau** : travail sur la doctrine de la mise en œuvre de la gestion apaisée de la continuité écologique et sédimentaire, avec pour objectif l'intégration de la continuité de la navigation

Le contact a été renoué avec l'Association Nationale des EPTB

- » **Comité National pour la Biodiversité** : travail sur la Stratégie Nationale pour la

Biodiversité, avec pour objectif une meilleure association et prise en compte des Sports de nature.

Réunions de travail avec les représentants dans les comités de bassin pour la rédaction concertée des contributions aux SDAGE

➤ **Mémento juridique, doctrine**

Mémento et doctrine désormais disponibles en version numérique. Mémento présenté en novembre à l'ensemble des CTS. Diffusion à la demande.

➤ **Réseau ESIND** qui s'étoffe, se renouvelle, mais peine encore dans certaines régions et départements

Nécessité de travailler sur la lisibilité et la communication, lancer un travail collaboratif avec les commissions Loirs / Tourisme et Descente

➤ **Pagaies couleurs** : La commission participe à la définition des référentiels de compétences, d'évaluation et de formation des cadres (contenus, supports pédagogiques)

Un groupe de travail est constitué au sein de la commission pour travailler ces thématiques :

- Réunion avec les acteurs fédéraux territoriaux à propos de Calanques de Marseille et du Verdon
- Rencontre avec EDF national à propos de difficultés de collaboration sur les territoires

Actualité riche au sein des territoires :

Centre Val de Loire :

➤ Contribution au projet SDAGE

Malgré de nombreuses réunions, pas de prise en compte de nos contributions dans le projet de SDAGE, tous les problèmes de continuité de navigation ne sont pas intégrés !

➤ Participation montante des DDT pour les projets de liste LEMA notamment

La contribution au SDAGE a cependant fait progresser la situation au sein de l'administration (DDT45 : prise en compte des rivières prioritaires CK).

➤ Réunion FFCK/DREAL/Comité Technique de Bassin

➤ Déploiement d'une ETR spécifique ESIND : le réseau ETRE

Depuis 10 ans création d'un réseau technique ESIND sur la région centre, mais peu de renouvellement des bénévoles notamment.

Auvergne – Rhône-Alpes :

➤ Contribution projet SDAGE

Difficultés similaires pour le projet de SDAGE qu'en Loire Bretagne mais quelques avancées.

➤ Contribution projet de renouvellement de la Concession de la Compagnie Nationale du Rhône

➤ Inventaire et Cartographie des Parcours (communication avec la DREAL AURA et DDT 07) et Ouvrages faisant obstacle à la navigation sur le Rhône de la Suisse à la mer

➤ Nombreux dossiers réglementaires (Isère, Manche, Rhône, Drac, Ain, Ardèche) et contentieux (Ouvèze, Allier, Liste ouvrages Loi sur l'Eau et Milieux Aquatiques de la Haute Loire)

➤ Suivi d'une trentaine de dossiers d'aménagements de seuils et une dizaine de projets d'infrastructures

➤ Participation à 20 Comités de Pilotage de SAGE, contrats de milieux, Natura 2000, ENS

➤ Dossier de Poutès sur l'Allier qui va finir par aboutir positivement pour notre pratique après 10 ans de combats (encore un peu de travail avec la Préfecture)

➤ Réunion mensuelle des référents régionaux et départementaux (2

départements par réunion) qui commence à porter ses fruits avec le développement d'une belle dynamique sur le territoire (partage de compétences)

Façade Maritime Méditerranée :

- Actions pédagogiques conduites dans le domaine environnemental en partenariat avec le Parc National de Port Cros (Sentiers Nautiques en cours de marquage Esprit Parc)
- Actions de nettoyage des fonds marins (Provence propre)
- **Réglementation** : gros enjeux d'accès aux sites de pratique (calanques notamment)

Reconnaissance de la FFCK en tant que médiateur auprès de la Préfecture Maritime en cours ; travail en interservices avec le tourisme

Grand Est et Bassin Rhin Meuse :

- Introduction des sports et loisirs nautiques dans le SDAGE

Suivi des avenants et amendements au projet de SDAGE Rhin Meuse – prise en compte des sports et loisirs nautiques dans les instances de concertation et gestion de projet dans l'aménagement d'ouvrages. La DREAL a proposé d'inclure les enjeux des sports nautiques aux projets de Plan de Gestion du Risque Inondation

- Développement des Gardiens de la Rivière
- Projet cartographique des parcours nautique sous SIG en cours
- Finalisation de projets d'aménagement dans le 07, 10, 68, 67 et 57
- Intégration du CDCK67 dans le comité de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Illwald.

- Réseau ESIND régional : seuls 4 départements sur 10 ont contribué à cette mission ESIND

Mise en réseau à travailler afin d'harmoniser l'action sur le terrain (souhait de soutien de l'Agence pour cette mission d'harmonisation). A souligner travail collaboratif intéressant mené avec VNF pour le projet de création d'un bassin d'eau vive à Grosbliederstroff

Nouvelle Aquitaine – Façade Maritime Sud Atlantique :

- Maintien d'un représentant au sein du CMF

La FFCK est désormais présente au sein de la commission permanente en tant que suppléant (titulaires et suppléants présents à toutes les réunions – souhait de prise en compte des enjeux les plus larges)

- Tensions sur les Réserves Naturelles Nationales (contentieux Prés Salés d'Arès, conciliation Banc d'Arguin (intégration du CDCK33 dans le comité de gestion), contribution au projet d'extension du Marais d'Yves

- Tensions au sein du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

La pression sur l'environnement est constatée sur le territoire (notamment sur le PNR des Landes de Gascogne et le Bassin d'Arcachon – travail de défense des accès conduit au côté des professionnels)

Projet de réunion des territoires des Réserves Naturelles Nationales maritimes en Nouvelle Aquitaine avec défaut de prise en compte des questions d'éducation à l'environnement via la mer. Les associations environnementales militent pour que nous ne soyons pas reconnus comme relais dans l'éducation à l'environnement

Besoin d'un argumentaire pour accompagner notre rôle dans la pédagogie à

l'environnement (foire aux questions, formations à travailler).

- Accompagnement DDT dans élaboration des listes ouvrages (24, 19), mais frein récent
- Suivi de 8 Commissions Locales de l'Eau
- Réseau ESIND régional : nécessité de mise en réseau des problématiques avec des référents locaux

Provence Alpes Côte d'Azur :

- Contributions juridiques notamment sur le 04 auprès de la DDT
- Accompagnement d'une vingtaine de projets d'aménagement et d'équipement
- Veille juridique et environnementale notamment sur la question des accès à l'eau en zone littorale
- Actions de valorisation des sites de pratique et pédagogiques dans le domaine environnemental ayant conduit le développement de partenariats spécifiques
- Réglementation : malgré d'excellentes relations avec EDF, par ailleurs, des interdictions à l'aval d'ouvrages se multiplient. Le préfet n'a pas pris en compte nos enjeux avant même les tests menés avec EDF sur le 04. Mais la communication d'informations par EDF sur le Guil a permis de maintenir pour le moment le Guil navigable.

- Nombreuses sollicitations sur les projets d'aménagement. Travail conduit avec les associations environnementales notamment dans les départements alpins (projets de microcentrale qui pullulent)

Création d'un collectif d'associations pour défendre les rivières.

Question de la problématique du Verdon particulière suivi par les pros et pratiquants libres

Ile de France :

- Projet sur la Marne pour essayer de dynamiser la navigation.
- Sur l'Essonne, souhait de développer le tourisme fluvial. Relance du SIARSE pour installation signalétique
- CDESI relancée sur le 91
- Nouvelle municipalité de Corbeil relance un projet de bassin en amont de Corbeil, recherche de partenaires en cours (placement du SATE et de la FFCK ?)
- Au sein du CRIF, travail en cours pour trouver des correspondants dans chaque département.

Seuls 77 et 92 ont fait remonter des données. Souhait de relancer la journée de l'environnement sur le territoire de l'Île de France.

Hauts de France :

- Montée en puissance de la problématique des plantes invasives

Question des plantes invasives abordé au sein du CNB (la veilles des espèces envahissantes est envisagée par les associations sportives dans un avis du CNB)

- Déploiement de projets de valorisation des actions environnementales (échelle transfrontalière)

Bretagne :

- Déploiement et accompagnement de nombreux projets d'itinérance au travers des Sentiers Nautiques

Développement de nombreux projets d'itinérance soutenus largement par les collectivités locales et extrarégionales (sur la Bretagne intérieure) – crédibilisation auprès de l'EPTB Vilaine notamment (acteur-relais pour la diffusion des informations)

Occitanie :

- Contributions sur dossiers aménagements de barrages : prises en compte ou en cours sur le Gave à Préchac et au Pont des Grottes (65), Alet-les Bains (11), Orly (09), ...
- Amorce d'échanges sur les débits d'étiage du Gave (Préfecture 65, OFB, EDF, SHEMA, Asso petite hydraulique, Fédé de Pêche 65, CDCK65...

Mise en place d'un groupe de travail sous l'égide du préfet pour les débits d'étiage du gave de Pau (à secs observés ponctuellement sur des parcours soumis à soutien d'étiage)

- Projet Pont des Grottes : travail dans la prise en compte de nos activités avec un propriétaire qui a envie de nous écouter (difficile avec la DDT et DREAL notamment)
- Première réunion d'échanges avec EDF Hydro Sud-Ouest sur aménagements ouvrages EDF, convention pros Aude et AOT CDCK81
- Réseau ESIND

(Pas de référent actif au niveau régional pour la troisième olympiade). Veille surtout ciblée sur les départements pyrénéens. Peu de retour du reste du territoire

Rapprochement amorcé localement au sein de l'Unité de Production Sud-Ouest d'EDF pour les problématiques dans le 10 et le 81 notamment, en parallèle d'une action éventuelle nationale

Bourgogne Franche Comté :

- Projets d'aménagements sur le Doubs et l'Ognon, également à Imphy
- Accompagnement ESIND à envisager sur la Loue (paddle)
- Lâchers d'eau avec EDF sur le Chalaux : sujet sensible avec une demande financière d'EDF pour manque à gagner. Prise en charge hors « convention nationale » assurée par Conseil départemental et Parc Naturel Régional

- Peu de retour du Jura sur les questions ESIND où il y a cependant des problématiques
- Suivi de nombreuses réunions sur thématiques RPP, SAGE, VNF...

Nombreux dossiers sur le Doubs

Réseau ESIND régional : développement en cours

Service Aménagement Territorial et Équipement :

Le service s'étoffe, se structure, la charge de travail monte en puissance :

- Sentiers Nautiques : 36 sentiers en place ; 23 à venir en 2022 ; 23 en projet
- Gardiens de la Rivière : 21 gardiens en place ; 7 en cours de labellisation ; 7 en projet

Un succès mitigé qui nécessite un réajustement de la campagne de déploiement

- Etudes, recours juridiques, appuis aux référents territoriaux :
 - Réserve Naturelle des Prés Salés d'Ares (33) (Recours Gracieux + Recours Contentieux)
 - Cassation Chalaux (58)
 - Moulin de Grenier – Dronne (24)
 - Recours AURA (listes ouvrages LEMA (43), Vieille Brioude (43), Ouvèze (07))
 - Exemption armement – annexe 8
 - Document stratégique pour l'édition des listes ouvrages LEMA
 - Recours gracieux Vrocourt (60)
 - Soutien Acigné – Baisse du niveau d'eau (35) – Pas de recours pour l'instant
 - Recours Eure et Loir – Propriétaire de moulin (41) – A venir en 2022
 - Dossier et réunions réaménagement barrages de la Romanche
 - Projet bassin du Bec de l'Echaillon (Isère à Grenoble)

Accès calanques de Marseille
Réaménagement barrage des Neufs
Moulin sur l'Allan (Montbéliard)

*Ce déploiement s'avère plus
consommateur de temps et nécessitera
certainement un renfort (temporaire)
de l'équipe*

➤➤ **Réalisation de prestations d'études :**

Oise Tourisme (60) – Mise en tourisme
de la rivière du Thérain (70km) -
Terminé

Grosbliedersstroff (57) – Stade d'eau
vive - Terminé

Pays du Perche Sarthois (72) – Diagnostic
de la navigabilité – Terminé

Vaires-sur-Marne (77) – Assistance à
Maitrise d'Ouvrage bassin d'eau calme
- Terminé

Expertise hydraulique Dronne (24) –
Terminé

Latour-de-Carol (66) – Aménagement
de bassin – Terminé

Pau (64) – Etude complémentaire pour
la continuité écologique - Terminée

Malause (81) – Schéma d'organisation
et franchissement – Mission arrêtée
après la phase 1

Imphy (58) – Aménagement de bassin -
En phase de restitution

Aventignan (65) – Modèle de
développement de club - En phase de
restitution

Dranses (74) – Schéma d'organisation
des activités - Phase 1 terminée, phase
2 en 2022

Vallée d'Ossau (64) – Schéma
d'organisation des activités /
franchissements - Début fin décembre
2021

Bassin de Cesson (35) – Assistance à
Maitrise d'Ouvrage – En cours (livraison
novembre 2022)

Seine Normandie Agglomération –
Schéma d'organisation de l'Eure et de
l'Epte – Phase 1 terminée, phase 2 en
2022

➤➤ **Réflexions sur le thème de la
Responsabilité Sociétale des Organisation
au sein de la FFCK**

➤➤ **Appel à projet Impact 2024 du COJO :**

*Un travail va être conduit, en partenariat avec
le CRT d'Occitanie, le CEN d'Occitanie et le
Conservatoire Botanique des Pyrénées, pour
nous aider dans le faire savoir, mettre en avant
nos manques, et donner les moyens d'avancer
dans la reconnaissance de nos engagements
environnementaux (grâce aux regards
extérieurs). Les enjeux seront ainsi d'identifier
les incidences environnementales potentielles
des sports de pagaie en période touristique
tout en favorisant l'accessibilité de la pratique
à une plus grande diversité, de donner les
codes d'accès aux milieux pour ces pratiquants
et viser la transformation des pratiques via la
labellisation des structures d'accueil. Cette
mission sera co-construite avec la mission FFCK
Tourisme*

Ce bilan a été établi à partir des comptes-
rendus faits à l'occasion des plénières de
décembre 2021 par les différents référents en
régions. Merci à tous les contributeurs en
espérant avoir retranscrits au mieux leurs
propos !

Un grand bravo à tous ceux, bénévoles, cadres
techniques, qui œuvrent à tous les niveaux.

Merci aussi au Président Fédéral, au Bex, à la
Direction Technique Nationale qui croient en
l'importance de ce travail et nous soutiennent.

➤➤ **Construction du Système
d'Information Géographiques fédéral**



Edwige BAKKAUS
Présidente de la commission nationale

La CNJA représentée par ses 3 membres (Edwige BAKKAUS, Maryse VISEUR et Philippe BRETZNER) continue fidèle à sa feuille de route, ses avancées en faveur des CNA d'activités.

Malgré un travail régulier et sérieux des obstacles conjoncturels et structurelles ont émaillé voire pénalisé le travail de notre commission nationale statutaire.

Conjoncturel essentiellement lié à la Covid19 et ses répercutions.

Structurel par nos demandes réitérées non à ce jour satisfaites par notre instance dirigeante.

Je conclurai pour la CNJA en vous rappelant la réalisation des avancées significatives de notre commission au service de toutes et tous nos licenciés.

- Création d'un vestiaire juge commun à toutes les disciplines
- Maintien du lien entre les juges et la fédération avec l'organisation de visio conférences
- Finalisation du travail sur la formation du tronc commun et son examen via un questionnaire internet
- Suivi individualisé des déplacements des juges internationaux

- Organisation d'ateliers d'anglais, 1 mois avant déplacement des juges internationaux
- Accompagnement des commissions nationales d'activité pour l'amélioration de leurs règles sportives particulières
- Participation aux groupes de travail mis en place pour la révision des articles des règles générales
- Membre du conseil d'administration de l'AFCAM en la personne de Maryse Viseur

Finir le travail du tronc commun et élaborer la plateforme e-learning sera notre prochaine étape.



Catherine PAOLETTI
Présidente de la commission nationale

Sur le plan des institutions fédérales le point marquant de l'année 2021 aura été la transformation du Comité Pagaie santé en une commission à part entière. Sur un plan plus général, comme pour les autres acteurs du monde sportif, ce fut sur un mode distancié que nous avons fait vivre régulièrement cette nouvelle commission.



Les deux principaux chantiers qui ont occupé la commission Pagaie Santé au niveau national, développés ci-dessous avant le bilan formation de l'année, ont été, le parachèvement de la charte Pagaie Santé et de son tutoriel qui ont permis de lancer la première campagne de certification et la rédaction du plan de développement 2021-2024.

Le parachèvement rédaction de la charte Pagaie Santé et son tutoriel, a permis de lancer la première campagne de certification des clubs Pagaie Santé® à la veille de l'été 2021 avec l'aide active du siège fédéral.

Un délai de réponse court, la période peu propice de l'été pour constituer le dossier, ont tout de même permis à quinze clubs de candidater. Leurs dossiers, évalués par Karine Caiveau et Olivier Coste, puis des entretiens individuels ont permis de retenir 9 clubs et

trois autres furent accompagnés pour affiner leur projet.

Il a été réalisé par la FFCK, à destination des clubs lauréats, un certificat fédéral ainsi qu'un exemplaire de la charte signée par le Président de la fédération.

L'existence de ces clubs Pagaie Santé® sur le plan territorial fut communiqué aux DRAJES, CROS, ARS. Chaque club se rapprochant des maisons sport santé de son territoire.

La prochaine campagne aura lieu au deuxième trimestre 2022.

Par le biais du plan de développement 2021-2024, avons apporté nos pierres à l'édifice du projet fédéral.

Évelyne Combes avec l'aide de Daniel Koechlin a mené, le montage du plan de développement en partant de nos forces et faiblesses.

<https://mail.google.com/mail/u/0/#search/plan+de+develppement?projector=1>

Assurer la Pagaie Santé®, comme un des axes de développement, incontournable de la FFCK en favorisant son développement sur tout le territoire est ambitieux. La commission compte sur l'appui du siège fédéral pour mener à terme les actions.

Le possible à court terme auquel s'attellent Maryse Viseur, Evelyne Combes et Karine Caiveau :

- **Densifier l'offre d'animation** au niveau du calendrier avec une plus grande diversité des propositions privilégiant une accessibilité grand public.
- **Développer une offre qualitative d'animation** par leur labellisation s'appuyant sur l'écriture d'un guide adapté pour les organisateurs.
- **S'articuler avec les maisons sport santé du territoire** s'apprend, le mode Webinar est un format à développer avec l'aide également d'Olivier Coste.

Trois formations en présentiel furent organisées par Caroline Loir du service formation et et coanimées avec Rosalie Kempf :

En Hauts de France ; à Toul (Grand Est) ; et à Gignac (Occitanie).

Avec la participation de 49 éducateurs (75 depuis fin 2019) ce fut une année record.

Le bureau de la commission a pu échanger avec eux autant que faire se peut. Par ailleurs les Drs Daniel Koechlin et Olivier Coste dans leurs champs de compétence et avec l'expérience qui est la leur, interviennent bénévolement, tout comme ont pu le faire, en 2019/2020, le Pr François Carré et le Dr Philippe Gripon.

Un tandem formateur éducateur APA / médecin pour les évaluations assure leur validité. Les médecins régionaux qui connaissent l'activité et les médecins DRAJES ont toute leur place en qualité d'intervenants lors des formations en région.

Le coût des formations nécessite qu'elles soient annoncées suffisamment en amont pour que professionnels et bénévoles puissent les financer. Merci à Caroline Loir et Benoit Lehudé pour l'organisation de celles-ci qui permettent aux éducateurs de monter en compétences.

Par ailleurs, durant l'année écoulée les actions suivantes ont été réalisées.

Avec l'aide du service communication, nous avons pu **promouvoir notre activité lors de la manifestation Paris Vaires Tokyo** et ce fut l'occasion de rencontres qui nous ont tant manqué ces deux dernières années. Encore merci à Karine, Laurence, Maryse, Daniel et Emmanuel présents sur place.

Un webinaire avec la participation de Regis Scotte psychologue, ayant pour thème l'accompagnement des pratiquants par l'équipe constituée par l'éducateur sportif et les accompagnateurs, a recueilli la satisfaction

des participants et nous sommes encouragés à poursuivre ce type d'animation.

La **participation à des commissions en région** fut fructueuse pour connaître les particularités des territoires et permettre d'appréhender les réalités de terrain.

Le temps des plénières fut un temps fort qui nous a permis de dialoguer avec l'ensemble des huit régions qui disposent d'un référent. Nous prendrons le temps de rencontres avec les ces derniers pour mutualiser nos expériences et bâtir le réseau Pagaie Santé®. N'hésitez pas à consulter en ligne le compte rendu de la plénière et ceux des commissions

Les bémols de l'année

Les aléas de la crise sanitaire n'ont pas permis des regroupements inter régions.

L'exploitation du questionnaire en direction des éducateurs certifiés en début d'année reste à être utilisée pour mettre en place la formation continue et l'animation du réseau des professionnels.

Une première lecture de ces retours a pu confirmer la nécessité de fiches Pagaie Santé en direction des éducateurs rédaction à laquelle s'attelle depuis un an la commission médicale nationale avec la participation active de Michel Cadet médecin fédéral.

La question de la formation des accompagnateurs sur les embarcations collectives reste insuffisamment traitée au national.

L'heure est aux **remerciements** d'une équipe de bureau aux multiples compétences et toujours présente. Chacun d'entre vous est indispensable et je ne remercie jamais assez Daniel Koechlin de l'avoir constitué et d'en assurer le secrétariat général et les autres membres pour leur soutien.

Emmanuel Girard, représentant du BEx et fervent soutien de l'activité, témoigne d'une

réelle disponibilité, précieuse pour la nouvelle Présidente que je suis.

Je m'autorise à remercier particulièrement Céline Reculet DTNA, chef d'orchestre pour l'aide apportée par le siège fédéral, pour son aide à la réalisation des actions et également, autant que de besoin, pour sa participation aux travaux de la commission.

Pour conclure, la pagaie santé s'intègre dans un dispositif bien plus large qu'est **la promotion de la santé pour tous** :

Tous nos clubs de canoé kayak et autres sports de pagaie, qu'ils aient ou non une activité Pagaie Santé® effective, labellisée ou non par leur pratique d'activités, « contribuent au bien-être et à la santé physique, mentale et sociale du pratiquant, conformément à la définition de la santé retenue par l'Organisation mondiale de la santé, ainsi qu'à la prévention des maladies ».

Avec cette crise sanitaire, la sédentarité s'est étendue et nos fédérations sportives, comme cela a été intégré dans la toute récente loi visant à démocratiser le sport en France, sont bien repérées comme des acteurs de la promotion de la santé.

Du débutant au sportif de haut niveau, nous nous devons d'être attentifs à la santé globale de tous.

AUTRES COMMISSIONS NATIONALES

Les commissions nationales suivantes n'ont pas rendu leurs rapports d'activité en temps et en heure :

- Freestyle
- Ocean Racing
- Waveski Surfing
- Mini Pag
- Loisir
- Médicale

Leurs rapports n'ont donc pas pu être publiés.



SAINT-OMER 2022

C HAMPIONNAT DU MONDE KAYAK-POLO

16 • 21 AOÛT

BASSIN DE L'AA
À SAINT-OMER

WWW.CA-PSO.FR | @AGGLOCAPSO



conception : communication CAPSO / ca-psy.fr © IITE



CHAMPIONNATS DU MONDE CANOË-KAYAK

TREIGNAC / ICF DESCENTE



3 au 6 Juin 2022

canoe-treignac-vezere.com



Merci à nos partenaires !

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES TECHNIQUES

